HISTOIRE NATURELLE.

MATIÈRES GÉNÉRALES.

TOME VINGTIÈME.

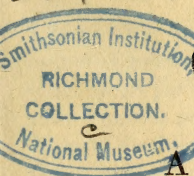
HISTOIRE NATURELLE

Par BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

MATIERES GÉNÉRALES.

TOME VINGTIEME.





A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.

HISTOIRE NATURELLE DE L'HOMME.

DE LA NATURE DE L'HOMME.

QUELQUE intérêt que nous ayons à nous connoître nous-mêmes, je ne sais si nous ne connoissons pas mieux tout ce qui n'est pas nous. Pourvus par la Nature d'organes uniquement destinés à notre conservation, nous ne les employons qu'à recevoir les impressions étrangères; nous ne cherchons qu'à nous répandre au dehors et à exister hors de nous : trop occupés à multiplier les fonctions de nos sens et à augmenter l'étendue

extérieure de notre être, rarement faisons-nous usage de ce sens intérieur qui nous réduit à nos vraies dimensions, et qui sépare de nous tout ce qui n'en est pas; c'est cependant de ce sens qu'il faut nous servir, si nous voulons nous connoître; c'est le seul par lequel nous puissions nous juger. Mais comment donner à ce sens son activité et toute son étendue? comment dégager notre ame, dans laquelle il réside, de toutes les illusions de notre esprit? Nous avons perdu l'habitude de l'employer; elle est demeurée sans exercice au milieu du tumulte de nos sensations corporelles; elle s'est desséchée par le feu de nos passions : le cœur, l'esprit, les sens, tout a travaillé contre elle.

Cependant, inaltérable dans sa substance, impassible par son essence, elle est toujours la même; sa lumière offusquée a perdu son éclat sans rien perdre de sa force : elle nous éclaire moins; mais elle nous guide aussi sûrement. Recueillons, pour nous conduire, ces rayons qui parviennent encore jusqu'à nous; l'obscurité qui nous environne, diminuera; et si la route n'est pas également éclairée d'un bout à l'autre, au moins aurons-

nous un flambeau avec lequel nous marcherons sans nous égarer.

Le premier pas et le plus difficile que nous ayons à faire pour parvenir à la connoissance de nous-mêmes, est de reconnoître nettement la nature des deux substances qui nous composent. Dire simplement que l'une est inétendue, immatérielle, immortelle, et que l'autre est étendue, matérielle et mortelle, se réduit à nier de l'une ce que nous assurons de l'autre ; quelle connoissance pouvons-nous acquérir par cette voie de négation ? Ces expressions privatives ne peuvent représenter aucune idée réelle et positive. Mais dire que nous sommes certains de l'existence de la première, et peu assurés de l'existence de l'autre ; que la substance de l'une est simple, indivisible, et qu'elle n'a qu'une forme, puisqu'elle ne se manifeste que par une seule modification, qui est la pensée ; que l'autre est moins une substance qu'un sujet capable de recevoir des espèces de formes relatives à celles de nos sens, toutes aussi incertaines, toutes aussi variables que la nature même de ces organes, c'est établir quelque chose ; c'est attribuer à l'une et à

l'autre des propriétés différentes ; c'est leur donner des attributs positifs et suffisans pour parvenir au premier degré de connoissance de l'une et de l'autre, et commencer à les comparer.

Pour peu qu'on ait réfléchi sur l'origine de nos connoissances, il est aisé de s'appercevoir que nous ne pouvons en acquérir que par la voie de la comparaison ; ce qui est absolument incomparable, est entièrement incompréhensible : Dieu est le seul exemple que nous puissions donner ici ; il ne peut être compris, parce qu'il ne peut être comparé : mais tout ce qui est susceptible de comparaison, tout ce que nous pouvons appercevoir par des faces différentes, tout ce que nous pouvons considérer relativement, peut toujours être du ressort de nos connoissances ; plus nous aurons de sujets de comparaison, de côtés différens, de points particuliers sous lesquels nous pourrons envisager notre objet, plus aussi nous aurons de moyens pour le connoître, et de facilité à réunir les idées sur lesquelles nous devons fonder notre jugement.

L'existence de notre ame nous est démon-

trée, ou plutôt nous ne faisons qu'un, cette existence et nous; être et penser sont pour nous la même chose : cette vérité est intime et plus qu'intuitive; elle est indépendante de nos sens, de notre imagination, de notre mémoire, et de toutes nos autres facultés relatives. L'existence de notre corps et des autres objets extérieurs est douteuse pour quiconque raisonne sans préjugé : car cette étendue en longueur, largeur et profondeur, que nous appelons notre corps, et qui semble nous appartenir de si près, qu'est-elle autre chose, sinon un rapport de nos sens? les organes matériels de nos sens, que sont-ils eux-mêmes, sinon des convenances avec ce qui les affecte? et notre sens intérieur, notre ame, a-t-elle rien de semblable, rien qui lui soit commun avec la nature de ces organes extérieurs? la sensation excitée dans notre ame par la lumière ou par le son, ressemble-t-elle à cette matière ténue qui semble propager la lumière, ou bien à ce trémoussement que le son produit dans l'air? Ce sont nos yeux et nos oreilles qui ont avec ces matières toutes les convenances nécessaires, parce que ces organes sont en effet

de la même nature que cette matière elle-même; mais la sensation que nous éprouvons, n'a rien de commun, rien de semblable : cela seul ne suffiroit-il pas pour nous prouver que notre ame est en effet d'une nature différente de celle de la matière ?

Nous sommes donc certains que la sensation intérieure est tout-à-fait différente de ce qui peut la causer, et nous voyons déja que s'il existe des choses hors de nous, elles sont en elles-mêmes tout-à-fait différentes de ce que nous les jugeons, puisque la sensation ne ressemble en aucune façon à ce qui peut la causer; dès lors ne doit-on pas conclure que ce qui cause nos sensations, est nécessairement et par sa nature toute autre chose que ce que nous croyons? Cette étendue que nous appercevons par les yeux, cette impénétrabilité dont le toucher nous donne une idée, toutes ces qualités réunies qui constituent la matière, pourroient bien ne pas exister, puisque notre sensation intérieure, et ce qu'elle nous représente par l'étendue, l'impénétrabilité, etc., n'est nullement étendu ni impénétrable, et n'a même rien de commun avec ces qualités.

Si l'on fait attention que notre ame est souvent, pendant le sommeil et l'absence des objets, affectée de sensations, que ces sensations sont quelquefois fort différentes de celles qu'elle a éprouvées par la présence de ces mêmes objets en faisant usage des sens, ne viendra-t-on pas à penser que cette présence des objets n'est pas nécessaire à l'existence de ces sensations, et que par conséquent notre ame et nous pouvons exister tout seuls et indépendamment de ces objets? car, dans le sommeil et après la mort, notre corps existe; il a même tout le genre d'existence qu'il peut comporter; il est le même qu'il étoit auparavant : cependant l'ame ne s'apperçoit plus de l'existence du corps; il a cessé d'être pour nous. Or je demande si quelque chose qui peut être, et ensuite n'être plus, si cette chose qui nous affecte d'une manière toute différente de ce qu'elle est ou de ce qu'elle a été, peut être quelque chose d'assez réel pour que nous ne puissions pas douter de son existence.

Cependant nous pouvons croire qu'il y a quelque chose hors de nous; mais nous n'en sommes pas sûrs, au lieu que nous sommes

assurés de l'existence réelle de tout ce qui est en nous. Celle de notre ame est donc certaine, et celle de notre corps paroît douteuse, dès qu'on vient à penser que la matière pourroit bien n'être qu'un mode de notre ame, une de ses façons de voir; notre ame voit de cette façon quand nous veillons; elle voit d'une autre façon pendant le sommeil; elle verra d'une manière bien plus différente encore après notre mort; et tout ce qui cause aujourd'hui ses sensations, la matière en général, pourroit bien ne pas plus exister pour elle alors que notre propre corps, qui ne sera plus rien pour nous.

Mais admettons cette existence de la matière, et, quoiqu'il soit impossible de la démontrer, prêtons-nous aux idées ordinaires, et disons qu'elle existe, et qu'elle existe même comme nous la voyons; nous trouverons, en comparant notre ame avec cet objet matériel, des différences si grandes, des oppositions si marquées, que nous ne pourrons pas douter un instant qu'elle ne soit d'une nature totalement différente, et d'un ordre infiniment supérieur.

Notre ame n'a qu'une forme très-simple,

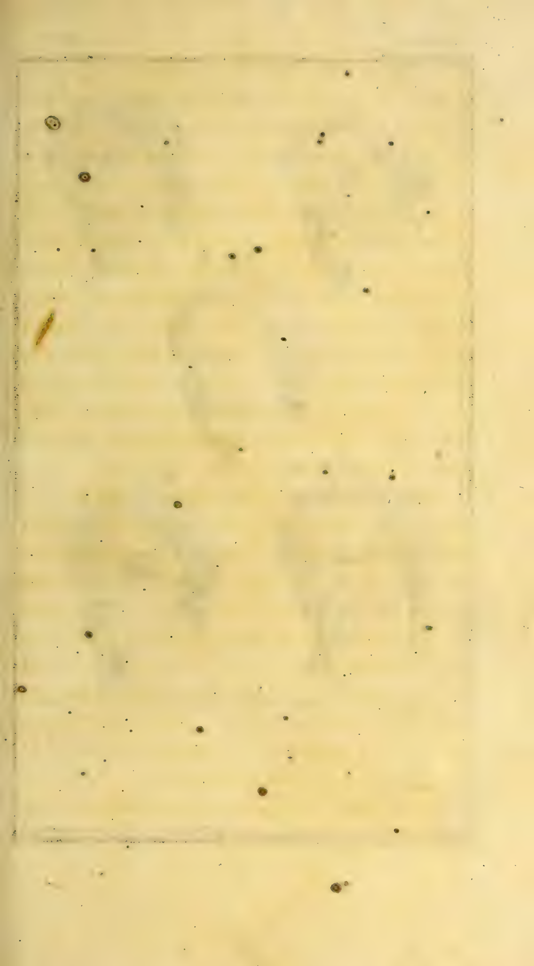


Fig. 1.



Fig. 2.



Fig 3

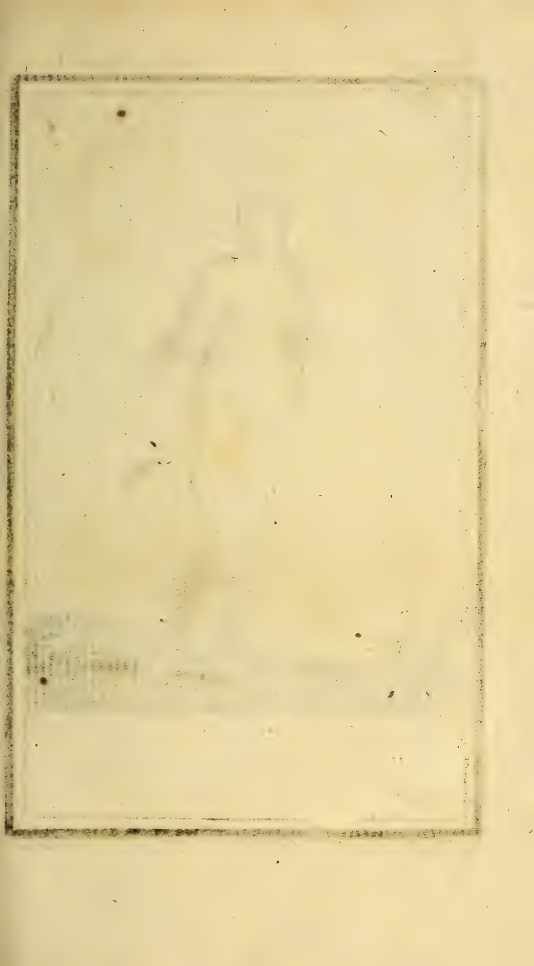


Fig 4



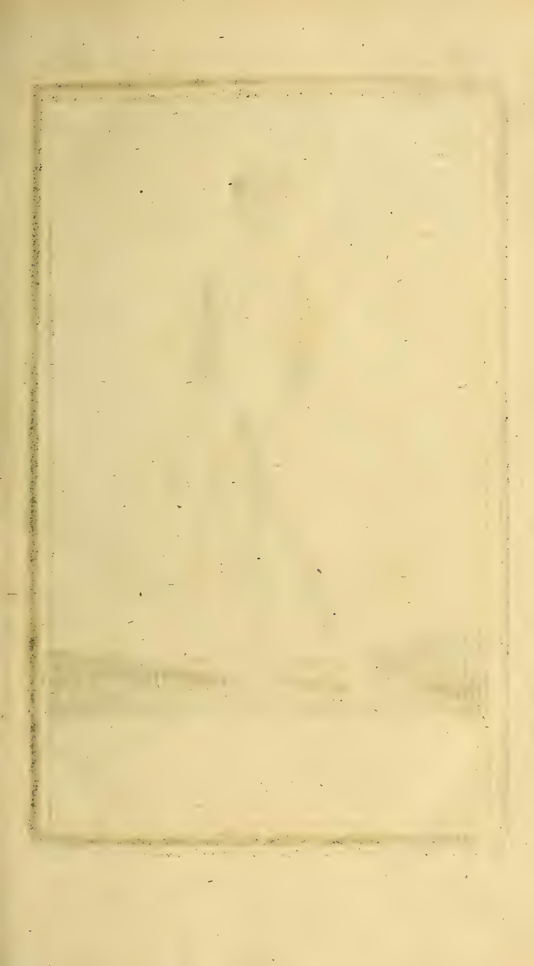
Fig 5.







J.M. Moreau J.^n inv. J. Pouquet Sculp.





J.M. Moreau J.ne inv An Pauquet Sculp.t

très-générale, très-constante; cette forme est la pensée. Il nous est impossible d'appercevoir notre ame autrement que par la pensée: cette forme n'a rien de divisible, rien d'étendu, rien d'impénétrable, rien de matériel; donc le sujet de cette forme, notre ame, est indivisible et immatériel. Notre corps, au contraire, et tous les autres corps, ont plusieurs formes; chacune de ces formes est composée, divisible, variable, destructible, et toutes sont relatives aux différens organes avec lesquels nous les appercevons: notre corps, et toute la matière, n'a donc rien de constant, rien de réel, rien de général par où nous puissions la saisir et nous assurer de la connoître. Un aveugle n'a nulle idée de l'objet matériel qui nous représente les images des corps; un lépreux dont la peau seroit insensible, n'auroit aucune des idées que le toucher fait naître; un sourd ne peut connoître les sons. Qu'on détruise successivement ces trois moyens de sensations dans l'homme qui en est pourvu, l'ame n'en existera pas moins; ses fonctions intérieures subsisteront, et la pensée se manifestera toujours au dedans de lui-même. Otez, au con-

traire, toutes ses qualités à la matière; ôtez-lui ses couleurs, son étendue, sa solidité, et toutes les autres propriétés relatives à nos sens, vous l'anéantirez. Notre ame est donc impérissable, et la matière peut et doit périr.

Il en est de même des autres facultés de notre ame comparées à celles de notre corps et aux propriétés les plus essentielles à toute matière. L'ame veut et commande; le corps obéit tout autant qu'il le peut. L'ame s'unit intimement à tel objet qu'il lui plaît; la distance, la grandeur, la figure, rien ne peut nuire à cette union lorsque l'ame la veut; elle se fait, et se fait en un instant: le corps ne peut s'unir à rien; il est blessé de tout ce qui le touche de trop près; il lui faut beaucoup de temps pour s'approcher d'un autre corps; tout lui résiste, tout est obstacle; son mouvement cesse au moindre choc. La volonté n'est-elle donc qu'un mouvement corporel, et la contemplation un simple attouchement? Comment cet attouchement pourroit-il se faire sur un objet éloigné, sur un sujet abstrait? Comment ce mouvement pourroit-il s'opérer en un instant indivisible? A-t-on jamais conçu de mouvement sans qu'il

y eût de l'espace et du temps ? La volonté, si c'est un mouvement, n'est donc pas un mouvement matériel ; et si l'union de l'ame à son objet est un attouchement, un contact, cet attouchement ne se fait-il pas au loin ? ce contact n'est-il pas une pénétration ? qualités absolument opposées à celles de la matière, et qui ne peuvent par conséquent appartenir qu'à un être immatériel.

Mais je crains de m'être déja trop étendu sur un sujet que bien des gens regarderont peut-être comme étranger à notre objet : des considérations sur l'ame doivent-elles se trouver dans un livre d'histoire naturelle? J'avoue que je serois peu touché de cette réflexion, si je me sentois assez de force pour traiter dignement des matières aussi élevées, et que je n'ai abrégé mes pensées que par la crainte de ne pouvoir comprendre ce grand sujet dans toute son étendue. Pourquoi vouloir retrancher de l'histoire naturelle de l'homme, l'histoire de la partie la plus noble de son être? pourquoi l'avilir mal-à-propos, et vouloir nous forcer à ne le voir que comme un animal, tandis qu'il est en effet d'une nature très-différente, très-distinguée, et si

supérieure à celle des bêtes, qu'il faudroit être aussi peu éclairé qu'elles le sont pour pouvoir les confondre?

Il est vrai que l'homme ressemble aux animaux par ce qu'il a de matériel, et qu'en voulant le comprendre dans l'énumération de tous les êtres naturels, on est forcé de le mettre dans la classe des animaux : mais, comme je l'ai déja fait sentir, la Nature n'a ni classes ni genres ; elle ne comprend que des individus. Ces genres et ces classes sont l'ouvrage de notre esprit ; ce ne sont que des idées de convention : et lorsque nous mettons l'homme dans l'une de ces classes, nous ne changeons pas la réalité de son être, nous ne dérogeons point à sa noblesse, nous n'altérons pas sa condition, enfin nous n'ôtons rien à la supériorité de la nature humaine sur celle des brutes ; nous ne faisons que placer l'homme avec ce qui lui ressemble le plus, en donnant même à la partie matérielle de son être le premier rang.

En comparant l'homme avec l'animal, on trouvera dans l'un et dans l'autre un corps, une matière organisée, des sens ; de la chair et du sang, du mouvement et une infinité

de choses semblables ; mais toutes ces ressemblances sont extérieures, et ne suffisent pas pour nous faire prononcer que la nature de l'homme est semblable à celle de l'animal. Pour juger de la nature de l'un et de l'autre, il faudroit connoître les qualités intérieures de l'animal aussi bien que nous connoissons les nôtres ; et comme il n'est pas possible que nous ayons jamais connoissance de ce qui se passe à l'intérieur de l'animal, comme nous ne saurons jamais de quel ordre, de quelle espèce peuvent être ses sensations relativement à celles de l'homme, nous ne pouvons juger que par les effets, nous ne pouvons que comparer les résultats des opérations naturelles de l'un et de l'autre.

Voyons donc ces résultats, en commençant par avouer toutes les ressemblances particulières, et en n'examinant que les différences, même les plus générales. On conviendra que le plus stupide des hommes suffit pour conduire le plus spirituel des animaux, il le commande et le fait servir à ses usages, et c'est moins par force et par adresse que par supériorité de nature, et parce qu'il a un projet raisonné, un ordre d'actions et une suite de

moyens par lesquels il contraint l'animal à lui obéir ; car nous ne voyons pas que les animaux qui sont plus forts et plus adroits, commandent aux autres et les fassent servir à leur usage : les plus forts mangent les plus foibles ; mais cette action ne suppose qu'un besoin, un appétit ; qualités fort différentes de celle qui peut produire une suite d'actions dirigées vers le même but. Si les animaux étoient doués de cette faculté, n'en verrions-nous pas quelques uns prendre l'empire sur les autres, et les obliger à leur chercher la nourriture, à les veiller, à les garder, à les soulager lorsqu'ils sont malades ou blessés ? Or il n'y a parmi tous les animaux aucune marque de cette subordination, aucune apparence que quelqu'un d'entre eux connoisse ou sente la supériorité de sa nature sur celle des autres ; par conséquent on doit penser qu'ils sont en effet tous de même nature, et en même temps on doit conclure que celle de l'homme est non seulement fort au-dessus de celle de l'animal, mais qu'elle est aussi tout-à-fait différente.

L'homme rend par un signe extérieur ce qui se passe au dedans de lui ; il commu-

nique sa pensée par la parole : ce signe est commun à toute l'espèce humaine ; l'homme sauvage parle comme l'homme policé, et tous deux parlent naturellement, et parlent pour se faire entendre. Aucun des animaux n'a ce signe de la pensée : ce n'est pas, comme on le croit communément, faute d'organes; la langue du singe a paru aux anatomistes aussi parfaite que celle de l'homme. Le singe parleroit donc s'il pensoit ; si l'ordre de ses pensées avoit quelque chose de commun avec les nôtres, il parleroit notre langue ; et en supposant qu'il n'eût que des pensées de singe, il parleroit aux autres singes : mais on ne les a jamais vus s'entretenir ou discourir ensemble. Ils n'ont donc pas même un ordre, une suite de pensées à leur façon, bien loin d'en avoir de semblables aux nôtres ; il ne se passe à leur intérieur rien de suivi, rien d'ordonné, puisqu'ils n'expriment rien par des signes combinés et arrangés ; ils n'ont donc pas la pensée, même au plus petit degré.

Il est si vrai que ce n'est pas faute d'organes que les animaux ne parlent pas, qu'on en connoît de plusieurs espèces auxquels on

apprend à prononcer des mots, et même à répéter des phrases assez longues; et peut-être y en auroit-il un grand nombre d'autres auxquels on pourroit, si l'on vouloit s'en donner la peine, faire articuler quelques sons *: mais jamais on n'est parvenu à leur faire naître l'idée que ces mots expriment; ils semblent ne les répéter et même ne les articuler que comme un écho ou une machine artificielle les répéteroit ou les articuleroit. Ce ne sont pas les puissances mécaniques ou les organes matériels, mais c'est la puissance intellectuelle, c'est la pensée qui leur manque.

C'est donc parce qu'une langue suppose une suite de pensées que les animaux n'en ont aucune; car quand même on voudroit leur accorder quelque chose de semblable à nos premières appréhensions et à nos sensations les plus grossières et les plus machinales, il paroît certain qu'ils sont incapables de former cette association d'idées qui seule peut produire la réflexion, dans

* M. Leibnitz fait mention d'un chien auquel on avoit appris à prononcer quelques mots allemands et françois.

laquelle cependant consiste l'essence de la pensée : c'est parce qu'ils ne peuvent joindre ensemble aucune idée, qu'ils ne pensent ni ne parlent ; c'est par la même raison qu'ils n'inventent et ne perfectionnent rien. S'ils étoient doués de la puissance de réfléchir, même au plus petit degré, ils seroient capables de quelque espèce de progrès ; ils acquerroient plus d'industrie ; les castors d'aujourd'hui bâtiroient avec plus d'art et de solidité que ne bâtissoient les premiers castors ; l'abeille perfectionneroit encore tous les jours la cellule qu'elle habite : car si on suppose que cette cellule est aussi parfaite qu'elle peut l'être, on donne à cet insecte plus d'esprit que nous n'en avons ; on lui accorde une intelligence supérieure à la nôtre, par laquelle il appercevroit tout d'un coup le dernier point de perfection auquel il doit porter son ouvrage, tandis que nous-mêmes ne voyons jamais clairement ce point, et qu'il nous faut beaucoup de réflexion, de temps et d'habitude pour perfectionner le moindre de nos arts.

D'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux ? pourquoi chaque

espèce ne fait-elle jamais que la même chose, de la même façon ? et pourquoi chaque individu ne la fait-il ni mieux ni plus mal qu'un autre individu ? Y a-t-il de plus forte preuve que leurs opérations ne sont que des résultats mécaniques et purement matériels ? car s'ils avoient la moindre étincelle de la lumière qui nous éclaire, on trouveroit au moins de la variété, si l'on ne voyoit pas de la perfection dans leurs ouvrages ; chaque individu de la même espèce feroit quelque chose d'un peu différent de ce qu'auroit fait un autre individu : mais non, tous travaillent sur le même modèle ; l'ordre de leurs actions est tracé dans l'espèce entière, il n'appartient point à l'individu ; et si l'on vouloit attribuer une ame aux animaux, on seroit obligé à n'en faire qu'une pour chaque espèce, à laquelle chaque individu participeroit également. Cette ame seroit donc nécessairement divisible ; par conséquent elle seroit matérielle et fort différente de la nôtre.

Car pourquoi mettons-nous au contraire tant de diversité et de variété dans nos productions et dans nos ouvrages ? pourquoi l'imitation servile nous coûte-t-elle plus qu'un

nouveau dessin ? c'est parce que notre ame est à nous, qu'elle est indépendante de celle d'un autre, que nous n'avons rien de commun avec notre espèce que la matière de notre corps, et que ce n'est en effet que par les dernières de nos facultés que nous ressemblons aux animaux.

Si les sensations intérieures appartenoient à la matière et dépendoient des organes corporels, ne verrions-nous pas parmi les animaux de même espèce, comme parmi les hommes, des différences marquées dans leurs ouvrages ? ceux qui seroient le mieux organisés, ne feroient-ils pas leurs nids, leurs cellules ou leurs coques, d'une manière plus solide, plus élégante, plus commode ? et si quelqu'un avoit plus de génie qu'un autre, pourroit-il ne le pas manifester de cette façon ? Or tout cela n'arrive pas et n'est jamais arrivé; le plus ou le moins de perfection des organes corporels n'influe donc pas sur la nature des sensations intérieures : n'en doit-on pas conclure que les animaux n'ont point de sensations de cette espèce, et qu'elles ne peuvent appartenir à la matière, ni dépendre pour leur nature des organes corpo-

rels? Ne faut-il pas par conséquent qu'il y ait en nous une substance différente de la matière, qui soit le sujet et la cause qui produit et reçoit ces sensations ?

Mais ces preuves de l'immatérialité de notre ame peuvent s'étendre encore plus loin. Nous avons dit que la Nature marche toujours et agit en tout par degrés imperceptibles et par nuances : cette vérité, qui d'ailleurs ne souffre aucune exception, se dément ici tout-à-fait. Il y a une distance infinie entre les facultés de l'homme et celles du plus parfait animal ; preuve évidente que l'homme est d'une différente nature, que seul il fait une classe à part, de laquelle il faut descendre en parcourant un espace infini, avant que d'arriver à celle des animaux : car si l'homme étoit de l'ordre des animaux, il y auroit dans la Nature un certain nombre d'êtres moins parfaits que l'homme et plus parfaits que l'animal, par lesquels on descendroit insensiblement et par nuances de l'homme au singe : mais cela n'est pas ; on passe tout d'un coup de l'être pensant à l'être matériel, de la puissance intellectuelle à la force mécanique, de l'ordre et du dessein au mouvement aveugle, de la réflexion à l'appétit.

En voilà plus qu'il n'en faut pour nous démontrer l'excellence de notre nature, et la distance immense que la bonté du Créateur a mise entre l'homme et la bête. L'homme est un être raisonnable, l'animal est un être sans raison ; et comme il n'y a point de milieu entre le positif et le négatif, comme il n'y a point d'êtres intermédiaires entre l'être raisonnable et l'être sans raison, il est évident que l'homme est d'une nature entièrement différente de celle de l'animal, qu'il ne lui ressemble que par l'extérieur, et que le juger par cette ressemblance matérielle, c'est se laisser tromper par l'apparence, et fermer volontairement les yeux à la lumière qui doit nous la faire distinguer de la réalité.

Après avoir considéré l'homme intérieur, et avoir démontré la spiritualité de son ame, nous pouvons maintenant examiner l'homme extérieur, et faire l'histoire de son corps : nous en avons recherché l'origine dans les chapitres précédens ; nous avons expliqué sa formation et son développement ; nous avons amené l'homme jusqu'au moment de sa naissance : reprenons-le où nous l'avons laissé ; parcourons les différens âges de sa vie, et

conduisons-le à cet instant où il doit se séparer de son corps, l'abandonner et le rendre à la masse commune de la matière à laquelle il appartient.

DE L'ENFANCE.

Si quelque chose est capable de nous donner une idée de notre foiblesse, c'est l'état où nous nous trouvons immédiatement après la naissance. Incapable de faire encore aucun usage de ses organes et de se servir de ses sens, l'enfant qui naît a besoin de secours de toute espèce ; c'est une image de misère et de douleur ; il est dans ces premiers temps plus foible qu'aucun des animaux ; sa vie incertaine et chancelante paroît devoir finir à chaque instant ; il ne peut se soutenir ni se mouvoir ; à peine a-t-il la force nécessaire pour exister et pour annoncer par des gémissemens les souffrances qu'il éprouve, comme si la Nature vouloit l'avertir qu'il est né pour souffrir, et qu'il ne vient prendre place dans l'espèce humaine que pour en partager les infirmités et les peines.

Ne dédaignons pas de jeter les yeux sur

un état par lequel nous avons tous commencé; voyons-nous au berceau, passons même sur le dégoût que peut donner le détail des soins que cet état exige, et cherchons par quels degrés cette machine délicate, ce corps naissant et à peine vivant, vient à prendre du mouvement, de la consistance et des forces.

L'enfant qui naît passe d'un élément dans un autre : au sortir de l'eau qui l'environnoit de toutes parts dans le sein de sa mère, il se trouve exposé à l'air, et il éprouve dans l'instant les impressions de ce fluide actif; l'air agit sur les nerfs de l'odorat et sur les organes de la respiration; cette action produit une secousse, une espèce d'éternument qui soulève la capacité de la poitrine, et donne à l'air la liberté d'entrer dans les poumons; il dilate leurs vésicules et les gonfle, il s'y échauffe et s'y raréfie jusqu'à un certain degré, après quoi le ressort des fibres dilatées réagit sur ce fluide léger et le fait sortir des poumons. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer ici les causes du mouvement alternatif et continuel de la respiration; nous nous bornerons à parler des effets. Cette fonc-

tion est essentielle à l'homme et à plusieurs espèces d'animaux; c'est ce mouvement qui entretient la vie; s'il cesse, l'animal périt : aussi la respiration ayant une fois commencé, elle ne finit qu'à la mort; et dès que le fœtus respire pour la première fois, il continue à respirer sans interruption. Cependant on peut croire avec quelque fondement que le trou ovale ne se ferme pas tout-à-coup au moment de la naissance, et que par conséquent une partie du sang doit continuer à passer par cette ouverture : tout le sang ne doit donc pas entrer d'abord dans les poumons; et peut-être pourroit-on priver de l'air l'enfant nouveau-né pendant un temps considérable, sans que cette privation lui causât la mort. Je fis, il y a environ dix ans, une expérience sur de petits chiens, qui semble prouver la possibilité de ce que je viens de dire. J'avois pris la précaution de mettre la mère, qui étoit une grosse chienne de l'espèce des plus grands levriers, dans un baquet rempli d'eau chaude; et l'ayant attachée de façon que les parties de derrière trempoient dans l'eau, elle mit bas trois chiens dans cette eau, et ces petits animaux

se trouvèrent au sortir de leurs enveloppes dans un liquide aussi chaud que celui d'où ils sortoient. On aida la mère dans l'accouchement; on accommoda et on lava dans cette eau les petits chiens; ensuite on les fit passer dans un plus petit baquet rempli de lait chaud, sans leur donner le temps de respirer. Je les fis mettre dans du lait au lieu de les laisser dans l'eau, afin qu'ils pussent prendre de la nourriture, s'ils en avoient besoin. On les retint dans le lait où ils étoient plongés, et ils y demeurèrent pendant plus d'une demi-heure; après quoi les ayant retirés les uns après les autres, je les trouvai tous trois vivans : ils commencèrent à respirer et à rendre quelque humeur par la gueule; je les laissai respirer pendant une demi-heure, et ensuite on les replongea dans le lait, que l'on avoit fait réchauffer pendant ce temps; je les y laissai pendant une seconde demi-heure; et les ayant ensuite retirés, il y en avoit deux qui étoient vigoureux, et qui ne paroissoient pas avoir souffert de la privation de l'air, mais le troisième me paroissoit être languissant; je ne jugeai pas à propos de le replonger une seconde fois, je le

fis porter à la mère : elle avoit d'abord fait ces trois chiens dans l'eau, et ensuite elle en avoit encore fait six autres. Ce petit chien qui étoit né dans l'eau, qui d'abord avoit passé plus d'une demi-heure dans le lait avant d'avoir respiré, et encore une autre demi-heure après avoir respiré, n'en étoit pas fort incommodé; car il fut bientôt rétabli sous la mère, et il vécut comme les autres. Des six qui étoient nés dans l'air, j'en fis jeter quatre, de sorte qu'il n'en restoit alors à la mère que deux de ces six, et celui qui étoit né dans l'eau. Je continuai ces épreuves sur les deux autres qui étoient dans le lait; je les laissai respirer une seconde fois pendant une heure environ ; ensuite je les fis mettre de nouveau dans le lait chaud, où ils se trouvèrent plongés pour la troisième fois : je ne sais s'ils en avalèrent ou non ; ils restèrent dans ce liquide pendant une demi-heure ; et lorsqu'on les en tira, ils paroissoient être presque aussi vigoureux qu'auparavant. Cependant les ayant fait porter à la mère, l'un des deux mourut le même jour ; mais je ne pus savoir si c'étoit par accident, ou pour avoir souffert dans le temps qu'il

étoit plongé dans la liqueur et qu'il étoit privé de l'air : l'autre vécut aussi-bien que le premier, et ils prirent tous deux autant d'accroissement que ceux qui n'avoient pas subi cette épreuve. Je n'ai pas suivi ces expériences plus loin ; mais j'en ai assez vu pour être persuadé que la respiration n'est pas aussi absolument nécessaire à l'animal nouveau-né qu'à l'adulte, et qu'il seroit peut-être possible, en s'y prenant avec précaution, d'empêcher de cette façon le trou ovale de se fermer, et de faire, par ce moyen, d'excellens plongeurs, et des espèces d'animaux amphibies qui vivroient également dans l'air et dans l'eau.

L'air trouve ordinairement, en entrant pour la première fois dans les poumons de l'enfant, quelque obstacle causé par la liqueur qui s'est amassée dans la trachée-artère ; cet obstacle est plus ou moins grand à proportion de la viscosité de cette liqueur : mais l'enfant, en naissant, relève sa tête qui étoit penchée en avant sur sa poitrine, et par ce mouvement il alonge le canal de la trachée-artère ; l'air trouve place dans ce canal au moyen de cet agrandissement, il force la

liqueur dans l'intérieur du poumon ; et en dilatant les bronches de ce viscère, il distribue sur leurs parois la mucosité qui s'opposoit à son passage ; le superflu de cette humidité est bientôt desséché par le renouvellement de l'air ; ou si l'enfant en est incommodé, il tousse, et enfin il s'en débarrasse par l'expectoration ; on la voit couler de sa bouche, car il n'a pas encore la force de cracher.

Comme nous ne nous souvenons de rien de ce qui nous arrive alors, nous ne pouvons guère juger du sentiment que produit l'impression de l'air sur l'enfant nouveau-né ; il paroît seulement que les gémissemens et les cris qui se font entendre dans le moment qu'il respire, sont des signes peu équivoques de la douleur que l'action de l'air lui fait ressentir. L'enfant est en effet, jusqu'au moment de sa naissance, accoutumé à la douce chaleur d'un liquide tranquille, et on peut croire que l'action d'un fluide dont la température est inégale, ébranle trop violemment les fibres délicates de son corps ; il paroît être également sensible au chaud et au froid, il gémit en quelque situation qu'il se

trouve, et la douleur paroît être sa première et son unique sensation.

La plupart des animaux ont encore les yeux fermés pendant quelques jours après leur naissance : l'enfant les ouvre aussitôt qu'il est né, mais ils sont fixes et ternes; on n'y voit pas ce brillant qu'ils auront dans la suite, ni le mouvement qui accompagne la vision. Cependant la lumière qui les frappe, semble faire impression, puisque la prunelle, qui a déja jusqu'à une ligne et demie ou deux de diamètre, s'étrécit ou s'élargit à une lumière plus forte ou plus foible, en sorte qu'on pourroit croire qu'elle produit déja une espèce de sentiment; mais ce sentiment est fort obtus : le nouveau-né ne distingue rien ; car ses yeux, même en prenant du mouvement, ne s'arrêtent sur aucun objet ; l'organe est encore imparfait, la cornée est ridée, et peut-être la rétine est-elle aussi trop molle pour recevoir les images des objets et donner la sensation de la vue distincte. Il paroît en être de même des autres sens, ils n'ont pas encore pris une certaine consistance nécessaire à leurs opérations ; et lors même qu'ils sont arrivés à cet état, il se

passe encore beaucoup de temps avant que l'enfant puisse avoir des sensations justes et complètes. Les sens sont des espèces d'instrumens dont il faut apprendre à se servir. Celui de la vue, qui paroît être le plus noble et le plus admirable, est en même temps le moins sûr et le plus illusoire ; ses sensations ne produiroient que des jugemens faux, s'ils n'étoient à tout instant rectifiés par le témoignage du toucher. Celui-ci est le sens solide, c'est la pierre de touche et la mesure de tous les autres sens, c'est le seul qui soit absolument essentiel à l'animal, c'est celui qui est universel et qui est répandu dans toutes les parties de son corps : cependant ce sens même n'est pas encore parfait dans l'enfant au moment de sa naissance. Il donne, à la vérité, des signes de douleur par ses gémissemens et ses cris ; mais il n'a encore aucune expression pour marquer le plaisir ; il ne commence à rire qu'au bout de quarante jours : c'est aussi le temps auquel il commence à pleurer, car auparavant les cris et les gémissemens ne sont point accompagnés de larmes. Il ne paroît donc aucun signe des passions sur le visage du nouveau-né, les

parties de la face n'ont pas même toute la consistance et tout le ressort nécessaires à cette espèce d'expression des sentimens de l'ame : toutes les autres parties du corps, encore foibles et délicates, n'ont que des mouvemens incertains et mal assurés; il ne peut pas se tenir debout; ses jambes et ses cuisses sont encore pliées par l'habitude qu'il a contractée dans le sein de sa mère; il n'a pas la force d'étendre les bras ou de saisir quelque chose avec la main : si on l'abandonnoit, il resteroit couché sur le dos sans pouvoir se retourner.

En réfléchissant sur ce que nous venons de dire, il paroît que la douleur que l'enfant ressent dans les premiers temps, et qu'il exprime par des gémissemens, n'est qu'une sensation corporelle, semblable à celle des animaux qui gémissent aussi dès qu'ils sont nés, et que les sensations de l'ame ne commencent à se manifester qu'au bout de quarante jours; car le rire et les larmes sont des produits de deux sensations intérieures, qui toutes deux dépendent de l'action de l'ame. La première est une émotion agréable qui ne peut naître qu'à la vue ou par le souvenir

d'un objet connu, aimé et desiré ; l'autre est un ébranlement désagréable, mêlé d'attendrissement et d'un retour sur nous-mêmes : toutes deux sont des passions qui supposent des connoissances, des comparaisons et des réflexions ; aussi le rire et les pleurs sont-ils des signes particuliers à l'espèce humaine pour exprimer le plaisir ou la douleur de l'ame, tandis que les cris, les mouvemens et les autres signes des douleurs et des plaisirs du corps, sont communs à l'homme et à la plupart des animaux.

Mais revenons aux parties matérielles et aux affections du corps. La grandeur de l'enfant né à terme est ordinairement de vingt-un pouces : il en naît cependant de beaucoup plus petits, et il y en a même qui n'ont que quatorze pouces, quoiqu'ils aient atteint le terme de neuf mois ; quelques autres au contraire ont plus de vingt-un pouces. La poitrine des enfans de vingt-un pouces, mesurée sur la longueur du sternum, a près de trois pouces, et seulement deux lorsque l'enfant n'en a que quatorze. A neuf mois le fœtus pèse ordinairement douze livres, et quelquefois jusqu'à quatorze ; la tête du

nouveau-né est plus grosse à proportion que le reste du corps, et cette disproportion, qui étoit encore beaucoup plus grande dans le premier âge du fœtus, ne disparoît qu'après la première enfance. La peau de l'enfant qui naît, est fort fine : elle paroît rougeâtre, parce qu'elle est assez transparente pour laisser paroître une nuance foible de la couleur du sang ; on prétend même que les enfans dont la peau est la plus rouge en naissant, sont ceux qui dans la suite auront la peau la plus belle et la plus blanche.

La forme du corps et des membres de l'enfant qui vient de naître, n'est pas bien exprimée : toutes les parties sont trop arrondies ; elles paroissent même gonflées lorsque l'enfant se porte bien et qu'il ne manque pas d'embonpoint. Au bout de trois jours il survient ordinairement une jaunisse, et dans ce même temps il y a du lait dans les mamelles de l'enfant, qu'on exprime avec les doigts ; la surabondance des sucs et le gonflement de toutes les parties du corps diminuent ensuite peu à peu à mesure que l'enfant prend de l'accroissement.

On voit palpiter, dans quelques enfans

nouveau-nés, le sommet de la tête à l'endroit de la fontanelle, et dans tous on y peut sentir le battement des sinus ou des artères du cerveau, si on y porte la main. Il se forme au-dessus de cette ouverture une espèce de croûte ou de gale, quelquefois fort épaisse, et qu'on est obligé de frotter avec des brosses pour la faire tomber à mesure qu'elle se sèche : il semble que cette production qui se fait au-dessus de l'ouverture du crâne, ait quelque analogie avec celle des cornes des animaux, qui tirent aussi leur origine d'une ouverture du crâne et de la substance du cerveau. Nous ferons voir dans la suite que toutes les extrémités des nerfs deviennent solides lorsqu'elles sont exposées à l'air, et que c'est cette substance nerveuse qui produit les ongles, les ergots, les cornes, etc.

La liqueur contenue dans l'amnios laisse sur l'enfant une humeur visqueuse blanchâtre, et quelquefois assez tenace pour qu'on soit obligé de la détremper avec quelque liqueur douce afin de la pouvoir enlever. On a toujours dans ce pays-ci la sage précaution de ne laver l'enfant qu'avec des liqueurs

tièdes : cependant des nations entières, celles même qui habitent les climats froids, sont dans l'usage de plonger leurs enfans dans l'eau froide aussitôt qu'ils sont nés, sans qu'il leur en arrive aucun mal; on dit même que les Lappones laissent leurs enfans dans la neige jusqu'à ce que le froid les ait saisis au point d'arrêter la respiration, et qu'alors elles les plongent dans un bain d'eau chaude; ils n'en sont pas même quittes pour être lavés avec si peu de ménagement au moment de leur naissance, on les lave encore de la même façon trois fois chaque jour pendant la première année de leur vie, et dans les suivantes on les baigne trois fois chaque semaine dans l'eau froide. Les peuples du Nord sont persuadés que les bains froids rendent les hommes plus forts et plus robustes, et c'est par cette raison qu'ils les forcent de bonne heure à en contracter l'habitude. Ce qu'il y a de vrai, c'est que nous ne connoissons pas assez jusqu'où peuvent s'étendre les limites de ce que notre corps est capable de souffrir, d'acquérir ou de perdre par l'habitude : par exemple, les Indiens de l'isthme de l'Amérique se plongent

impunément dans l'eau froide pour se rafraîchir lorsqu'ils sont en sueur; leurs femmes les y jettent quand ils sont ivres, pour faire passer leur ivresse plus promptement; les mères se baignent avec leurs enfans dans l'eau froide un instant après leur accouchement; avec cet usage que nous regarderions comme fort dangereux, ces femmes périssent très-rarement par les suites des couches, au lieu que, malgré tous nos soins, nous en voyons périr un grand nombre parmi nous.

Quelques instans après sa naissance, l'enfant urine: c'est ordinairement lorsqu'il sent la chaleur du feu; quelquefois il rend en même temps le *meconium* ou les excrémens qui se sont formés dans les intestins pendant le temps de son séjour dans la matrice. Cette évacuation ne se fait pas toujours aussi promptement; souvent elle est retardée: mais si elle n'arrivoit pas dans l'espace du premier jour, il seroit à craindre que l'enfant ne s'en trouvât incommodé, et qu'il ne ressentît des douleurs de colique; dans ce cas, on tâche de faciliter cette évacuation par quelques moyens. Le *meconium*

est de couleur noire : on connoît que l'enfant en est absolument débarrassé lorsque les excrémens qui succèdent, ont une autre couleur; ils deviennent blanchâtres. Ce changement arrive ordinairement le deuxième ou le troisième jour : alors leur odeur est beaucoup plus mauvaise que n'est celle du *meconium;* ce qui prouve que la bile et les sucs amers du corps commencent à s'y mêler.

Cette remarque paroît confirmer ce que nous avons dit ci-devant dans le chapitre du développement du fœtus, au sujet de la manière dont il se nourrit : nous avons insinué que ce devoit être par intus-susception, et qu'il ne prenoit aucune nourriture par la bouche; ceci semble prouver que l'estomac et les intestins ne font aucune fonction dans le fœtus, du moins aucune fonction semblable à celles qui s'opèrent dans la suite, lorsque la respiration a commencé à donner du mouvement au diaphragme et à toutes les parties intérieures sur lesquelles il peut agir, puisque ce n'est qu'alors que se fait la digestion et le mélange de la bile et du suc pancréatique avec la

nourriture que l'estomac laisse passer aux intestins. Ainsi, quoique la sécrétion de la bile et du suc du pancréas se fasse dans le fœtus, ces liqueurs demeurent alors dans leurs réservoirs et ne passent point dans les intestins, parce qu'ils sont, aussi-bien que l'estomac, sans mouvement et sans action, par rapport à la nourriture ou aux excrémens qu'ils peuvent contenir.

On ne fait point téter l'enfant aussitôt qu'il est né; on lui donne auparavant le temps de rendre la liqueur et les glaires qui sont dans son estomac, et le *meconium* qui est dans ses intestins : ces matières pourroient faire aigrir le lait et produire un mauvais effet. Ainsi on commence par lui faire avaler un peu de vin sucré pour fortifier son estomac et procurer les évacuations qui doivent le disposer à recevoir la nourriture et à la digérer : ce n'est que dix ou douze heures après la naissance qu'il doit téter pour la première fois.

A peine l'enfant est-il sorti du sein de sa mère, à peine jouit-il de la liberté de mouvoir et d'étendre ses membres, qu'on lui donne de nouveaux liens : on l'emmaillotte,

on le couche la tête fixe et les jambes alongées, les bras pendans à côté du corps; il est entouré de linges et de bandages de toute espèce qui ne lui permettent pas de changer de situation; heureux si on ne l'a point serré au point de l'empêcher de respirer, et si on a eu la précaution de le coucher sur le côté, afin que les eaux qu'il doit rendre par la bouche puissent tomber d'elles-mêmes, car il n'auroit pas la liberté de tourner la tête sur le côté pour en faciliter l'écoulement! Les peuples qui se contentent de couvrir ou de vêtir leurs enfans sans les mettre au maillot, ne font-ils pas mieux que nous? Les Siamois, les Japonois, les Indiens, les Nègres, les sauvages du Canada, ceux de la Virginie, du Bresil, et la plupart des peuples de la partie méridionale de l'Amérique, couchent les enfans nuds sur des lits de coton suspendus, ou les mettent dans des espèces de berceaux couverts et garnis de pelleteries. Je crois que ces usages ne sont pas sujets à autant d'inconvéniens que le nôtre: on ne peut pas éviter, en emmaillottant les enfans, de les gêner au point de leur faire ressentir de la douleur; les

efforts qu'ils font pour se débarrasser, sont plus capables de corrompre l'assemblage de leur corps, que les mauvaises situations où ils pourroient se mettre eux-mêmes s'ils étoient en liberté. Les bandages du maillot peuvent être comparés aux corps que l'on fait porter aux filles dans leur jeunesse : cette espèce de cuirasse, ce vêtement incommode, qu'on a imaginé pour soutenir la taille et l'empêcher de se déformer, cause cependant plus d'incommodités et de difformités qu'il n'en prévient.

Si le mouvement que les enfans veulent se donner dans le maillot peut leur être funeste, l'inaction dans laquelle cet état les retient, peut aussi leur être nuisible : le défaut d'exercice est capable de retarder l'accroissement des membres, et de diminuer les forces du corps. Ainsi les enfans qui ont la liberté de mouvoir leurs membres à leur gré, doivent être plus forts que ceux qui sont emmaillottés : c'étoit pour cette raison que les anciens Péruviens laissoient les bras libres aux enfans dans un maillot fort large ; lorsqu'ils les en tiroient, ils les mettoient en liberté dans un trou fait en

terre et garni de linges, dans lequel ils les descendoient jusqu'à la moitié du corps : de cette façon ils avoient les bras libres, et ils pouvoient mouvoir leur tête et fléchir leur corps à leur gré, sans tomber et sans se blesser ; dès qu'ils pouvoient faire un pas, on leur présentoit la mamelle d'un peu loin comme un appât pour les obliger à marcher. Les petits nègres sont quelquefois dans une situation bien plus fatigante pour téter : ils embrassent l'une des hanches de la mère avec leurs genoux et leurs pieds, et ils la serrent si bien, qu'ils peuvent s'y soutenir sans le secours des bras de la mère ; ils s'attachent à la mamelle avec leurs mains, et ils la sucent constamment sans se déranger et sans tomber, malgré les différens mouvemens de la mère, qui, pendant ce temps, travaille à son ordinaire. Ces enfans commencent à marcher dès le second mois, ou plutôt à se traîner sur les genoux et sur les mains : cet exercice leur donne pour la suite la facilité de courir dans cette situation presque aussi vîte que s'ils étoient sur leurs pieds.

Les enfans nouveau-nés dorment beau-

coup ; mais leur sommeil est souvent interrompu : ils ont aussi besoin de prendre souvent de la nourriture ; on les fait téter pendant la journée, de deux heures en deux heures, et pendant la nuit, à chaque fois qu'ils se réveillent. Ils dorment pendant la plus grande partie du jour et de la nuit dans les premiers temps de leur vie; ils semblent même n'être éveillés que par la douleur ou par la faim : aussi les plaintes et les cris succèdent presque toujours à leur sommeil. Comme ils sont obligés de demeurer dans la même situation dans le berceau, et qu'ils sont toujours contraints par les entraves du maillot, cette situation devient fatigante et douloureuse après un certain temps; ils sont mouillés et souvent refroidis par leurs excrémens, dont l'âcreté offense la peau, qui est fine et délicate, et par conséquent très-sensible. Dans cet état, les enfans ne font que des efforts impuissans ; ils n'ont, dans leur foiblesse, que l'expression des gémissemens pour demander du soulagement. On doit avoir la plus grande attention à les secourir, ou plutôt il faut prévenir tous ces inconvéniens en changeant une partie de leurs vête-

mens au moins deux ou trois fois par jour, et même dans la nuit; ce soin est si nécessaire, que les sauvages mêmes y sont attentifs, quoique le linge manque aux sauvages, et qu'il ne leur soit pas possible de changer aussi souvent de pelleterie que nous pouvons changer de linge. Ils suppléent à ce défaut en mettant dans les endroits convenables quelque matière assez commune pour qu'ils ne soient pas dans la nécessité de l'épargner. Dans la partie septentrionale de l'Amérique, on met au fond des berceaux une bonne quantité de cette poudre que l'on tire du bois qui a été rongé des vers, et que l'on appelle communément *vermoulu;* les enfans sont couchés sur cette poudre, et recouverts de pelleteries. On prétend que cette sorte de lit est aussi douce et aussi molle que la plume: mais ce n'est pas pour flatter la délicatesse des enfans que cet usage est introduit; c'est seulement pour les tenir propres : en effet, cette poudre pompe l'humidité, et après un certain temps on la renouvelle. En Virginie, on attache les enfans nuds sur une planche garnie de coton, qui est percée pour l'écoulement des excrémens. Le froid de ce

pays devroit contrarier cette pratique, qui est presque générale en Orient, et sur-tout en Turquie. Au reste, cette précaution supprime toute sorte de soins; c'est toujours le moyen le plus sûr de prévenir les effets de la négligence ordinaire des nourrices. Il n'y a que la tendresse maternelle qui soit capable de cette vigilance continuelle, de ces petites attentions si nécessaires; peut-on l'espérer des nourrices mercenaires et grossières?

Les unes abandonnent leurs enfans pendant plusieurs heures sans avoir la moindre inquiétude sur leur état; d'autres sont assez cruelles pour n'être pas touchées de leurs gémissemens : alors ces petits infortunés entrent dans une sorte de désespoir; ils font tous les efforts dont ils sont capables; ils poussent des cris qui durent autant que leurs forces; enfin ces excès leur causent des maladies, ou au moins les mettent dans un état de fatigue et d'abattement qui dérange leur tempérament, et qui peut même influer sur leur caractère. Il est un usage dont les nourrices nonchalantes et paresseuses abusent souvent : au lieu d'employer des moyens efficaces pour soulager l'enfant, elles

se contentent d'agiter le berceau en le faisant balancer sur les côtés ; ce mouvement lui donne une sorte de distraction qui appaise ses cris. En continuant le même mouvement, on l'étourdit, et à la fin on l'endort; mais ce sommeil forcé n'est qu'un palliatif qui ne détruit pas la cause du mal présent : au contraire, on pourroit causer un mal réel aux enfans en les berçant pendant un trop long temps, on les feroit vomir ; peut-être aussi que cette agitation est capable de leur ébranler la tête et d'y causer du dérangement.

Avant que de bercer les enfans, il faut être sûr qu'il ne leur manque rien, et on ne doit jamais les agiter au point de les étourdir; si on s'apperçoit qu'ils ne dorment pas assez, il suffit d'un mouvement lent et égal pour les assoupir. On ne doit donc les bercer que rarement; car si on les y accoutume, ils ne peuvent plus dormir autrement. Pour que leur santé soit bonne, il faut que leur sommeil soit naturel et long; cependant s'ils dormoient trop, il seroit à craindre que leur tempérament n'en souffrît : dans ce cas, il faut les tirer du berceau et les éveiller par de petits mouvemens, leur faire entendre

des sons doux et agréables, leur faire voir quelque chose de brillant. C'est à cet âge que l'on reçoit les premières impressions des sens : elles sont sans doute plus importantes que l'on ne croit pour le reste de la vie.

Les yeux des enfans se portent toujours du côté le plus éclairé de l'endroit qu'ils habitent; et s'il n'y a que l'un de leurs yeux qui puisse s'y fixer, l'autre n'étant pas exercé, n'acquerra pas autant de force. Pour prévenir cet inconvénient, il faut placer le berceau de façon qu'il soit éclairé par les pieds, soit que la lumière vienne d'une fenêtre ou d'un flambeau. Dans cette position, les deux yeux de l'enfant peuvent la recevoir en même temps, et acquérir par l'exercice une force égale. Si l'un des yeux prend plus de force que l'autre, l'enfant deviendra louche; car nous avons prouvé que l'inégalité de force dans les yeux est la cause du regard louche *.

La nourrice ne doit donner à l'enfant que le lait de ses mamelles pour toute nourri-

* Voyez les *Mémoires de l'académie des sciences*, année 174

ture, au moins pendant les deux premiers mois; il ne faudroit même lui faire prendre aucun autre aliment pendant le troisième et le quatrième mois, sur-tout lorsque son tempérament est foible et délicat. Quelque robuste que puisse être un enfant, il pourroit en arriver de grands inconvéniens, si on lui donnoit d'autre nourriture que le lait de la nourrice avant la fin du premier mois. En Hollande, en Italie, en Turquie, et en général dans tout le Levant, on ne donne aux enfans que le lait des mamelles pendant un an entier; les sauvages du Canada les allaitent jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept ans. Dans ce pays-ci, comme la plupart des nourrices n'ont pas assez de lait pour fournir à l'appétit de leurs enfans, elles cherchent à l'épargner, et pour cela elles leur donnent un aliment composé de farine et de lait, même dès les premiers jours de leur naissance. Cette nourriture appaise la faim; mais l'estomac et les intestins de ces enfans étant à peine ouverts et encore trop foibles pour digérer un aliment grossier et visqueux, ils souffrent, deviennent malades, et périssent quelquefois de cette espèce d'indigestion.

Le lait des animaux peut suppléer au défaut de celui des femmes ; si les nourrices en manquoient dans certains cas, ou s'il y avoit quelque chose à craindre pour elles de la part de l'enfant, on pourroit lui donner à téter le mamelon d'un animal, afin qu'il reçût le lait dans un degré de chaleur toujours égal et convenable, et sur-tout afin que sa propre salive se mêlât avec le lait pour en faciliter la digestion, comme cela se fait par le moyen de la succion, parce que les muscles qui sont alors en mouvement, font couler la salive en pressant les glandes et les autres vaisseaux. J'ai connu à la campagne quelques paysans qui n'ont pas eu d'autres nourrices que des brebis, et ces paysans étoient aussi vigoureux que les autres.

Après deux ou trois mois, lorsque l'enfant a acquis des forces, on commence à lui donner une nourriture un peu plus solide ; on fait cuire de la farine avec du lait : c'est une sorte de pain qui dispose peu à peu son estomac à recevoir le pain ordinaire et les autres alimens dont il doit se nourrir dans la suite.

Pour parvenir à l'usage des alimens solides,

on augmente peu à peu la consistance des alimens liquides : ainsi, après avoir nourri l'enfant avec de la farine délayée et cuite dans du lait, on lui donne du pain trempé dans une liqueur convenable. Les enfans, dans la première année de leur âge, sont incapables de broyer les alimens : les dents leur manquent ; ils n'en ont encore que le germe enveloppé dans des gencives si molles, que leur foible résistance ne feroit aucun effet sur des matières solides. On voit certaines nourrices, sur-tout dans le bas peuple, qui mâchent des alimens pour les faire avaler ensuite à leurs enfans. Avant que de réfléchir sur cette pratique, écartons toute idée de dégoût, et soyons persuadés qu'à cet âge les enfans ne peuvent en avoir aucune impression; en effet, ils ne sont pas moins avides de recevoir leur nourriture de la bouche de la nourrice que de ses mamelles : au contraire, il semble que la Nature ait introduit cet usage dans plusieurs pays fort éloignés les uns des autres; il est en Italie, en Turquie, et dans presque toute l'Asie ; on le retrouve en Amérique, dans les Antilles, au Canada, etc. Je le crois fort utile aux enfans, et très-con-

venable à leur état; c'est le seul moyen de fournir à leur estomac toute la salive qui est nécessaire pour la digestion des alimens solides. Si la nourrice mâche du pain, sa salive le détrempe et en fait une nourriture bien meilleure que s'il étoit détrempé avec toute autre liqueur; cependant cette précaution ne peut être nécessaire que jusqu'à ce qu'ils puissent faire usage de leurs dents, broyer les alimens et les détremper de leur propre salive.

Les dents que l'on appelle *incisives* sont au nombre de huit, quatre au devant de chaque mâchoire: leurs germes se développent ordinairement les premiers; communément ce n'est pas plus tôt qu'à l'âge de sept mois, souvent à celui de huit ou dix mois, et d'autres fois à la fin de la première année. Ce développement est quelquefois très-prématuré; on voit assez souvent des enfans naître avec des dents assez grandes pour déchirer le sein de leur nourrice: on a aussi trouvé des dents bien formées dans des fœtus long-temps avant le terme ordinaire de la naissance.

Le germe des dents est d'abord contenu dans l'alvéole, et recouvert par la gencive;

en croissant, il pousse des racines au fond de l'alvéole, et il s'étend du côté de la gencive : le corps de la dent presse peu à peu contre cette membrane, et la distend au point de la rompre et de la déchirer pour passer au travers. Cette opération, quoique naturelle, ne suit pas les lois ordinaires de la Nature, qui agit à tout instant dans le corps humain sans y causer la moindre douleur, et même sans exciter aucune sensation ; ici il se fait un effort violent et douloureux qui est accompagné de pleurs et de cris, et qui a quelquefois des suites fâcheuses : les enfans perdent d'abord leur gaieté et leur enjouement ; on les voit tristes et inquiets : alors leur gencive est rouge et gonflée, et ensuite elle blanchit lorsque la pression est au point d'intercepter le cours du sang dans les vaisseaux ; ils y portent le doigt à tout moment pour tâcher d'appaiser la démangeaison qu'ils y ressentent. On leur facilite ce petit soulagement en mettant au bout de leur hochet un morceau d'ivoire ou de corail, ou de quelque autre corps dur et poli ; ils le portent d'eux-mêmes à leur bouche, et ils le serrent entre les gencives à l'endroit

douloureux : cet effort opposé à celui de la dent, relâche la gencive et calme la douleur pour un instant ; il contribue aussi à l'amincissement de la membrane de la gencive, qui, étant pressée des deux côtés à la fois, doit se rompre plus aisément ; mais souvent cette rupture ne se fait qu'avec beaucoup de peine et de danger. La Nature s'oppose à elle-même ses propres forces ; lorsque les gencives sont plus fermes qu'à l'ordinaire par la solidité des fibres dont elles sont tissues, elles résistent plus long-temps à la pression de la dent : alors l'effort est si grand de part et d'autre, qu'il cause une inflammation accompagnée de tous ses symptômes ; ce qui est, comme on le sait, capable de causer la mort. Pour prévenir ces accidens, on a recours à l'art ; on coupe la gencive sur la dent : au moyen de cette petite opération, la tension et l'inflammation de la gencive cessent, et la dent trouve un libre passage.

Les dents canines sont à côté des incisives au nombre de quatre ; elles sortent ordinairement dans le neuvième ou le dixième mois. Sur la fin de la première ou dans le courant

de la seconde année, on voit paroître seize autres dents, que l'on appelle *molaires* ou *mâchelières,* quatre à côté de chacune des canines. Ces termes pour la sortie des dents varient: on prétend que celles de la mâchoire supérieure paroissent ordinairement plus tôt; cependant il arrive aussi quelquefois qu'elles sortent plus tard que celles de la mâchoire inférieure.

Les dents incisives, les canines et les quatre premières mâchelières tombent naturellement dans la cinquième, la sixième ou la septième année; mais elles sont remplacées par d'autres qui paroissent dans la septième année, souvent plus tard, et quelquefois elles ne sortent qu'à l'âge de puberté: la chûte de ces seize dents est causée par le développement d'un second germe placé au fond de l'alvéole, qui en croissant les pousse au dehors. Ce germe manque aux autres mâchelières : aussi ne tombent-elles que par accident, et leur perte n'est presque jamais réparée.

Il y a encore quatre autres dents qui sont placées à chacune des deux extrémités des mâchoires; ces dents manquent à plusieurs

personnes : leur développement est plus tardif que celui des autres dents ; il ne se fait ordinairement qu'à l'âge de puberté, et quelquefois dans un âge beaucoup plus avancé. On les a nommées *dents de sagesse ;* elles paroissent successivement l'une après l'autre, ou deux en même temps, indifféremment en haut ou en bas ; et le nombre des dents en général ne varie que parce que celui des dents de sagesse n'est pas toujours le même : de là vient la différence de vingt-huit à trente-deux dans le nombre total des dents. On croit avoir observé que les femmes en ont ordinairement moins que les hommes.

Quelques auteurs ont prétendu que les dents croissoient pendant tout le cours de la vie, et qu'elles augmenteroient en longueur dans l'homme, comme dans certains animaux, à mesure qu'il avanceroit en âge, si le frottement des alimens ne les usoit pas continuellement : mais cette opinion paroît être démentie par l'expérience ; car les gens qui ne vivent que d'alimens liquides, n'ont pas les dents plus longues que ceux qui mangent des choses dures ; et si quelque chose est capable d'user les dents, c'est leur

frottement mutuel les unes contre les autres, plutôt que celui des alimens. D'ailleurs on a pu se tromper au sujet de l'accroissement des dents de quelques animaux, en confondant les dents avec les défenses : par exemple, les défenses des sangliers croissent pendant toute la vie de ces animaux ; il en est de même de celles de l'éléphant : mais il est fort douteux que leurs dents prennent aucun accroissement lorsqu'elles sont une fois arrivées à leur grandeur naturelle. Les défenses ont beaucoup plus de rapport avec les cornes qu'avec les dents. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner ces différences ; nous remarquerons seulement que les premières dents ne sont pas d'une substance aussi solide que l'est celle des dents qui leur succèdent : ces premières dents n'ont aussi que fort peu de racine ; elles ne sont pas infixées dans la mâchoire, et elles s'ébranlent très-aisément.

Bien des gens prétendent que les cheveux que l'enfant apporte en naissant, sont toujours bruns, mais que ces premiers cheveux tombent bientôt, et qu'ils sont remplacés par d'autres de couleur différente. Je ne sais

si cette remarque est vraie : presque tous les enfans ont les cheveux blonds, et souvent presque blancs; quelques uns les ont roux, et d'autres les ont noirs; mais tous ceux qui doivent être un jour blonds, châtains ou bruns, ont les cheveux plus ou moins blonds dans le premier âge. Ceux qui doivent être blonds, ont ordinairement les yeux bleus; les roux ont les yeux d'un jaune ardent, les bruns d'un jaune foible et brun : mais ces couleurs ne sont pas bien marquées dans les yeux des enfans qui viennent de naître, ils ont alors presque tous les yeux bleus.

Lorsqu'on laisse crier les enfans trop fort et trop long-temps, ces efforts leur causent des descentes, qu'il faut avoir grand soin de rétablir promptement par un bandage : ils guérissent aisément par ce secours; mais si l'on négligeoit cette incommodité, ils seroient en danger de la garder toute leur vie. Les bornes que nous nous sommes prescrites ne permettent pas que nous parlions des maladies particulières aux enfans : je ne ferai sur cela qu'une remarque; c'est que les vers et les maladies vermineuses aux-

quelles ils sont sujets, ont une cause bien marquée dans la qualité de leurs alimens : le lait est une espèce de chyle, une nourriture dépurée, qui contient par conséquent plus de nourriture réelle, plus de cette matière organique et productive dont nous avons tant parlé, et qui, lorsqu'elle n'est pas digérée par l'estomac de l'enfant pour servir à sa nutrition et à l'accroissement de son corps, prend, par l'activité qui lui est essentielle, d'autres formes, et produit des êtres animés, des vers en si grande quantité, que l'enfant est souvent en danger d'en périr. En permettant aux enfans de boire de temps en temps un peu de vin, on préviendroit peut-être une partie des mauvais effets que causent les vers : car les liqueurs fermentées s'opposent à leur génération ; elles contiennent fort peu de parties organiques et nutritives, et c'est principalement par son action sur les solides, que le vin donne des forces ; il nourrit moins le corps qu'il ne le fortifie. Au reste, la plupart des enfans aiment le vin, ou du moins s'accoutument fort aisément à en boire.

Quelque délicat que l'on soit dans l'en-

fance, on est à cet âge moins sensible au froid que dans tous les autres temps de la vie : la chaleur intérieure est apparemment plus grande. On sait que le pouls des enfans est bien plus fréquent que celui des adultes : cela seul suffiroit pour faire penser que la chaleur intérieure est plus grande dans la même proportion, et l'on ne peut guère douter que les petits animaux n'aient plus de chaleur que les grands par cette même raison ; car la fréquence du battement du cœur et des artères est d'autant plus grande que l'animal est plus petit : cela s'observe dans les différentes espèces aussi-bien que dans la même espèce ; le pouls d'un enfant ou d'un homme de petite stature est plus fréquent que celui d'une personne adulte ou d'un homme de haute taille, le pouls d'un bœuf est plus lent que celui d'un homme, et celui d'un chien est plus fréquent ; et les battemens du cœur d'un animal encore plus petit, comme d'un moineau, se succèdent si promptement, qu'à peine peut-on les compter.

La vie de l'enfant est fort chancelante jusqu'à l'âge de trois ans ; mais dans les deux

ou trois années suivantes, elle s'assure, et l'enfant de six ou sept ans est plus assuré de vivre qu'on ne l'est à tout autre âge. En consultant les nouvelles tables qu'on a faites à Londres sur les degrés de la mortalité du genre humain dans les différens âges, il paroît que d'un certain nombre d'enfans nés en même temps, il en meurt plus d'un quart dans la première année, plus d'un tiers en deux ans, et au moins la moitié dans les trois premières années. Si ce calcul étoit juste, on pourroit donc parier, lorsqu'un enfant vient au monde, qu'il ne vivra que trois ans : observation bien triste pour l'espèce humaine; car on croit vulgairement qu'un homme qui meurt à vingt-cinq ans, doit être plaint sur sa destinée et sur le peu de durée de sa vie, tandis que, suivant ces tables, la moitié du genre humain devroit périr avant l'âge de trois ans; par conséquent tous les hommes qui ont vécu plus de trois ans, loin de se plaindre de leur sort, devroient se regarder comme traités plus favorablement que les autres par le Créateur. Mais cette mortalité des enfans n'est pas, à beaucoup près, aussi grande par-tout qu'elle

l'est à Londres; car M. Dupré de Saint-Maur s'est assuré, par un grand nombre d'observations faites en France, qu'il faut sept ou huit années pour que la moitié des enfans nés en même temps soit éteinte : on peut donc parier en ce pays qu'un enfant qui vient de naître, vivra sept ou huit ans. Lorsque l'enfant a atteint l'âge de cinq, six ou sept ans, il paroît par ces mêmes observations que sa vie est plus assurée qu'à tout autre âge : car on peut parier pour quarante-deux ans de vie de plus, au lieu qu'à mesure que l'on vit au-delà de cinq, six ou sept ans, le nombre des années que l'on peut espérer de vivre, va toujours en diminuant; de sorte qu'à douze ans on ne peut plus parier que pour trente-neuf ans, à vingt ans pour trente-trois ans et demi, à trente ans pour vingt-huit années de vie de plus, et ainsi de suite jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, qu'on peut encore parier raisonnablement de vivre trois ans *.

Il y a quelque chose d'assez remarquable dans l'accroissement du corps humain : le fœtus, dans le sein de la mère, croît tou-

* Voyez ci-après les tables de M. Dupré de Saint-Maur.

jours de plus en plus jusqu'au moment de la naissance ; l'enfant au contraire croît toujours de moins en moins jusqu'à l'âge de puberté, auquel il croît, pour ainsi dire, tout-à-coup, et arrive en fort peu de temps à la hauteur qu'il doit avoir pour toujours. Je ne parle pas du premier temps après la conception, ni de l'accroissement qui succède immédiatement à la formation du fœtus ; je prends le fœtus à un mois, lorsque toutes ses parties sont développées ; il a un pouce de hauteur alors ; à deux mois, deux pouces un quart ; à trois mois, trois pouces et demi : à quatre mois, cinq pouces et plus ; à cinq mois, six pouces et demi ou sept pouces ; à six mois, huit pouces et demi ou neuf pouces ; à sept mois, onze pouces et plus ; à huit mois, quatorze pouces ; à neuf mois, dix-huit pouces. Toutes ces mesures varient beaucoup dans les différens sujets, et ce n'est qu'en prenant les termes moyens que je les ai déterminées : par exemple, il naît des enfans de vingt-deux pouces et de quatorze, j'ai pris dix-huit pouces pour le terme moyen. Il en est de même des autres mesures. Mais quand il y auroit des variétés dans chaque

mesure particulière, cela seroit indifférent à ce que j'en veux conclure : le résultat sera toujours que le fœtus croît de plus en plus en longueur, tant qu'il est dans le sein de sa mère ; mais s'il a dix-huit pouces en naissant, il ne grandira, pendant les douze mois suivans, que de six ou sept pouces au plus, c'est-à-dire qu'à la fin de la première année il aura vingt-quatre ou vingt-cinq pouces; à deux ans, il n'en aura que vingt-huit ou vingt-neuf; à trois ans, trente ou trente-deux au plus, et ensuite il ne grandira guère que d'un pouce et demi ou deux pouces par an jusqu'à l'âge de puberté. Ainsi le fœtus croît plus en un mois sur la fin de son séjour dans la matrice, que l'enfant ne croît en un an jusqu'à cet âge de puberté où la Nature semble faire un effort pour achever de développer et de perfectionner son ouvrage, en le portant, pour ainsi dire, tout-à-coup au dernier degré de son accroissement.

Tout le monde sait combien il est important pour la santé des enfans de choisir de bonnes nourrices ; il est absolument nécessaire qu'elles soient saines et qu'elles se

portent bien : on n'a que trop d'exemples de la communication réciproque de certaines maladies de la nourrice à l'enfant, et de l'enfant à la nourrice ; il y a eu des villages entiers dont tous les habitans ont été infectés du virus vénérien que quelques nourrices malades avoient communiqué en donnant à d'autres femmes leurs enfans à allaiter.

Si les mères nourrsisoient leurs enfans, il y a apparence qu'ils en seroient plus forts et plus vigoureux : le lait de leur mère doit leur convenir mieux que le lait d'une autre femme ; car le fœtus se nourrit, dans la matrice, d'une liqueur laiteuse qui est fort semblable au lait qui se forme dans les mamelles. L'enfant est donc déja, pour ainsi dire, accoutumé au lait de sa mère, au lieu que le lait d'une autre nourrice est une nourriture nouvelle pour lui, et qui est quelquefois assez différente de la première, pour qu'il ne puisse pas s'y accoutumer : car on voit des enfans qui ne peuvent s'accommoder du lait de certaines femmes ; ils maigrissent, ils deviennent languissans et malades. Dès qu'on s'en apperçoit, il faut prendre une autre nourrice : si l'on n'a pas

cette attention, ils périssent en fort peu de temps.

Je ne puis m'empêcher d'observer ici que l'usage où l'on est de rassembler un grand nombre d'enfans dans un même lieu, comme dans les hôpitaux des grandes villes, est extrêmement contraire au principal objet qu'on doit se proposer, qui est de les conserver; la plupart de ces enfans périssent par une espèce de scorbut ou par d'autres maladies qui leur sont communes à tous, auxquelles ils ne seroient pas sujets, s'ils étoient élevés séparément les uns des autres, ou du moins s'ils étoient distribués en plus petit nombre dans différentes habitations à la ville, et encore mieux à la campagne. Le même revenu suffiroit sans doute pour les entretenir, et on éviteroit la perte d'une infinité d'hommes, qui, comme l'on sait, sont la vraie richesse d'un état.

Les enfans commencent à bégayer à douze ou quinze mois : la voyelle qu'ils articulent le plus aisément est l'*a*, parce qu'il ne faut pour cela qu'ouvrir les lèvres et pousser un son ; l'*e* suppose un petit mouvement de plus, la langue se relève en haut en même

temps que les lèvres s'ouvrent ; il en est de même de l'*i*, la langue se relève encore plus, et s'approche des dents de la mâchoire supérieure ; l'*o* demande que la langue s'abaisse, et que les lèvres se serrent ; il faut qu'elles s'alongent un peu, et qu'elles se serrent encore plus pour prononcer l'*u*. Les premières consonnes que les enfans prononcent, sont aussi celles qui demandent le moins de mouvement dans les organes : le *b*, l'*m* et le *p* sont les plus aisées à articuler ; il ne faut, pour le *b* et le *p*, que joindre les deux lèvres et les ouvrir avec vîtesse, et pour l'*m* les ouvrir d'abord et ensuite les joindre avec vîtesse : l'articulation de toutes les autres consonnes suppose des mouvemens plus compliqués que ceux-ci, et il y a un mouvement de la langue dans le *c*, le *d*, le *g*, l'*l*, l'*n*, le *q*, l'*r*, l'*s* et le *t* ; il faut, pour articuler l'*f*, un son continué plus long-temps que pour les autres consonnes. Ainsi de toutes les voyelles l'*a* est la plus aisée, et de toutes les consonnes le *b*, le *p* et l'*m* sont aussi les plus faciles à articuler : il n'est donc pas étonnant que les premiers mots que les enfans prononcent, soient composés de cette

voyelle et de ces consonnes, et l'on doit cesser d'être surpris de ce que dans toutes les langues et chez tous les peuples les enfans commencent toujours par bégayer *baba*, *mama*, *papa*; ces mots ne sont, pour ainsi dire, que les sons les plus naturels à l'homme, parce qu'ils sont les plus aisés à articuler; les lettres qui les composent, ou plutôt les caractères qui les représentent, doivent exister chez tous les peuples qui ont l'écriture ou d'autres signes pour représenter les sons.

On doit seulement observer que les sons de quelques consonnes étant à peu près semblables, comme celui du *b* et du *p*, celui du *c* et de l'*s*, ou du *k* ou du *q* dans de certains cas, celui du *d* et du *t*, celui de l'*f* et de l'*v* consonne, celui du *g* et de l'*j* consonne ou du *g* et du *k*, celui de l'*l* et de l'*r*, il doit y avoir beaucoup de langues où ces différentes consonnes ne se trouvent pas : mais il y aura toujours un *b* ou un *p*, un *c* ou un *s*, un *c* ou bien un *k* ou un *q* dans d'autres cas, un *d* ou un *t*, une *f* ou un *v* consonne, un *g* ou un *j* consonne, une *l* ou une *r*; et il ne peut guère y avoir moins de six ou sept consonnes dans le plus petit de tous les alpha-

bets, parce que ces six ou sept sons ne supposent pas des mouvemens bien compliqués, et qu'ils sont tous très-sensiblement différens entre eux. Les enfans qui n'articulent pas aisément l'*r*, y substituent l'*l*, au lieu du *t* ils articulent le *d*, parce qu'en effet ces premières lettres supposent dans les organes des mouvemens plus difficiles que les dernières; et c'est de cette différence et du choix des consonnes plus ou moins difficiles à exprimer, que vient la douceur ou la dureté d'une langue. Mais il est inutile de nous étendre sur ce sujet.

Il y a des enfans qui à deux ans prononcent distinctement et répètent tout ce qu'on leur dit; mais la plupart ne parlent qu'à deux ans et demi, et très-souvent beaucoup plus tard. On remarque que ceux qui commencent à parler fort tard, ne parlent jamais aussi aisément que les autres; ceux qui parlent de bonne heure, sont en état d'apprendre à lire avant trois ans; j'en ai connu quelques uns qui avoient commencé à apprendre à lire à deux ans, qui lisoient à merveille à quatre ans. Au reste, on ne peut guère décider s'il est fort

utile d'instruire les enfans de si bonne heure : on a tant d'exemples du peu de succès de ces éducations prématurées, on a vu tant de prodiges de quatre ans, de huit ans, de douze ans, de seize ans, qui n'ont été que des sots ou des hommes fort communs à vingt-cinq ou à trente ans, qu'on seroit porté à croire que la meilleure de toutes les éducations est celle qui est la plus ordinaire, celle par laquelle on ne force pas la Nature, celle qui est la moins sévère, celle qui est la plus proportionnée, je ne dis pas aux forces, mais à la foiblesse de l'enfant.

ADDITION

A L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

I.

Enfans nouveau-nés auxquels on est obligé de couper le filet de la langue.

On doit donner à téter aux enfans dix ou douze heures après leur naissance : mais il y a quelques enfans qui ont le filet de la langue si court, que cette espèce de bride les empêche de téter, et l'on est obligé de couper ce filet ; ce qui est d'autant plus difficile qu'il est plus court, parce qu'on ne peut pas lever le bout de la langue pour bien voir ce que l'on coupe. Cependant, lorsque le filet est coupé, il faut donner à téter à l'enfant tout de suite après l'opération ; car il est arrivé

quelquefois que, faute de cette attention, l'enfant avale sa langue à force de sucer le sang qui coule de la petite plaie qu'on lui a faite.

I I.

Sur l'usage du maillot et des corps,

J'ai dit (ci-devant, page 43) que les bandages du maillot, ainsi que les corps qu'on fait porter aux enfans, et aux filles dans leur jeunesse, peuvent corrompre l'assemblage du corps, et produire plus de difformités qu'ils n'en préviennent. On commence heureusement à revenir un peu de cet usage préjudiciable, et l'on ne sauroit trop répéter ce qui a été dit à ce sujet par les plus savans anatomistes. M. Winslow a observé, dans plusieurs femmes et filles de condition, que les côtes inférieures se trouvoient plus basses, et que les portions cartilagineuses de ces côtes étoient plus courbées que dans les filles du bas peuple : il jugea que cette différence ne pouvoit venir que de l'usage habituel des corps, qui sont d'ordi-

naire extrêmement serrés par en-bas. Il explique et démontre, par de très-bonnes raisons, tous les inconvéniens qui en résultent : la respiration, gênée par le serrement des côtes inférieures et par la voûte forcée du diaphragme, trouble la circulation, occasionne des palpitations, des vertiges, des maladies pulmonaires, etc.; la compression forcée de l'estomac, du foie et de la rate, peut aussi produire des accidens plus ou moins fâcheux par rapport aux nerfs, comme des foiblesses, des suffocations, des tremblemens, etc.

Mais ces maux intérieurs ne sont pas les seuls que l'usage des corps occasionne : bien loin de redresser les tailles défectueuses, ils ne font qu'en augmenter les défauts, et toutes les personnes sensées devroient proscrire, dans leurs familles, l'usage du maillot pour leurs enfans, et plus sévèrement encore l'usage des corps pour leurs filles, surtout avant qu'elles aient atteint leur accroissement en entier.

III.

Sur l'accroissement successif des enfans.

Voici la table de l'accroissement successif d'un jeune homme de la plus belle venue, né le 11 avril 1759, et qui avoit,

	pieds.	pouces.	lignes.
Au moment de sa naissance....	1	7	»
A six mois, c'est-à-dire, le 11 octobre suivant, il avoit.....	2	»	»
Ainsi son accroissement depuis la naissance dans les premiers six mois, a été de cinq pouces.			
A un an, c'est-à-dire, le 11 avril 1760, il avoit.........	2	3	»
Ainsi son accroissement pendant ce second semestre, a été de trois pouces.			
A dix-huit mois, c'est-à-dire, le 11 octobre 1760, il avoit....	2	6	»
Ainsi il avoit augmenté dans le troisième semestre de trois pouces.			
A deux ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1761, il avoit.........	2	9	3

	pieds.	pouces.	lignes.
Et par conséquent il a augmenté dans le quatrième semestre de trois pouces trois lignes.			
A deux ans et demi, c'est-à-dire, le 11 octobre 1761, il avoit. . .	2	10	$3\frac{1}{2}$
Ainsi il n'a augmenté dans ce cinquième semestre que d'un pouce et une demi-ligne.			
A trois ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1762, il avoit.	3	»	6
Il avoit par conséquent augmenté dans ce sixième semestre de deux pouces deux lignes et demie.			
A trois ans et demi, c'est-à-dire, le 11 octobre 1762, il avoit.	3	1	1
Et par conséquent il n'avoit augmenté dans ce septième semestre que de sept lignes.			
A quatre ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1763, il avoit.	3	2	$10\frac{1}{2}$
Il avoit donc augmenté dans ce huitième semestre d'un pouce neuf lignes et demie.			
A quatre ans sept mois, c'est-à-			

	pieds.	pouces.	lignes.
dire, le 11 novembre 1763, il avoit........................	3	4	5 ½
Et avoit augmenté dans ces sept mois d'un pouce sept lignes.			
A cinq ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1764, il avoit..........	3	5	3
Il avoit donc augmenté dans ces cinq mois de neuf lignes et demie.			
A cinq ans sept mois, c'est-à-dire, le 11 novembre 1764, il avoit........................	3	6	8
Il avoit donc augmenté dans ces sept mois d'un pouce cinq lignes.			
A six ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1765, il avoit.........	3	7	6 ½
Il a augmenté dans ces cinq mois de dix lignes et demie.			
A six ans six mois dix-neuf jours, c'est-à-dire, le 30 octobre 1765, il avoit........................	3	9	5
Et par conséquent il avoit grandi dans ces six mois dix-neuf jours d'un pouce dix lignes et demie.			

	pieds.	pouces.	lignes.
A sept ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1766, il avoit.........	3	9	11
Il n'avoit par conséquent grandi dans ces cinq mois onze jours que de six lignes.			
A sept ans trois mois, c'est-à-dire, le 11 juillet 1766, il avoit.....................	3	10	11
Ainsi dans ces trois mois il a grandi d'un pouce.			
A sept ans et demi, c'est-à-dire, le 11 octobre 1766, il avoit..	3	11	7
Ainsi dans ces trois mois il a grandi de huit lignes.			
A huit ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1767, il avoit..........	4	»	»
Et par conséquent il n'a grandi dans ces six mois que de neuf lignes.			
A huit ans et demi, c'est-à-dire, le 11 octobre 1767, il avoit......................	4	1	7½
Et par conséquent il avoit grandi dans ces six mois d'un pouce trois lignes et demie.			
A neuf ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1768, il avoit.........	4	2	7¼

	pieds.	pouces.	lignes.
Et par conséquent dans ces six mois il a grandi d'un pouce.			
A neuf ans sept mois douze jours, c'est-à-dire, le 23 novembre 1768, il avoit.......	4	3	9½
Et par conséquent il avoit augmenté dans ces sept mois douze jours d'un pouce deux lignes.			
A dix ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1769, il avoit.........	4	4	5½
Il avoit donc grandi dans ces quatre mois dix-huit jours de huit lignes.			
A onze ans et demi, c'est-à-dire, le 11 octobre 1770, il avoit......................	4	6	11½
Et par conséquent il a grandi dans dix-huit mois de deux pouces cinq lignes et demie.			
A douze ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1771, il avoit.........	4	7	5
Et par conséquent il n'a grandi dans ces six mois que de six lignes.			
A douze ans huit mois, c'est-à-dire, le 11 décembre 1771, il avoit......................	4	8	11

	pieds.	pouces.	lignes.
Et par conséquent il a grandi dans ces huit mois d'un pouce six lignes.			
A treize ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1772, il avoit...........	4	9	$4\frac{1}{2}$
Ainsi dans ces quatre mois il a grandi de cinq lignes et demie.			
A treize ans et demi, c'est-à-dire, le 11 octobre 1772, il avoit.....................	4	10	7
Il avoit donc grandi dans ces six mois d'un pouce deux lignes et demie.			
A quatorze ans, c'est-à-dire, le 11 avril 1773, il avoit......	5	»	2
Il avoit donc grandi dans ces six mois d'un pouce sept lignes.			
A quatorze ans six mois dix jours, c'est-à-dire, le 21 octobre 1773, il avoit........	5	2	6
Et par conséquent il a grandi dans ces six mois dix jours de deux pouces quatre lignes.			
A quinze ans deux jours, c'est-à-dire, le 13 avril 1774, il avoit.....................	5	4	8
Il a donc grandi dans ces cinq			

	pieds.	pouces.	lignes.
mois dix-huit jours de deux pouces deux lignes.			
A quinze ans six mois huit jours, c'est-à-dire, le 19 octobre 1774, il avoit....................	5	5	7
Il n'a donc grandi dans ces six mois six jours que de onze lignes.			
A seize ans trois mois huit jours, c'est-à-dire, le 19 juillet 1775, il avoit..................	5	7	$\frac{1}{2}$
Il a donc grandi dans ces neuf mois d'un pouce cinq lignes et demie.			
A seize ans six mois six jours, c'est-à-dire, le 17 octobre 1775, il avoit....................	5	7	9
Il a donc grandi dans ces deux mois vingt-huit jours de huit lignes et demie.			
A dix-sept ans deux jours, c'est-à-dire, le 13 avril 1776, il avoit.....................	5	8	2
Il n'avoit donc grandi dans ces six mois deux jours que de cinq lignes.			
A dix-sept ans un mois neuf			

	pieds.	pouces.	lignes.
jours, c'est-à-dire, le 20 mai 1776, il avoit.............	5	8	$5\frac{3}{4}$
Il avoit donc grandi dans un mois sept jours de trois lignes trois quarts.			
A dix-sept ans cinq mois cinq jours, c'est-à-dire, le 16 septembre 1776, il avoit.......	5	8	$10\frac{1}{2}$
Il avoit donc grandi dans ces trois mois vingt-six jours de quatre lignes un quart.			
A dix-sept ans sept mois et quatre jours, c'est-à-dire, le 11 novembre 1776, il avoit.......	5	9	»
Toujours mesuré pieds nuds et de la même manière, et il n'a par conséquent grandi dans ces deux derniers mois que d'une ligne et demie.			

Depuis ce temps, c'est-à-dire, depuis quatre mois et demi, la taille de ce grand jeune homme est, pour ainsi dire, stationnaire, et M. son père a remarqué que, pour peu qu'il ait voyagé, couru, dansé la veille du jour où l'on prend sa mesure, il est au-

dessous des neuf pouces le lendemain matin : cette mesure se prend toujours avec la même toise, la même équerre, et par la même personne. Le 30 janvier dernier, après avoir passé toute la nuit au bal, il avoit perdu dix-huit bonnes lignes; il n'avoit, dans ce moment, que cinq pieds sept pouces six lignes foibles, diminution bien considérable, que néanmoins vingt-quatre heures de repos ont rétablie.

Il paroît, en comparant l'accroissement pendant les semestres d'été à celui des semestres d'hiver, que, jusqu'à l'âge de cinq ans, la somme moyenne de l'accroissement pendant l'hiver est égale à la somme de l'accroissement pendant l'été.

Mais, en comparant l'accroissement pendant les semestres d'été à l'accroissement des semestres d'hiver, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à dix, on trouve une très-grande différence ; car la somme moyenne des accroissemens pendant l'été est de sept pouces une ligne, tandis que la somme des accroissemens pendant l'hiver n'est que de quatre pouces une ligne et demie.

Et lorsque l'on compare, dans les années

suivantes, l'accroissement pendant l'hiver à celui de l'été, la différence devient moins grande; mais il me semble néanmoins qu'on peut conclure de cette observation, que l'accroissement du corps est bien plus prompt en été qu'en hiver, et que la chaleur, qui agit généralement sur le développement de tous les êtres organisés, influe considérablement sur l'accroissement du corps humain. Il seroit à desirer que plusieurs personnes prissent la peine de faire une table pareille à celle-ci, sur l'accroissement de quelques uns de leurs enfans. On en pourroit déduire des conséquences que je ne crois pas devoir hasarder d'après ce seul exemple : il m'a été fourni par M. Gueneau de Montbeillard, qui s'est donné le plaisir de prendre toutes ces mesures sur son fils.

On a vu des exemples d'un accroissement très-prompt dans quelques individus; l'*Histoire de l'académie* fait mention d'un enfant des environs de Falaise en Normandie, qui, n'étant pas plus gros ni plus grand qu'un enfant ordinaire en naissant, avoit grandi d'un demi-pied chaque année, jusqu'à l'âge de quatre ans, où il étoit parvenu à trois

pieds et demi de hauteur, et dans les trois années suivantes il avoit encore grandi de quatorze pouces quatre lignes, en sorte qu'il avoit, à l'âge de sept ans, quatre pieds huit pouces quatre lignes, étant sans souliers. Mais cet accroissement, si prompt dans le premier âge de cet enfant, s'est ensuite ralenti; car, dans les trois années suivantes, il n'a crû que de trois pouces deux lignes; en sorte qu'à l'âge de dix ans il n'avoit que quatre pieds onze pouces six lignes, et dans les deux années suivantes il n'a crû que d'un pouce de plus, en sorte qu'à douze ans il avoit en tout cinq pieds six lignes. Mais, comme ce grand enfant étoit en même temps d'une force extraordinaire, et qu'il avoit des signes de puberté dès l'âge de cinq à six ans, on pourroit présumer qu'ayant abusé des forces prématurées de son tempérament, son accroissement s'étoit ralenti par cette cause.

Un autre exemple d'un très-prompt accroissement est celui d'un enfant né en Angleterre, et dont il est parlé dans les *Transactions philosophiques*, n° 475, art. 2. Cet enfant, âgé de deux ans et dix mois, avoit trois pieds huit pouces et demi.

A trois ans un mois, c'est-à-dire, trois mois après, il avoit trois pieds onze pouces.

Il pesoit alors quatre stones, c'est-à-dire, cinquante-six livres.

Le père et la mère étoient de taille commune, et l'enfant, quand il vint au monde, n'avoit rien d'extraordinaire; seulement les parties de la génération étoient d'une grandeur remarquable. A trois ans, la verge en repos avoit trois pouces de longueur, et en action, quatre pouces trois dixièmes, et toutes les parties de la génération étoient accompagnées d'un poil épais et frisé.

A cet âge de trois ans, il avoit la voix mâle, l'intelligence d'un enfant de cinq à six ans, et il battoit et terrassoit ceux de neuf ou dix ans.

Il eût été à desirer qu'on eût suivi plus loin l'accroissement de cet enfant si précoce; mais je n'ai rien trouvé de plus à ce sujet dans les *Transactions philosophiques*.

Pline parle d'un enfant de deux ans qui avoit trois coudées, c'est-à-dire, quatre pieds et demi. Cet enfant marchoit lentement; il étoit encore sans raison, quoiqu'il fût déja pubère, avec une voix mâle et forte. Il mou-

rut tout-à-coup, à l'âge de trois ans, par une contraction convulsive de tous ses membres. Pline ajoute avoir vu lui-même un accroissement à peu près pareil dans le fils de Corneille Tacite, chevalier romain, à l'exception de la puberté qui lui manquoit ; et il semble que ces individus précoces fussent plus communs autrefois qu'ils ne le sont aujourd'hui ; car Pline dit expressément que les Grecs les appeloient *ectrapelos* , mais qu'ils n'ont point de nom dans la langue latine *.

* Plin. lib. VII, cap. 16.

DE LA PUBERTÉ.

La puberté accompagne l'adolescence et précède la jeunesse. Jusqu'alors la Nature ne paroît avoir travaillé que pour la conservation et l'accroissement de son ouvrage; elle ne fournit à l'enfant que ce qui lui est nécessaire pour se nourrir et pour croître; il vit, ou plutôt il végète d'une vie particulière, toujours foible, renfermée en lui-même, et qu'il ne peut communiquer: mais bientôt les principes de vie se multiplient; il a non seulement tout ce qu'il lui faut pour être, mais encore de quoi donner l'existence à d'autres. Cette surabondance de vie, source de la force et de la santé, ne pouvant plus être contenue au dedans, cherche à se répandre au dehors; elle s'annonce par plusieurs signes; l'âge de la puberté est le printemps de la Nature, la saison des plaisirs. Pourrons-nous écrire l'histoire de cet âge

avec assez de circonspection pour ne réveiller dans l'imagination que des idées philosophiques? La puberté, les circonstances qui l'accompagnent, la circoncision, la castration, la virginité, l'impuissance, sont cependant trop essentielles à l'histoire de l'homme pour que nous puissions supprimer les faits qui y ont rapport; nous tâcherons seulement d'entrer dans ces détails avec cette sage retenue qui fait la décence du style, et de les présenter comme nous les avons vus nous-mêmes, avec cette indifférence philosophique qui détruit tout sentiment dans l'expression, et ne laisse aux mots que leur simple signification.

La circoncision est un usage extrêmement ancien et qui subsiste encore dans la plus grande partie de l'Asie. Chez les Hébreux, cette opération devoit se faire huit jours après la naissance de l'enfant; en Turquie on ne la fait pas avant l'âge de sept ou huit ans, et même on attend souvent jusqu'à onze ou douze; en Perse, c'est à l'âge de cinq ou six ans. On guérit la plaie en y appliquant des poudres caustiques ou astringentes, et particulièrement du papier brûlé, qui est,

dit Chardin, le meilleur remède : il ajoute que la circoncision fait beaucoup de douleur aux personnes âgées, qu'elles sont obligées de garder la chambre pendant trois semaines ou un mois, et que quelquefois elles en meurent.

Aux îles Maldives, on circoncit les enfans à l'âge de sept ans, et on les baigne dans la mer pendant six ou sept heures avant l'opération, pour rendre la peau plus tendre et plus molle. Les Israélites se servoient d'un couteau de pierre ; les Juifs conservent encore aujourd'hui cet usage dans la plupart de leurs synagogues : mais les Mahométans se servent d'un couteau de fer ou d'un rasoir.

Dans certaines maladies, on est obligé de faire une opération pareille à la circoncision *. On croit que les Turcs et plusieurs autres peuples chez qui la circoncision est en usage, auroient naturellement le prépuce trop long si on n'avoit pas la précaution de le couper. La Boulaye dit qu'il a vu dans les déserts de Mésopotamie et d'Arabie, le long

* Voyez l'*Anatomie de Dionis*, dem. 4.

des rivières du Tigre et de l'Euphrate, quantité de petits garçons arabes qui avoient le prépuce si long, qu'il croit que sans le secours de la circoncision, ces peuples seroient inhabiles à la génération.

La peau des paupières est aussi plus longue chez les Orientaux que chez les autres peuples, et cette peau est, comme l'on sait, d'une substance semblable à celle du prépuce; mais quel rapport y a-t-il entre l'accroissement de ces deux parties si éloignées?

Une autre circoncision est celle des filles; elle leur est ordonnée, comme aux garçons, en quelques pays d'Arabie et de Perse, comme vers le golfe Persique et vers la mer Rouge: mais ces peuples ne circoncisent les filles que quand elles ont passé l'âge de la puberté, parce qu'il n'y a rien d'excédant avant ce temps-là. Dans d'autres climats, cet accroissement trop grand des nymphes est bien plus prompt, et il est si général chez de certains peuples, comme ceux de la rivière de Benin, qu'ils sont dans l'usage de circoncire toutes les filles aussi-bien que les garçons huit ou quinze jours après leur naissance.

Cette circoncision des filles est même très-ancienne en Afrique : Hérodote en parle comme d'une coutume des Éthiopiens.

La circoncision peût donc être fondée sur la nécessité, et cet usage a du moins pour objet la propreté : mais l'infibulation et la castration ne peuvent avoir d'autre origine que la jalousie ; ces opérations barbares et ridicules ont été imaginées par des esprits noirs et fanatiques, qui, par une basse envie contre le genre humain, ont dicté des lois tristes et cruelles, où la privation fait la vertu, et la mutilation le mérite.

L'infibulation pour les garçons se fait en tirant le prépuce en avant ; on le perce et on le traverse par un gros fil que l'on y laisse jusqu'à ce que les cicatrices des trous soient faites ; alors on substitue au fil un anneau assez grand, qui doit rester en place aussi long-temps qu'il plaît à celui qui a ordonné l'opération, et quelquefois toute la vie. Ceux qui, parmi les moines orientaux, font vœu de chasteté, portent un très-gros anneau pour se mettre dans l'impossibilité d'y manquer. Nous parlerons, dans la suite, de l'infibulation des filles : on ne peut rien imaginer

de bizarre et de ridicule sur ce sujet que les hommes n'aient mis en pratique, ou par passion, ou par superstition.

Dans l'enfance, il n'y a quelquefois qu'un testicule dans le scrotum, et quelquefois point du tout. On ne doit cependant pas toujours juger que les jeunes gens qui sont dans l'un ou l'autre de ces cas, soient en effet privés de ce qui paroît leur manquer; il arrive assez souvent que les testicules sont retenus dans l'abdomen, ou engagés dans les anneaux des muscles : mais souvent ils surmontent avec le temps les obstacles qui les arrêtent, et ils descendent à leur place ordinaire; cela se fait naturellement à l'âge de huit ou dix ans, ou même à l'âge de puberté : ainsi on ne doit pas s'inquiéter pour les enfans qui n'ont point de testicules ou qui n'en ont qu'un. Les adultes sont rarement dans le cas d'avoir les testicules cachés : apparemment qu'à l'âge de puberté la Nature fait un effort pour les faire paroître au dehors; c'est aussi quelquefois par l'effet d'une maladie ou d'un mouvement violent, tel qu'un saut ou une chûte, etc. Quand même les testicules ne se manifestent pas,

on n'en est pas moins propre à la génération; l'on a même observé que ceux qui sont dans cet état, ont plus de vigueur que les autres.

Il se trouve des hommes qui n'ont réellement qu'un testicule : ce défaut ne nuit point à la génération; l'on a remarqué que le testicule qui est seul, est alors beaucoup plus gros qu'à l'ordinaire. Il y a aussi des hommes qui en ont trois : ils sont, dit-on, beaucoup plus vigoureux et plus forts de corps que les autres. On peut voir par l'exemple des animaux, combien ces parties contribuent à la force et au courage : quelle différence entre un bœuf et un taureau, un belier et un mouton, un coq et un chapon!

L'usage de la castration des hommes est fort ancien et généralement assez répandu : c'étoit la peine de l'adultère chez les Égyptiens; il y avoit beaucoup d'eunuques chez les Romains; aujourd'hui dans toute l'Asie et dans une partie de l'Afrique on se sert de ces hommes mutilés pour garder les femmes. En Italie cette opération infame et cruelle n'a pour objet que la perfection d'un vain talent. Les Hottentots coupent un testicule dans l'idée que ce retranchement les rend

plus légers à la course; dans d'autres pays les pauvres mutilent leurs enfans pour éteindre leur postérité, et afin que ces enfans ne se trouvent pas un jour dans la misère et dans l'affliction où ils se trouvent eux-mêmes lorsqu'ils n'ont pas de pain à leur donner.

Il y a plusieurs espèces de castration : ceux qui n'ont en vue que la perfection de la voix, se contentent de couper les deux testicules ; mais ceux qui sont animés par la défiance qu'inspire la jalousie, ne croiroient pas leurs femmes en sûreté si elles étoient gardées par des eunuques de cette espèce ; ils ne veulent que ceux auxquels on a retranché toutes les parties extérieures de la génération.

L'amputation n'est pas le seul moyen dont on se soit servi ; autrefois on empêchoit l'accroissement des testicules, et on les détruisoit, pour ainsi dire, sans aucune incision ; l'on baignoit les enfans dans l'eau chaude et dans des décoctions de plantes, et alors on pressoit et on froissoit les testicules assez long-temps pour en détruire l'organisation ; d'autres étoient dans l'usage de les comprimer avec un instrument : on prétend que

cette sorte de castration ne fait courir aucun risque pour la vie.

L'amputation des testicules n'est pas fort dangereuse ; on la peut faire à tout âge, cependant on préfère le temps de l'enfance : mais l'amputation entière des parties extérieures de la génération est le plus souvent mortelle, si on la fait après l'âge de quinze ans ; et en choisissant l'âge le plus favorable, qui est depuis sept ans jusqu'à dix, il y a toujours du danger. La difficulté qu'il y a de sauver ces sortes d'eunuques dans l'opération, les rend bien plus chers que les autres : Tavernier dit que les premiers coûtent cinq ou six fois plus que les autres en Turquie et en Perse ; Chardin observe que l'amputation totale est toujours accompagnée de la plus vive douleur, qu'on la fait assez sûrement sur les jeunes enfans, mais qu'elle est très-dangereuse passé l'âge de quinze ans, qu'il en réchappe à peine un quart, et qu'il faut six semaines pour guérir la plaie ; Pietro della Valle dit au contraire que ceux à qui on fait cette opération en Perse pour punition du viol et d'autres crimes du même genre, en guérissent fort heureusement,

quoiqu'avancés en âge, et qu'on n'applique que de la cendre sur la plaie. Nous ne savons pas si ceux qui subissoient autrefois la même peine en Égypte, comme le rapporte Diodore de Sicile, s'en tiroient aussi heureusement. Selon Thevenot, il périt toujours un grand nombre des Nègres que les Turcs soumettent à cette opération, quoiqu'ils prennent des enfans de huit ou dix ans.

Outre ces eunuques nègres, il y a d'autres eunuques à Constantinople, dans toute la Turquie, en Perse, etc. qui viennent, pour la plupart, du royaume de Golconde, de la presqu'île en-deçà du Gange, des royaumes d'Assan, d'Aracan, de Pégu et de Malabar où le teint est gris, du golfe de Bengale où ils sont de couleur olivâtre : il y en a de blancs de Géorgie et de Circassie, mais en petit nombre. Tavernier dit qu'étant au royaume de Golconde en 1657, on y fit jusqu'à vingt-deux mille eunuques. Les noirs viennent d'Afrique, principalement d'Éthiopie : ceux-ci sont d'autant plus recherchés et plus chers qu'ils sont plus horribles ; on veut qu'ils aient le nez fort applati, le regard affreux, les lèvres fort grandes et fort grosses,

et sur-tout les dents noires et écartées les unes des autres. Ces peuples ont communément les dents belles ; mais ce seroit un défaut pour un eunuque noir, qui doit être un monstre hideux.

Les eunuques auxquels on n'a ôté que les testicules, ne laissent pas de sentir de l'irritation dans ce qui leur reste, et d'en avoir le signe extérieur, même plus fréquemment que les autres hommes. Cette partie qui leur reste, n'a cependant pris qu'un très-petit accroissement ; car elle demeure à peu près dans le même état où elle étoit avant l'opération : un eunuque fait à l'âge de sept ans, est, à cet égard, à vingt ans comme un enfant de sept ans ; ceux au contraire qui n'ont subi l'opération que dans le temps de la puberté ou un peu plus tard, sont à peu près comme les autres hommes.

Il y a des rapports singuliers, dont nous ignorons les causes, entre les parties de la génération et celles de la gorge : les eunuques n'ont point de barbe ; leur voix, quoique forte et perçante, n'est jamais d'un ton grave ; souvent les maladies secrètes se montrent à la gorge. La correspondance qu'ont

certaines parties du corps humain avec d'autres fort éloignées et fort différentes, et qui est ici si marquée, pourroit s'observer bien plus généralement : mais on ne fait pas assez d'attention aux effets lorsqu'on ne soupçonne pas quelles en peuvent être les causes ; c'est sans doute par cette raison qu'on n'a jamais songé à examiner avec soin ces correspondances dans le corps humain, sur lesquelles cependant roule une grande partie du jeu de la machine animale. Il y a dans les femmes une grande correspondance entre la matrice, les mamelles et la tête ; combien n'en trouveroit-on pas d'autres si les grands médecins tournoient leurs vues de ce côté-là ? Il me paroît que cela seroit peut-être plus utile que la nomenclature de l'anatomie. Ne doit-on pas être bien persuadé que nous ne connoîtrons jamais les premiers principes de nos mouvemens ? Les vrais ressorts de notre organisation ne sont pas ces muscles, ces veines, ces artères, ces nerfs que l'on décrit avec tant d'exactitude et de soin ; il réside, comme nous l'avons dit, des forces intérieures dans les corps organisés, qui ne suivent point du tout les lois de la méca-

nique grossière que nous avons imaginée, et à laquelle nous voudrions tout réduire : au lieu de chercher à connoître ces forces par leurs effets, on a tâché d'en écarter jusqu'à l'idée ; on a voulu les bannir de la philosophie : elles ont reparu cependant, et avec plus d'éclat que jamais, dans la gravitation, dans les affinités chimiques, dans les phénomènes de l'électricité, etc. Mais malgré leur évidence et leur universalité, comme elles agissent à l'intérieur, comme nous ne pouvons les atteindre que par le raisonnement, comme en un mot elles échappent à nos yeux, nous avons peine à les admettre, nous voulons toujours juger par l'extérieur, nous nous imaginons que cet extérieur est tout, il semble qu'il ne nous soit pas permis de pénétrer au-delà, et nous négligeons tout ce qui pourroit nous y conduire.

Les anciens, dont le génie étoit moins limité et la philosophie plus étendue, s'étonnoient moins que nous des faits qu'ils ne pouvoient expliquer; ils voyoient mieux la Nature telle qu'elle est; une sympathie, une correspondance singulière n'étoit pour eux qu'un phénomène, et c'est pour nous un

paradoxe dès que nous ne pouvons le rapporter à nos prétendues lois du mouvement; ils savoient que la Nature opère par des moyens inconnus la plus grande partie de ses effets; ils étoient bien persuadés que nous ne pouvons pas faire l'énumération de ces moyens et de ces ressources de la Nature, qu'il est par conséquent impossible à l'esprit humain de vouloir la limiter en la réduisant à un certain nombre de principes d'action et de moyens d'opération; il leur suffisoit au contraire d'avoir remarqué un certain nombre d'effets relatifs et du même ordre pour constituer une cause.

Qu'avec les anciens on appelle sympathie cette correspondance singulière des différentes parties du corps, ou qu'avec les modernes on la considère comme un rapport inconnu dans l'action des nerfs, cette sympathie ou ce rapport existe dans toute l'économie animale, et l'on ne sauroit trop s'appliquer à en observer les effets, si l'on veut perfectionner la théorie de la médecine. Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ce sujet important : j'observerai seulement que cette correspondance entre la voix et les

parties de la génération se reconnoît non seulement dans les eunuques, mais aussi dans les autres hommes, et même dans les femmes; la voix change dans les hommes à l'âge de puberté, et les femmes qui ont la voix forte, sont soupçonnées d'avoir plus de penchant à l'amour, etc.

Le premier signe de la puberté est une espèce d'engourdissement aux aines, qui devient plus sensible lorsque l'on marche ou lorsque l'on plie le corps en avant; souvent cet engourdissement est accompagné de douleurs assez vives dans toutes les jointures des membres : ceci arrive presque toujours aux jeunes gens qui tiennent un peu du rachitisme; tous ont éprouvé auparavant, ou éprouvent en même temps, une sensation jusqu'alors inconnue dans les parties qui caractérisent le sexe; il s'y élève une quantité de petites proéminences d'une couleur blanchâtre; ces petits boutons sont les germes d'une nouvelle production, de cette espèce de cheveux qui doivent voiler ces parties; le son de la voix change, il devient rauque et inégal pendant un espace de temps assez long, après lequel il se trouve plus plein,

plus assuré, plus fort et plus grave qu'il n'étoit auparavant. Ce changement est très-sensible dans les garçons ; et s'il l'est moins dans les filles, c'est parce que le son de leur voix est naturellement plus aigu.

Ces signes de puberté sont communs aux deux sexes, mais il y en a de particuliers à chacun; l'éruption des menstrues, l'accroissement du sein, pour les femmes ; la barbe et l'émission de la liqueur séminale pour les hommes. Il est vrai que ces signes ne sont pas aussi constans les uns que les autres : la barbe, par exemple, ne paroît pas toujours précisément au temps de la puberté ; il y a même des nations entières où les hommes n'ont presque point de barbe, et il n'y a au contraire aucun peuple chez qui la puberté des femmes ne soit marquée par l'accroissement des mamelles.

Dans toute l'espèce humaine les femmes arrivent à la puberté plus tôt que les mâles : mais chez les différens peuples, l'âge de puberté est différent et semble dépendre en partie de la température du climat et de la qualité des alimens. Dans les villes et chez les gens aisés les enfans accoutumés à

des nourritures succulentes et abondantes arrivent plus tôt à cet état : à la campagne et dans le pauvre peuple les enfans sont plus tardifs, parce qu'ils sont mal et trop peu nourris ; il leur faut deux ou trois années de plus. Dans toutes les parties méridionales de l'Europe et dans les villes la plupart des filles sont pubères à douze ans et les garçons à quatorze ; mais dans les provinces du Nord et dans les campagnes à peine les filles le sont-elles à quatorze et les garçons à seize.

Si l'on demande pourquoi les filles arrivent plus tôt à l'état de puberté que les garçons, et pourquoi dans tous les climats, froids ou chauds, les femmes peuvent engendrer de meilleure heure que les hommes, nous croyons pouvoir satisfaire à cette question en répondant que comme les hommes sont beaucoup plus grands et plus forts que les femmes, comme ils ont le corps plus solide, plus massif, les os plus durs, les muscles plus fermes, la chair plus compacte, on doit présumer que le temps nécessaire à l'accroissement de leur corps doit être plus long que le temps qui est nécessaire à l'accroissement de celui des femelles ; et comme

ce ne peut être qu'après cet accroissement pris en entier, ou du moins en grande partie, que le superflu de la nourriture organique commence à être renvoyé de toutes les parties du corps dans les parties de la génération des deux sexes, il arrive que dans les femmes la nourriture est renvoyée plus tôt que dans les hommes, parce que leur accroissement se fait en moins de temps, puisqu'en total il est moindre, et que les femmes sont réellement plus petites que les hommes.

Dans les climats les plus chauds de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, la plupart des filles sont pubères à dix et même à neuf ans; l'écoulement périodique, quoique moins abondant dans ces pays chauds, paroît cependant plus tôt que dans les pays froids : l'intervalle de cet écoulement est à peu près le même dans toutes les nations, et il y a sur cela plus de diversité d'individu à individu que de peuple à peuple; car, dans le même climat et dans la même nation, il y a des femmes qui tous les quinze jours sont sujettes au retour de cette évacuation naturelle, et d'autres qui ont jusqu'à cinq et six

semaines de libres ; mais ordinairement l'intervalle est d'un mois, à quelques jours près.

La quantité de l'évacuation paroît dépendre de la quantité des alimens et de celle de la transpiration insensible. Les femmes qui mangent plus que les autres et qui ne font point d'exercice, ont des menstrues plus abondantes ; celles des climats chauds, où la transpiration est plus grande que dans les pays froids, en ont moins. Hippocrate en avoit estimé la quantité à la mesure de deux hémines, ce qui fait neuf onces pour le poids. Il est surprenant que cette estimation qui a été faite en Grèce, ait été trouvée trop forte en Angleterre, et qu'on ait prétendu la réduire à trois onces et au-dessous. Mais il faut avouer que les indices que l'on peut avoir sur ce fait, sont fort incertains : ce qu'il y a de sûr, c'est que cette quantité varie beaucoup dans les différens sujets et dans les différentes circonstances; on pourroit peut-être aller depuis une ou deux onces jusqu'à une livre et plus. La durée de l'écoulement est de trois, quatre ou cinq jours dans la plupart des femmes, et

de six, sept et même huit dans quelques unes. La surabondance de la nourriture et du sang est la cause matérielle des menstrues; les symptômes qui précèdent leur écoulement, sont autant d'indices certains de plénitude, comme la chaleur, la tension, le gonflement, et même la douleur que les femmes ressentent, non seulement dans les endroits mêmes où sont les réservoirs, et dans ceux qui les avoisinent, mais aussi dans les mamelles : elles sont gonflées, et l'abondance du sang y est marquée par la couleur de leur aréole, qui devient alors plus foncée; les yeux sont chargés, et au-dessous de l'orbite la peau prend une teinte de bleu ou de violet; les joues se colorent, la tête est pesante et douloureuse, et en général tout le corps est dans un état d'accablement causé par la surcharge du sang.

C'est ordinairement à l'âge de puberté que le corps achève de prendre son accroissement en hauteur : les jeunes gens grandissent presque tout-à-coup de plusieurs pouces. Mais de toutes les parties du corps, celles où l'accroissement est le plus prompt et le plus sensible, sont les parties de la

génération dans l'un et l'autre sexe : mais cet accroissement n'est dans les mâles qu'un développement, une augmentation de volume, au lieu que, dans les femelles, il produit souvent un rétrécissement auquel on a donné différens noms lorsqu'on a parlé des signes de la virginité.

Les hommes, jaloux des primautés en tout genre, ont toujours fait grand cas de tout ce qu'ils ont cru pouvoir posséder exclusivement et les premiers : c'est cette espèce de folie qui a fait un être réel de la virginité des filles. La virginité, qui est un être moral, une vertu qui ne consiste que dans la pureté du cœur, est devenue un objet physique dont tous les hommes se sont occupés : ils ont établi sur cela des opinions, des usages, des cérémonies, des superstitions, et même des jugemens et des peines; les abus les plus illicites, les coutumes les plus déshonnêtes, ont été autorisés; on a soumis à l'examen de matrones ignorantes, et exposé aux yeux de médecins prévenus, les parties les plus secrètes de la Nature, sans songer qu'une pareille indécence est un attentat contre la virginité, que c'est la

violer que de chercher à la reconnoître, que toute situation honteuse, tout état indécent dont une fille est obligée de rougir intérieurement, est une vraie défloration.

Je n'espère pas réussir à détruire les préjugés ridicules qu'on s'est formés sur ce sujet; les choses qui font plaisir à croire, seront toujours crues, quelque vaines et quelque déraisonnables qu'elles puissent être : cependant, comme dans une histoire on rapporte non seulement la suite des événemens et les circonstances des faits, mais aussi l'origine des opinions et des erreurs dominantes, j'ai cru que dans l'histoire de l'homme je ne pourrois me dispenser de parler de l'idole favorite à laquelle il sacrifie, d'examiner quelles peuvent être les raisons de son culte, et de rechercher si la virginité est un être réel, ou si ce n'est qu'une divinité fabuleuse.

Fallope, Vésale, Diemerbroeck, Riolan, Bartholin, Heister, Ruysch, et quelques autres anatomistes, prétendent que la membrane de l'hymen est une partie réellement existante, qui doit être mise au nombre des parties de la génération des femmes, et ils

disent que cette membrane est charnue; qu'elle est fort mince dans les enfans, plus épaisse dans les filles adultes; qu'elle est située au-dessous de l'orifice de l'urètre; qu'elle ferme en partie l'entrée du vagin; que cette membrane est percée d'une ouverture ronde, quelquefois longue, etc.; que l'on pourroit à peine y faire passer un pois dans l'enfance, et une grosse féve dans l'âge de puberté. L'hymen, selon M. Winslow, est un repli membraneux plus ou moins circulaire, plus ou moins large, plus ou moins égal, quelquefois semi-lunaire, qui laisse une ouverture très-petite dans les unes, plus grande dans les autres, etc. Ambroise Paré, Du Laurens, Graaf, Pinæus, Dionis, Mauriceau, Palfyn, et plusieurs autres anatomistes aussi fameux et tout au moins aussi accrédités que les premiers que nous avons cités, soutiennent au contraire que la membrane de l'hymen n'est qu'une chimère, que cette partie n'est point naturelle aux filles, et ils s'étonnent de ce que les autres en ont parlé comme d'une chose réelle et constante: ils leur opposent une multitude d'expériences par lesquelles ils se sont assurés que cette

membrane n'existe pas ordinairement ; ils rapportent les observations qu'ils ont faites sur un grand nombre de filles de différens âges, qu'ils ont disséquées, et dans lesquelles ils n'ont pu trouver cette membrane : ils avouent seulement qu'ils ont vu quelquefois, mais bien rarement, une membrane qui unissoit des protubérances charnues, qu'ils ont appelées *caroncules myrtiformes ;* mais ils soutiennent que cette membrane étoit contre l'état naturel. Les anatomistes ne sont pas plus d'accord entre eux sur la qualité et le nombre de ces caroncules : sont-elles seulement des rugosités du vagin? sont-elles des parties distinctes et séparées? sont-elles des restes de la membrane de l'hymen? le nombre en est-il constant? n'y en a-t-il qu'une seule ou plusieurs dans l'état de virginité? Chacune de ces questions a été faite, et chacune a été résolue différemment.

Cette contrariété d'opinions sur un fait qui dépend d'une simple inspection, prouve que les hommes ont voulu trouver dans la Nature ce qui n'étoit que dans leur imagination, puisqu'il y a plusieurs anatomistes qui disent de bonne foi qu'ils n'ont jamais

trouvé d'hymen ni de caroncules dans les filles qu'ils ont disséquées, même avant l'âge de puberté; puisque ceux qui soutiennent au contraire que cette membrane et ces caroncules existent, avouent en même temps que ces parties ne sont pas toujours les mêmes; qu'elles varient de forme, de grandeur et de consistance, dans les différens sujets; que souvent au lieu d'hymen il n'y a qu'une caroncule; que d'autres fois il y en a deux ou plusieurs réunies par une membrane; que l'ouverture de cette membrane est de différente forme, etc. Quelles sont les conséquences qu'on doit tirer de toutes ces observations? qu'en peut-on conclure, sinon que les causes du prétendu rétrécissement de l'entrée du vagin ne sont pas constantes, et que, lorsqu'elles existent, elles n'ont tout au plus qu'un effet passager qui est susceptible de différentes modifications? L'anatomie laisse, comme l'on voit, une incertitude entière sur l'existence de cette membrane de l'hymen et de ces caroncules; elle nous permet de rejeter ces signes de la virginité, non seulement comme incertains, mais même comme imaginaires.

Il en est de même d'un autre signe plus ordinaire, mais qui cependant est tout aussi équivoque; c'est le sang répandu. On a cru dans tous les temps que l'effusion du sang étoit une preuve réelle de la virginité; cependant il est évident que ce prétendu signe est nul dans toutes les circonstances où l'entrée du vagin a pu être relâchée ou dilatée naturellement. Aussi toutes les filles, quoique non déflorées, ne répandent pas du sang; d'autres qui le sont en effet, ne laissent pas d'en répandre : les unes en donnent abondamment et plusieurs fois, d'autres très-peu et une seule fois, d'autres point du tout; cela dépend de l'âge, de la santé, de la conformation, et d'un grand nombre d'autres circonstances : nous nous contenterons d'en rapporter quelques unes en même temps que nous tâcherons de démêler sur quoi peut être fondé tout ce qu'on raconte des signes physiques de la virginité.

Il arrive dans les parties de l'un et de l'autre sexe un changement considérable dans le temps de la puberté. Celles de l'homme prennent un prompt accroissement, et ordinairement elles arrivent en moins d'un an

ou deux à l'état où elles doivent rester pour toujours. Celles de la femme croissent aussi dans le même temps de la puberté ; les nymphes sur-tout, qui étoient auparavant presque insensibles, deviennent plus grosses, plus apparentes, et même elles excèdent quelquefois les dimensions ordinaires ; l'écoulement périodique arrive en même temps ; et toutes ces parties se trouvant gonflées par l'abondance du sang, et étant dans un état d'accroissement, elles se tuméfient, elles se serrent mutuellement et elles s'attachent les unes aux autres dans tous les points où elles se touchent immédiatement : l'orifice du vagin se trouve ainsi plus rétréci qu'il ne l'étoit, quoique le vagin lui-même ait pris aussi de l'accroissement dans le même temps. La forme de ce rétrécissement doit, comme l'on voit, être fort différente dans les différens sujets et dans les différens degrés de l'accroissement de ces parties ; aussi paroît-il par ce qu'en disent les anatomistes, qu'il y a quelquefois quatre protubérances ou caroncules, quelquefois trois ou deux, te que souvent il se trouve une espèce d'anneau circulaire ou semi-lunaire, ou bien un fron-

cement, une suite de petits plis : mais ce qui n'est pas dit par les anatomistes, c'est que, quelque forme que prenne ce rétrécissement, il n'arrive que dans le temps de la puberté. Les petites filles que j'ai eu occasion de voir disséquer, n'avoient rien de semblable ; et ayant recueilli des faits sur ce sujet, je puis avancer que quand elles ont commerce avec les hommes avant la puberté, il n'y a aucune effusion de sang, pourvu qu'il n'y ait pas une disproportion trop grande ou des efforts trop brusques : au contraire, lorsqu'elles sont en pleine puberté et dans le temps de l'accroissement de ces parties, il y a très-souvent effusion de sang pour peu qu'on y touche, sur-tout si elles ont de l'embonpoint et si les règles vont bien ; car celles qui sont maigres ou qui ont des fleurs blanches, n'ont pas ordinairement cette apparence de virginité. Et ce qui prouve évidemment que ce n'est en effet qu'une apparence trompeuse, c'est qu'elle se répète même plusieurs fois, et après des intervalles de temps assez considérables : une interruption de quelque temps fait renaître cette prétendue virgi-

nité; et il est certain qu'une jeune personne qui, dans les premières approches, aura répandu beaucoup de sang, en répandra encore après une absence, quand même le premier commerce auroit duré pendant plusieurs mois, et qu'il auroit été aussi intime et aussi fréquent qu'on le peut supposer. Tant que le corps prend de l'accroissement, l'effusion de sang peut se répéter, pourvu qu'il y ait une interruption de commerce assez longue pour donner le temps aux parties de se réunir et de reprendre leur premier état; et il est arrivé plus d'une fois que des filles qui avoient eu plus d'une foiblesse, n'ont pas laissé de donner ensuite à leur mari cette preuve de leur virginité, sans autre artifice que celui d'avoir renoncé pendant quelque temps à leur commerce illégitime. Quoique nos mœurs aient rendu les femmes trop peu sincères sur cet article, il s'en est trouvé plus d'une qui ont avoué les faits que je viens de rapporter : il y en a dont la prétendue virginité s'est renouvelée jusqu'à quatre et même cinq fois, dans l'espace de deux ou trois ans. Il faut cependant convenir que ce renouvellement n'a qu'un

temps ; c'est ordinairement de quatorze à dix-sept, ou de quinze à dix-huit ans : dès que le corps a achevé de prendre son accroissement, les choses demeurent dans l'état où elles sont, et elles ne peuvent paroître différentes qu'en employant des secours étrangers et des artifices dont nous nous dispenserons de parler.

Ces filles dont la virginité se renouvelle, ne sont pas en aussi grand nombre que celles à qui la Nature a refusé cette espèce de faveur : pour peu qu'il y ait de dérangement dans la santé, que l'écoulement périodique se montre mal et difficilement, que les parties soient trop humides et que les fleurs blanches viennent à les relâcher, il ne se fait aucun rétrécissement, aucun froncement. Ces parties prennent de l'accroissement : mais étant continuellement humectées, elles n'acquièrent pas assez de fermeté pour se réunir; il ne se forme ni caroncules, ni anneau, ni plis ; l'on ne trouve que peu d'obstacles aux premières approches, et elles se font sans aucune effusion de sang.

Rien n'est donc plus chimérique que les préjugés des hommes à cet égard, et rien

de plus incertain que ces prétendus signes de la virginité du corps. Une jeune personne aura commerce avec un homme avant l'âge de puberté, et pour la première fois; cependant elle ne donnera aucune marque de cette virginité : ensuite la même personne, après quelque temps d'interruption, lorsqu'elle sera arrivée à la puberté, ne manquera guère, si elle se porte bien, d'avoir tous ces signes et de répandre du sang dans de nouvelles approches; elle ne deviendra pucelle qu'après avoir perdu sa virginité; elle pourra même le devenir plusieurs fois de suite et aux mêmes conditions : une autre, au contraire, qui sera vierge en effet, ne sera pas pucelle, ou du moins n'en aura pas la moindre apparence. Les hommes devroient donc bien se tranquilliser sur tout cela, au lieu de se livrer, comme ils le font souvent, à des soupçons injustes ou à de fausses joies, selon qu'ils s'imaginent avoir rencontré.

Si l'on vouloit avoir un signe évident et infaillible de virginité pour les filles, il faudroit le chercher parmi ces nations sauvages et barbares, qui, n'ayant point de sentimens

de vertu et d'honneur à donner à leurs enfans par une bonne éducation, s'assurent de la chasteté de leurs filles par un moyen que leur a suggéré la grossièreté de leurs mœurs. Les Éthiopiens et plusieurs autres peuples de l'Afrique, les habitans du Pégu et de l'Arabie pétrée, et quelques autres nations de l'Asie, aussitôt que leurs filles sont nées, rapprochent par une sorte de couture les parties que la Nature a séparées, et ne laissent libre que l'espace qui est nécessaire pour les écoulemens naturels : les chairs adhèrent peu à peu, à mesure que l'enfant prend son accroissement, de sorte que l'on est obligé de les séparer par une incision lorsque le temps du mariage est arrivé. On dit qu'ils emploient pour cette infibulation des femmes un fil d'amiante, parce que cette matière n'est pas sujette à la corruption. Il y a certains peuples qui passent seulement un anneau. Les femmes sont soumises, comme les filles, à cet usage outrageant pour la vertu ; on les force de même à porter un anneau : la seule différence est que celui des filles ne peut s'ôter, et que celui des femmes a une espèce de serrure dont le mari seul a

la clef. Mais pourquoi citer des nations barbares, lorsque nous avons de pareils exemples aussi près de nous? La délicatesse dont quelques uns de nos voisins se piquent sur la chasteté de leurs femmes, est-elle autre chose qu'une jalousie brutale et criminelle?

Quel contraste dans les goûts et dans les mœurs des différentes nations! quelle contrariété dans leur façon de penser! Après ce que nous venons de rapporter sur le cas que la plupart des hommes font de la virginité, sur les précautions qu'ils prennent, et sur les moyens honteux qu'ils se sont avisés d'employer pour s'en assurer, imagineroit-on que d'autres peuples la méprisent, et qu'ils regardent comme un ouvrage servile la peine qu'il faut prendre pour l'ôter?

La superstition a porté certains peuples à céder les prémices des vierges aux prêtres de leurs idoles, ou à en faire une espèce de sacrifice à l'idole même. Les prêtres des royaumes de Cochin et de Calicut jouissent de ce droit; et chez les Canariens de Goa, les vierges sont prostituées, de gré ou de force, par leurs plus proches parens, à une idole de fer : la superstition aveugle de ces peuples

leur fait commettre ces excès dans des vues de religion. Des vues purement humaines en ont engagé d'autres à livrer avec empressement leurs filles à leurs chefs, à leurs maîtres, à leurs seigneurs : les habitans des îles Canaries, du royaume de Congo, prostituent leurs filles de cette façon sans qu'elles en soient déshonorées. C'est à peu près la même chose en Turquie et en Perse, et dans plusieurs autres pays de l'Asie et de l'Afrique, où les plus grands seigneurs se trouvent trop honorés de recevoir de la main de leur maître les femmes dont il s'est dégoûté.

Au royaume d'Aracan et aux îles Philippines, un homme se croiroit déshonoré s'il épousoit une fille qui n'eût pas été déflorée par un autre; et ce n'est qu'à prix d'argent que l'on peut engager quelqu'un à prévenir l'époux. Dans la province de Thibet, les mères cherchent des étrangers et les prient instamment de mettre leurs filles en état de trouver des maris. Les Lappons préfèrent aussi les filles qui ont eu commerce avec des étrangers : ils pensent qu'elles ont plus de mérite que les autres, puisqu'elles ont su plaire à des hommes qu'ils regardent comme

plus connoisseurs et meilleurs juges de la beauté qu'ils ne le sont eux-mêmes. A Madagascar et dans quelques autres pays, les filles les plus libertines et les plus débauchées sont celles qui sont le plus tôt mariées. Nous pourrions donner plusieurs autres exemples de ce goût singulier, qui ne peut venir que de la grossièreté ou de la dépravation des mœurs.

L'état naturel des hommes après la puberté est celui du mariage ; un homme ne doit avoir qu'une femme, comme une femme ne doit avoir qu'un homme ; cette loi est celle de la Nature, puisque le nombre des femelles est à peu près égal à celui des mâles : ce ne peut donc être qu'en s'éloignant du droit naturel, et par la plus injuste de toutes les tyrannies, que les hommes ont établi des lois contraires. La raison, l'humanité, la justice, réclament contre ces sérails odieux où l'on sacrifie à la passion brutale ou dédaigneuse d'un seul homme la liberté et le cœur de plusieurs femmes dont chacune pourroit faire le bonheur d'un autre homme. Ces tyrans du genre humain en sont-ils plus heureux ? environnés d'eunuques et de

femmes inutiles à eux-mêmes et aux autres hommes, ils sont assez punis, ils ne voient que les malheureux qu'ils ont faits.

Le mariage, tel qu'il est établi chez nous et chez les autres peuples raisonnables et religieux, est donc l'état qui convient à l'homme, et dans lequel il doit faire usage des nouvelles facultés qu'il a acquises par la puberté, qui lui deviendroient à charge, et même quelquefois funestes, s'il s'obstinoit à garder le célibat. Le trop long séjour de la liqueur séminale dans ses réservoirs peut causer des maladies dans l'un et dans l'autre sexe, ou du moins des irritations si violentes, que la raison et la religion seroient à peine suffisantes pour résister à ces passions impétueuses; elles rendroient l'homme semblable aux animaux, qui sont furieux et indomtables lorsqu'ils ressentent ces impressions.

L'effet extrême de cette irritation dans les femmes est la fureur utérine; c'est une espèce de manie qui leur trouble l'esprit et leur ôte toute pudeur; les discours les plus lascifs, les actions les plus indécentes, accompagnent cette triste maladie et en décèlent l'origine. J'ai vu, et je l'ai vu comme un phénomène,

une fille de douze ans, très-brune, d'un teint vif et fort coloré, d'une petite taille, mais déja formée, avec de la gorge et de l'embonpoint, faire les actions les plus indécentes au seul aspect d'un homme; rien n'étoit capable de l'en empêcher, ni la présence de sa mère, ni les remontrances, ni les châtimens: elle ne perdoit cependant pas la raison; et son accès, qui étoit marqué au point d'en être affreux, cessoit dans le moment qu'elle demeuroit seule avec des femmes. Aristote prétend que c'est à cet âge que l'irritation est la plus grande, et qu'il faut garder le plus soigneusement les filles. Cela peut être vrai pour le climat où il vivoit; mais il paroît que dans les pays plus froids le tempérament des femmes ne commence à prendre de l'ardeur que beaucoup plus tard.

Lorsque la fureur utérine est à un certain degré, le mariage ne la calme point: il y a des exemples de femmes qui en sont mortes. Heureusement la force de la Nature cause rarement toute seule ces funestes passions, lors même que le tempérament y est disposé; il faut, pour qu'elles arrivent à cette extrémité, le concours de plusieurs causes, dont

la principale est une imagination allumée par le feu des conversations licentieuses et des images obscènes. Le tempérament opposé est infiniment plus commun parmi les femmes ; la plupart sont naturellement froides ou tout au moins fort tranquilles sur le physique de cette passion. Il y a aussi des hommes auxquels la chasteté ne coûte rien ; j'en ai connu qui jouissoient d'une bonne santé, et qui avoient atteint l'âge de vingt-cinq et trente ans, sans que la Nature leur eût fait sentir des besoins assez pressans pour les déterminer à les satisfaire en aucune façon.

Au reste, les excès sont plus à craindre que la continence. Le nombre des hommes immodérés est assez grand pour en donner des exemples : les uns ont perdu la mémoire, les autres ont été privés de la vue, d'autres sont devenus chauves, d'autres ont péri d'épuisement ; la saignée est, comme l'on sait, mortelle en pareil cas. Les personnes sages ne peuvent trop avertir les jeunes gens du tort irréparable qu'ils font à leur santé : combien n'y en a-t-il pas qui cessent d'être hommes, ou du moins qui cessent d'en

avoir les facultés, avant l'âge de trente ans combien d'autres prennent à quinze et à dix-huit ans les germes d'une maladie honteuse, et souvent incurable !

Nous avons dit que c'étoit ordinairement à l'âge de puberté que le corps achevoit de prendre son accroissement. Il arrive assez souvent dans la jeunesse que de longues maladies font grandir beaucoup plus qu'on ne grandiroit si l'on étoit en santé : cela vient, à ce que je crois, de ce que les organes extérieurs de la génération étant sans action pendant tout le temps de la maladie, la nourriture organique n'y arrive pas, parce qu'aucune irritation ne l'y détermine, et que ces organes étant dans un état de foiblesse et de langueur, ne font que peu ou point de sécrétion de liqueur séminale ; dès lors ces particules organiques restant dans la masse du sang, doivent continuer à développer les extrémités des os, à peu près comme il arrive dans les eunuques : aussi voit-on très-souvent des jeunes gens, après de longues maladies, être beaucoup plus grands, mais plus mal faits qu'ils n'étoient ; les uns deviennent contrefaits des jambes, d'autres deviennent

bossus, etc., parce que les extrémités encore ductiles de leurs os se sont développées plus qu'il ne falloit par le superflu des molécules organiques, qui, dans un état de santé, n'auroit été employé qu'à former la liqueur séminale.

L'objet du mariage est d'avoir des enfans; mais quelquefois cet objet ne se trouve pas rempli. Dans les différentes causes de la stérilité, il y en a de communes aux hommes et aux femmes; mais comme elles sont plus apparentes dans les hommes, on les leur attribue pour l'ordinaire. La stérilité est causée dans l'un et dans l'autre sexe, ou par un défaut de conformation, ou par un vice accidentel dans les organes. Les défauts de conformation les plus essentiels dans les hommes, arrivent aux testicules ou aux muscles érecteurs. La fausse direction du canal de l'urètre, qui quelquefois est détourné à côté ou mal percé, est aussi un défaut contraire à la génération; mais il faudroit que ce canal fût supprimé en entier pour la rendre impossible : l'adhérence du prépuce par le moyen du frein peut être corrigée, et d'ailleurs ce n'est pas un obs-

tacle insurmontable. Les organes des femmes peuvent aussi être mal conformés : la matrice toujours fermée ou toujours ouverte seroit un défaut également contraire à la génération. Mais la cause de stérilité la plus ordinaire aux hommes et aux femmes, c'est l'altération de la liqueur séminale dans les testicules. On peut se souvenir de l'observation de Vallisnieri que j'ai citée ci-devant, qui prouve que les liqueurs des testicules des femmes étant corrompues, elles demeurent stériles. Il en est de même de celles de l'homme : si la sécrétion par laquelle se forme la semence, est viciée, cette liqueur ne sera plus féconde ; et quoiqu'à l'extérieur tous les organes de part et d'autre paroissent bien disposés, il n'y aura aucune production.

Dans les cas de stérilité, on a souvent employé différens moyens pour reconnoître si le défaut venoit de l'homme ou de la femme : l'inspection est le premier de ces moyens, et il suffit en effet, si la stérilité est causée par un défaut extérieur de conformation ; mais si les organes défectueux sont dans l'intérieur du corps, alors on ne reconnoît le dé-

faut des organes que par la nullité des effets. Il y a des hommes qui, à la première inspection, paroissent être bien conformés, auxquels cependant le vrai signe de la bonne conformation manque absolument : il y en a d'autres qui n'ont ce signe que si imparfaitement ou si rarement, que c'est moins un signe certain de la virilité qu'un indice équivoque de l'impuissance.

Tout le monde sait que le mécanisme de ces parties est indépendant de la volonté; on ne commande point à ces organes ; l'ame ne peut les régir : c'est du corps humain la partie la plus animale; elle agit en effet par une espèce d'instinct dont nous ignorons les vraies causes. Combien de jeunes gens élevés dans la pureté et vivant dans la plus parfaite innocence et dans l'ignorance totale des plaisirs, ont ressenti les impressions les plus vives, sans pouvoir deviner quelle en étoit la cause et l'objet ! combien de jeunes gens au contraire demeurent dans la plus froide langueur malgré tous les efforts de leurs sens et de leur imagination, malgré la présence des objets, malgré tous les secours de l'art de la débauche !

Cette partie de notre corps est donc moins à nous qu'aucune autre; elle agit ou elle languit sans notre participation ; ses fonctions commencent et finissent dans de certains temps, à un certain âge : tout cela se fait sans nos ordres, et souvent contre notre consentement. Pourquoi donc l'homme ne traite-t-il pas cette partie comme rebelle, ou du moins comme étrangère ? pourquoi semble-t-il lui obéir ? est-ce parce qu'il ne peut lui commander ?

Sur quel fondement étoient donc appuyées ces lois si peu réfléchies dans le principe et si déshonnêtes dans l'exécution ? Comment le congrès a-t-il pu être ordonné par des hommes qui doivent se connoître eux-mêmes et savoir que rien ne dépend moins d'eux que l'action de ces organes, par des hommes qui ne pouvoient ignorer que toute émotion de l'ame, et sur-tout la honte, sont contraires à cet état, et que la publicité et l'appareil seuls de cette épreuve étoient plus que suffisans pour qu'elle fût sans succès?

Au reste, la stérilité vient plus souvent des femmes que des hommes lorsqu'il n'y a aucun défaut de conformation à l'extérieur ;

car, indépendamment de l'effet des fleurs blanches, qui, quand elles sont continuelles, doivent causer ou du moins occasionner la stérilité, il me paroît qu'il y a une autre cause à laquelle on n'a pas fait attention.

On a vu par mes expériences (chap. VI) que les testicules des femelles donnent naissance à des espèces de tubérosités naturelles que j'ai appelées *corps glanduleux* : ces corps, qui croissent peu à peu, et qui servent à filtrer, à perfectionner et à contenir la liqueur séminale, sont dans un état de changement continuel ; ils commencent par grossir au-dessous de la membrane du testicule ; ensuite ils la percent, ils se gonflent ; leur extrémité s'ouvre d'elle-même, elle laisse distiller la liqueur séminale pendant un certain temps ; après quoi ces corps glanduleux s'affaissent peu à peu, se dessèchent, se resserrent et s'oblitèrent enfin presque entièrement ; ils ne laissent qu'une petite cicatrice rougeâtre à l'endroit où ils avoient pris naissance. Ces corps glanduleux ne sont pas sitôt évanouis qu'il en pousse d'autres, et même pendant l'affaissement des premiers il s'en forme de nouveaux, en sorte que les testicules des

femelles sont dans un état de travail continuel, ils éprouvent des changemens et des altérations considérables. Pour peu qu'il y ait donc de dérangement dans cet organe, soit par l'épaississement des liqueurs, soit par la foiblesse des vaisseaux, il ne pourra plus faire ses fonctions; il n'y aura plus de sécrétion de liqueur séminale: ou bien cette même liqueur sera altérée, viciée, corrompue; ce qui causera nécessairement la stérilité.

Il arrive quelquefois que la conception devance les signes de la puberté: il y a beaucoup de femmes qui sont devenues mères avant que d'avoir eu la moindre marque de l'écoulement naturel à leur sexe; il y en a même quelques unes qui, sans être jamais sujettes à cet écoulement périodique, ne laissent pas d'engendrer: on peut en trouver des exemples dans nos climats sans les chercher jusque dans le Bresil, où des nations entières se perpétuent, dit-on, sans qu'aucune femme ait d'écoulement périodique. Ceci prouve encore bien clairement que le sang des menstrues n'est qu'une matière accessoire à la génération, qu'elle peut être

suppléée, que la matière essentielle et nécessaire est la liqueur séminale de chaque individu. On sait aussi que la cessation des règles, qui arrive ordinairement à quarante ou cinquante ans, ne met pas toujours les femmes hors d'état de concevoir ; il y en a qui ont conçu à soixante et soixante-dix ans, et même dans un âge plus avancé. On regardera, si l'on veut, ces exemples, quoiqu'assez fréquens, comme des exceptions à la règle ; mais ces exceptions suffisent pour faire voir que la matière des menstrues n'est pas essentielle à la génération.

Dans le cours ordinaire de la Nature, les femmes ne sont en état de concevoir qu'après la première éruption des règles, et la cessation de cet écoulement à un certain âge les rend stériles pour le reste de leur vie. L'âge auquel l'homme peut engendrer, n'a pas des termes aussi marqués : il faut que le corps soit parvenu à un certain point d'accroissement pour que la liqueur séminale soit produite ; il faut peut-être un plus grand degré d'accroissement pour que l'élaboration de cette liqueur soit parfaite : cela arrive ordinairement entre douze

et dix-huit ans. Mais l'âge où l'homme cesse d'être en état d'engendrer, ne semble pas être déterminé par la Nature : à soixante ou soixante et dix ans, lorsque la vieillesse commence à énerver le corps, la liqueur séminale est moins abondante, et souvent elle n'est plus prolifique ; cependant on a plusieurs exemples de vieillards qui ont engendré jusqu'à quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans : les recueils d'observations sont remplis de faits de cette espèce.

Il y a aussi des exemples de jeunes garçons qui ont engendré à l'âge de neuf, dix et onze ans, et de petites filles qui ont conçu à sept, huit et neuf ans : mais ces faits sont extrêmement rares, et on peut les mettre au nombre des phénomènes singuliers. Le signe extérieur de la virilité commence dans la première enfance : mais cela seul ne suffit pas ; il faut de plus la production de la liqueur séminale pour que la génération s'accomplisse, et cette production ne se fait que quand le corps a pris la plus grande partie de son accroissement. La première émission est ordinairement accompagnée de quelque douleur, parce que la liqueur n'est

pas encore bien fluide ; elle est d'ailleurs en très-petite quantité, et presque toujours inféconde dans le commencement de la puberté.

Quelques auteurs ont indiqué deux signes pour reconnoître si une femme a conçu : le premier est un saisissement ou une sorte d'ébranlement qu'elle ressent, disent-ils, dans tout le corps au moment de la conception, et qui même dure pendant quelques jours ; le second est pris de l'orifice de la matrice, qu'ils assurent être entièrement fermé après la conception : mais il me paroît que ces signes sont au moins bien équivoques, s'ils ne sont pas imaginaires.

Le saisissement qui arrive au moment de la conception, est indiqué par Hippocrate dans ces termes : *Liquidò constat harum rerum peritis, quòd mulier, ubi concepit, statim inhorrescit ac dentibus stridet, et articulum reliquumque corpus convulsio prehendit.* C'est donc une sorte de frisson que les femmes ressentent dans tout le corps au moment de la conception, selon Hippocrate, et le frisson seroit assez fort pour faire choquer les dents les unes contre les

autres, comme dans la fièvre. Galien explique ce symptôme par un mouvement de contraction ou de resserrement dans la matrice, et il ajoute que des femmes lui ont dit qu'elles avoient eu cette sensation au moment où elles avoient conçu. D'autres auteurs l'expriment par un sentiment vague de froid qui parcourt tout le corps, et ils emploient aussi le mot d'*horror* et d'*horripilatio*; la plupart établissent ce fait, comme Galien, sur le rapport de plusieurs femmes. Ce symptôme seroit donc un effet de la contraction de la matrice, qui se resserreroit au moment de la conception, et qui fermeroit par ce moyen son orifice, comme Hippocrate l'a exprimé par ces mots : *Quæ in utero gerunt, harum os uteri clausum est;* ou selon un autre traducteur, *Quæcumque sunt gravidæ, illis os uteri connivet.* Cependant les sentimens sont partagés sur les changemens qui arrivent à l'orifice interne de la matrice après la conception : les uns soutiennent que les bords de cet orifice se rapprochent de façon qu'il ne reste aucun espace vide entre eux, et c'est dans ce sens qu'ils interprètent Hippocrate : d'autres

prétendent que ces bords ne sont exactement rapprochés qu'après les deux premiers mois de la grossesse ; mais ils conviennent qu'immédiatement après la conception l'orifice est fermé par l'adhérence d'une humeur glutineuse, et ils ajoutent que la matrice, qui, hors de la grossesse, pourroit recevoir par son orifice un corps de la grosseur d'un pois, n'a plus d'ouverture sensible après la conception, et que cette différence est si marquée, qu'une sage-femme habile peut la reconnoître ; cela supposé, on pourroit donc constater l'état de la grossesse dans les premiers jours. Ceux qui sont opposés à ce sentiment, disent que si l'orifice de la matrice étoit fermé après la conception, il seroit impossible qu'il y eût de la superfétation. On peut répondre à cette objection, qu'il est très-possible que la liqueur séminale pénètre à travers les membranes de la matrice, que même la matrice peut s'ouvrir pour la superfétation dans de certaines circonstances, et que d'ailleurs les superfétations arrivent si rarement, qu'elles ne peuvent faire qu'une légère exception à la règle générale. D'autres auteurs ont avancé

que le changement qui arriveroit à l'orifice de la matrice, ne pourroit être marqué que dans les femmes qui auroient déja mis des enfans au monde, et non pas dans celles qui auroient conçu pour la première fois : il est à croire que dans celles-ci la différence sera moins sensible ; mais quelque grande qu'elle puisse être, en doit-on conclure que ce signe est réel, constant et certain ? ne faut-il pas du moins avouer qu'il n'est pas assez évident ? L'étude de l'anatomie et l'expérience ne donnent sur ce sujet que des connoissances générales qui sont fautives dans un examen particulier de cette nature. Il en est de même du saisissement ou du froid convulsif que certaines femmes ont dit avoir ressenti au moment de la conception : comme la plupart des femmes n'éprouvent pas le même symptôme, que d'autres assurent au contraire avoir ressenti une ardeur brûlante causée par la chaleur de la liqueur séminale du mâle, et que le plus grand nombre avouent n'avoir rien senti de tout cela, on doit en conclure que ces signes sont très-équivoques, et que lorsqu'ils arrivent, c'est peut-être moins un effet de

la conception que d'autres causes qui paroissent plus probables.

J'ajouterai un fait qui prouve que l'orifice de la matrice ne se ferme pas immédiatement après la conception, ou bien que s'il se ferme, la liqueur séminale du mâle entre dans la matrice en pénétrant à travers le tissu de ce viscère. Une femme de Charlestown dans la Caroline méridionale accoucha en 1714 de deux jumeaux qui vinrent au monde tout de suite l'un après l'autre; il se trouva que l'un étoit un enfant nègre et l'autre un enfant blanc, ce qui surprit beaucoup les assistans. Ce témoignage évident de l'infidélité de cette femme à l'égard de son mari, la força d'avouer qu'un nègre qui la servoit, étoit entré dans sa chambre un jour que son mari venoit de la quitter et de la laisser dans son lit; et elle ajouta pour s'excuser, que ce nègre l'avoit menacée de la tuer, et qu'elle avoit été contrainte de le satisfaire. * Ce fait ne prouve-t-il pas aussi que la conception de

* Voyez *Lectures on muscular motion, by M. Parsons*; London, 1745; page 79.

deux ou de plusieurs jumeaux ne se fait pas toujours dans le même temps ? et ne paroît-il pas favoriser beaucoup mon opinion sur la pénétration de la liqueur séminale au travers du tissu de la matrice?

La grossesse a encore un grand nombre de symptômes équivoques, auxquels on prétend communément la reconnoître dans les premiers mois ; savoir , une douleur légère dans la région de la matrice et dans les lombes , un engourdissement dans tout le corps , et un assoupissement continuel , une mélancolie qui rend les femmes tristes et capricieuses , des douleurs de dents , le mal de tête, des vertiges qui offusquent la vue, le rétrécissement des prunelles , les yeux jaunes et injectés , les paupières affaissées, la pâleur et les taches du visage , le goût dépravé , le dégoût , les vomissemens , les crachemens , les symptômes hystériques , les fleurs blanches , la cessation de l'écoulement périodique ou son changement en hémorragie , la sécrétion du lait dans les mamelles , etc. Nous pourrions encore rapporter plusieurs autres symptômes qui ont été indiqués comme des signes de la gros-

sesse, mais qui ne sont souvent que les effets de quelques maladies.

Mais laissons aux médecins cet examen à faire; nous nous écarterions trop de notre sujet si nous voulions considérer chacune de ces choses en particulier: pourrions-nous même le faire d'une manière avantageuse, puisqu'il n'y en a pas une qui ne demandât une longue suite d'observations bien faites? Il en est ici comme d'une infinité d'autres sujets de physiologie et d'économie animale: à l'exception d'un petit nombre d'hommes rares * qui ont répandu de la lumière sur quelques points particuliers de ces sciences, la plupart des auteurs qui en ont écrit, les ont traitées d'une manière si vague, et les ont expliquées par des rapports si éloignés et par des hypothèses si fausses, qu'il auroit mieux valu n'en rien dire du tout. Il n'y a aucune matière sur laquelle on ait plus raisonné, sur laquelle on ait rassemblé plus de faits et d'observations; mais ces

* Je mets de ce nombre l'auteur de l'*Anatomie d'Heister*. De tous les ouvrages que j'ai lus sur la physiologie, je n'en ai point trouvé qui m'ait paru mieux fait et plus d'accord avec la bonne physique.

raisonnemens, ces faits et ces observations sont ordinairement si mal digérés, et entassés avec si peu de connoissance, qu'il n'est pas surprenant qu'on n'en puisse tirer aucune lumière, aucune utilité.

ADDITION

A L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

Dans l'histoire de la Nature entière, rien ne nous touche de plus près que l'histoire de l'homme; et dans cette histoire physique de l'homme, rien n'est plus agréable et plus piquant que le tableau fidèle de ces premiers momens où l'homme se peut dire homme. L'âge de la première et de la seconde enfance d'abord ne nous présente qu'un état de misère qui demande toute espèce de secours, et ensuite un état de foiblesse qu'il faut soutenir par des soins continuels. Tant pour l'esprit que pour le corps, l'enfant n'est rien, ou n'est que peu de chose, jusqu'à l'âge de puberté : mais cet âge est l'aurore de nos premiers beaux jours ; c'est le moment où toutes les facultés, tant corporelles qu'intellectuelles, commencent à entrer en plein

exercice, où les organes ayant acquis tout leur développement, le sentiment s'épanouit comme une belle fleur, qui bientôt doit produire le fruit précieux de la raison. En ne considérant ici que le corps et les sens, l'existence de l'homme ne nous paroîtra complète que quand il peut la communiquer; jusqu'alors sa vie n'est, pour ainsi dire, qu'une végétation; il n'a que ce qu'il faut pour être et pour croître; toutes les puissances intérieures de son corps se réduisent à sa nutrition et à son développement; les principes de vie, qui consistent dans les molécules organiques vivantes qu'il tire des alimens, ne sont employés qu'à maintenir la nutrition, et sont tous absorbés par l'accroissement du moule, qui s'étend dans toutes ses dimensions : mais lorsque cet accroissement du corps est à peu près à son point, ces mêmes molécules organiques vivantes, qui ne sont plus employées à l'extension du moule, forment une surabondance de vie qui doit se répandre au dehors pour se communiquer. Le vœu de la Nature n'est pas de renfermer notre existence en nous-mêmes : par la même loi qu'elle a soumis tous les

êtres à la mort, elle les a consolés par la faculté de se reproduire ; elle veut donc que cette surabondance de matière vivante se répande et soit employée à de nouvelles vies; et quand on s'obstine à contrarier la Nature, il en arrive souvent de funestes effets, dont il est bon de donner quelques exemples.

*Extrait d'un Mémoire adressé à M. de Buffon par M.***, le premier octobre* 1774.

« Je naquis de parens jeunes et robustes; je passai du sein de ma mère entre ses bras pour y être nourri de son lait; mes organes et mes membres se développèrent rapidement ; je n'éprouvai aucune des maladies de l'enfance. J'avois de la facilité pour apprendre, et beaucoup d'acquis pour mon âge. A peine avois-je onze ans, que la force et la maturité précoce de mon tempérament me firent sentir vivement les aiguillons d'une passion qui communément ne se déclare que plus tard. Sans doute je me serois livré dès-lors au plaisir qui m'entraînoit; mais, prémuni par les leçons de mes parens, qui me destinoient à l'état ecclésias-

tique, envisageant ces plaisirs comme des crimes, je me contins rigoureusement, en avouant néanmoins à mon père que l'état ecclésiastique n'étoit point ma vocation : mais il fut sourd à mes représentations, et il fortifia ses vues par le choix d'un directeur dont l'unique occupation étoit de former de jeunes ecclésiastiques : il me remit entre ses mains. Je ne lui laissai pas ignorer l'opposition que je me sentois pour la continence; il me persuada que je n'en aurois que plus de mérite, et je fis de bonne foi le vœu de n'y jamais manquer. Je m'efforçois de chasser les idées contraires, et d'étouffer mes desirs ; je ne me permettois aucun mouvement qui eût trait à l'inclination de la Nature : je captivai mes regards, et ne les portai jamais sur une personne du sexe ; j'imposai la même loi à mes autres sens. Cependant le besoin de la Nature se faisoit sentir si vivement, que je faisois des efforts incroyables pour y résister; et de cette opposition, de ce combat intérieur, il en résultoit une stupeur, une espèce d'agonie, qui me rendoit semblable à un automate, et m'ôtoit jusqu'à la faculté de penser. La Nature, autrefois si riante à mes

yeux, ne m'offroit plus que des objets tristes et lugubres. Cette tristesse dans laquelle je vivois, éteignit en moi le desir de m'instruire, et je parvins stupidement à l'âge auquel il fut question de se décider pour la prêtrise : cet état n'exigeant pas de moi une pratique de la continence plus parfaite que celle que j'avois déja observée, je me rendis au pied des autels avec cette pesanteur qui accompagnoit toutes mes actions. Après mon vœu, je me crus néanmoins lié plus étroitement à celui de chasteté, et à l'observance de ce vœu, auquel je n'avois ci-devant été obligé que comme simple chrétien. Il y avoit une chose qui m'avoit fait toujours beaucoup de peine : l'attention avec laquelle je veillois sur moi pendant le jour, empêchoit les images obscènes de faire sur mon imagination une impression assez vive et assez longue pour émouvoir les organes de la génération, au point de procurer l'évacuation de l'humeur séminale : mais, pendant le sommeil, la Nature obtenoit son soulagement ; ce qui me paroissoit un désordre qui m'affligeoit vivement, parce que je craignois qu'il n'y eût de ma faute, en sorte que je

diminuai considérablement ma nourriture; je redoublai sur-tout mon attention et ma vigilance sur moi-même, au point que, pendant le sommeil, la moindre disposition qui tendoit à ce désordre, m'éveilloit sur-le-champ, et je l'évitois en me levant en sursaut. Il y avoit un mois que je vivois dans ce redoublement d'attention, et j'étois dans la trente-deuxième année de mon âge, lorsque tout-à-coup cette continence forcée porta dans tous mes sens une sensibilité, ou plutôt une irritation que je n'avois jamais éprouvée. Étant allé dans une maison, je portai mes regards sur deux personnes du sexe, qui firent sur mes yeux, et de là dans mon imagination, une si forte impression, qu'elles me parurent vivement enluminées, et resplendissantes d'un feu semblable à des étincelles électriques: une troisième femme, qui étoit auprès des deux autres, ne me fit aucun effet, et j'en dirai ci-après la raison; je la voyois telle qu'elle étoit, c'est-à-dire, sans apparence d'étincelles ni de feu. Je me retirai brusquement, croyant que cette apparence étoit un prestige du démon. Dans le reste de la journée, mes regards ayant rencontré quelques

autres personnes du sexe, j'eus les mêmes illusions. Le lendemain, je vis dans la campagne des femmes qui me causèrent les mêmes impressions; et lorsque je fus arrivé à la ville, voulant me rafraîchir à l'auberge, le vin, le pain et tous les autres objets me paroissoient troubles, et même dans une situation renversée. Le jour suivant, environ une demi-heure après le repas, je sentis tout-à-coup dans tous mes membres une contraction et une tension violentes, accompagnées d'un mouvement affreux et convulsif, semblable à celui dont sont suivies les attaques d'épilepsie les plus violentes. A cet état convulsif succéda le délire. La saignée ne m'apporta aucun soulagement; les bains froids ne me calmèrent que pour un instant; dès que la chaleur fut revenue, mon imagination fut assaillie par une foule d'images obscènes que lui suggéroit le besoin de la Nature. Cet état de délire convulsif dura plusieurs jours, et mon imagination toujours occupée de ces mêmes objets, auxquels se mêlèrent des chimères de toute espèce, et sur-tout des fureurs guerrières, dans lesquelles je pris les quatre colonnes de mon

lit, dont je ne fis qu'un paquet, et en lançai une avec tant de force contre la porte de ma chambre, que je la fis sortir des gonds; mes parens m'enchaînèrent les mains et me lièrent le corps. La vue de mes chaînes, qui étoient de fer, fit une impression si forte sur mon imagination, que je restai plus de quinze jours sans pouvoir fixer mes regards sur aucune pièce de fer sans une extrême horreur. Au bout de quinze jours, comme je paroissois plus tranquille, on me délivra de mes chaînes, et j'eus ensuite un sommeil assez calme, mais qui fut suivi d'un accès de delire aussi violent que les précédens. Je sortis de mon lit brusquement, et j'avois deja traversé les cours et le jardin, lorsque des gens accourus vinrent me saisir; je me laissai ramener sans grande résistance. Mon imagination étoit, dans ce moment et les jours suivans, si fort exaltée, que je dessinois des plans et des compartimens sur le sol de ma chambre; j'avois le coup d'œil si juste et la main si assurée, que, sans aucun instrument, je les traçois avec une justesse étonnante. Mes parens, et d'autres gens simples, étonnés de me voir un talent que

je n'avois jamais cultivé, et d'ailleurs ayant vu beaucoup d'autres singularités dans le cours de ma maladie, s'imaginèrent qu'il y avoit en tout cela du sortilége, et en conséquence ils firent venir des charlatans de toute espèce pour me guérir : mais je les reçus fort mal; car quoiqu'il y eût toujours chez moi de l'aliénation, mon esprit et mon caractère avoient déja pris une tournure différente de celle que m'avoit donnée ma triste éducation. Je n'étois plus d'humeur à croire les fadaises dont j'avois été infatué; je tombai donc impétueusement sur ces guérisseurs de sorciers, et je les mis en fuite. J'eus en conséquence plusieurs accès de fureur guerrière, dans lesquels j'imaginai être successivement Achille, César et Henri IV. J'exprimois par mes paroles et par mes gestes leurs caractères, leur maintien et leurs principales opérations de guerre, au point que tous les gens qui m'environnoient, en étoient stupéfaits.

Peu de temps après, je déclarai que je voulois me marier : il me sembloit voir devant moi des femmes de toutes les nations et de toutes les couleurs; des blanches, des rouges, des jaunes, des vertes, des basanées, etc.,

quoique je n'eusse jamais su qu'il y eût des femmes d'autres couleurs que des blanches et des noires : mais j'ai depuis reconnu, à ce trait et à plusieurs autres, que par le genre de maladie que j'avois, mes esprits exaltés au suprême degré, il se faisoit une secrète transmutation d'eux aux corps qui étoient dans la Nature, ou de ceux-ci à moi, qui sembloit me faire deviner ce qu'elle avoit de secret ; ou peut-être que mon imagination, dans son extrême activité, ne laissant aucune image à parcourir, devoit rencontrer tout ce qu'il y a dans la Nature, et c'est ce qui, je pense, aura fait attribuer aux fous le don de la divination. Quoi qu'il en soit, le besoin de la Nature pressant, et n'étant plus, comme auparavant, combattu par mon opinion, je fus obligé d'opter entre toutes ces femmes : j'en choisis d'abord quelques unes qui répondoient au nombre des différentes nations que j'imaginois avoir vaincues dans mes accès de fureur guerrière; il me sembloit devoir épouser chacune de ces femmes selon les lois et les coutumes de sa nation. Il y en avoit une que je regardois comme la reine de toutes les autres; c'étoit une jeune

demoiselle que j'avois vue quatre jours avant le commencement de ma maladie : j'en étois dans ce moment éperdument amoureux ; j'exprimois mes desirs tout haut, de la manière la plus vive et la plus énergique. Je n'avois cependant jamais lu aucun roman d'amour; de ma vie je n'avois fait aucune caresse ni même donné un baiser à une femme. Je parlois néanmoins très-indécemment de mon amour à tout le monde, sans songer à mon état de prêtre; j'étois fort surpris de ce que mes parens blâmoient mes propos et condamnoient mon inclination. Un sommeil assez tranquille suivit cet état de crise amoureuse, pendant laquelle je n'avois senti que du plaisir; et après ce sommeil, revinrent le sens et la raison. Réfléchissant alors sur la cause de ma maladie, je vis clairement qu'elle avoit été causée par la surabondance et la rétention forcée de l'humeur séminale ; et voici les réflexions que je fis sur le changement subit de mon caractère et de toutes mes pensées.

1°. Une bonne nature et un excellent tempérament, toujours contredits dans leurs inclinations, et refusés à leurs besoins, durent

s'aigrir et s'indisposer; d'où il arriva que mon caractère, naturellement porté à la joie et à la gaieté, se tourna au chagrin et à la tristesse, qui couvrirent mon ame d'épaisses ténèbres, et, engourdissant toutes ses facultés d'un froid mortel, étouffèrent les germes des talens que j'avois senti pointer dans ma première jeunesse, dont j'ai dû depuis retrouver les traces, mais, hélas! presque effacées faute de culture.

2°. J'aurois eu bien plus tôt la maladie différée à l'âge de trente-deux ans, si la Nature et mon tempérament n'eussent été souvent et comme périodiquement soulagés par l'évacuation de l'humeur séminale, procurée par l'illusion et les songes de la nuit : en effet, ces sortes d'évacuations étoient toujours précédées d'une pesanteur de corps et d'esprit, d'une tristesse et d'un abattement qui m'inspiroient une espèce de fureur qui approchoit du désespoir d'Origène; car j'avois été tenté mille fois de me faire la même opération.

3°. Ayant redoublé mes soins et ma vigilance pour éviter l'unique soulagement que se procuroit furtivement la Nature, l'hu-

meur séminale dut augmenter et s'échauffer, et, d'après cette abondance et effervescence, se porter aux yeux, qui sont le siége et les interprètes des passions, sur-tout de l'amour, comme on le voit dans les animaux, dont les yeux dans l'acte deviennent étincelans. L'humeur séminale dut produire le même effet dans les miens ; et les parties de feu dont elle étoit pleine, portant vivement contre la vitre de mes yeux, durent y exciter un mouvement violent et rapide, semblable à celui qu'excite la machine électrique; d'où il dut résulter le même effet, et les objets me paroître enflammés, non pas tous indifféremment, mais ceux qui avoient rapport avec mes dispositions particulières, ceux de qui émanoient certains corpuscules, qui, formant une continuité entre eux et moi, nous mettoient dans une espèce de contact : d'où il arriva que des trois premières femmes que je vis toutes trois ensemble, il n'y en eut que deux qui firent sur moi cette impression singulière; et c'est parce que la troisième étoit enceinte, qu'elle ne me donna point de desirs, et que je ne la vis que telle qu'elle étoit.

4°. L'humeur devenant de jour en jour plus abondante, et ne trouvant point d'issue, par la résolution constante où j'étois de garder la continence, porta tout d'un coup à la tête, et y causa le délire suivi de convulsions.

On comprendra aisément que cette même humeur trop abondante, jointe à une excellente organisation, devoit exalter mon imagination : toute ma vie n'avoit été qu'un effort vers la vertu de la chasteté; la passion de l'amour, qui, d'après mes dispositions naturelles, auroit dû se faire sentir la première, fut la dernière à me conquérir. Ce n'est pas qu'elle n'eût formé la première de violentes attaques contre mon ame : mais mon état, toujours présent à ma mémoire, faisoit que je la regardois avec horreur ; et ce ne fut que quand j'eus entièrement oublié mon état, et au bout des six mois que dura ma maladie, que je me livrai à cette passion, et que je ne repoussai pas les images qui pouvoient la satisfaire.

Au reste, je ne me flatte pas d'avoir donné une idée juste ni un détail exact de l'excès et de la multiplicité des maux et des dou-

leurs qu'a soufferts en moi la Nature dans le cours de ma malheureuse jeunesse, ni même dans cette dernière crise : j'en ai rapporté fidèlement les traits principaux; et, après cette étonnante maladie, me considérant moi-même, je ne vis qu'un triste et infortuné mortel, honteux et confus de son état, mis entre le marteau et l'enclume, en opposition avec les devoirs de religion et la nécessité de Nature; menacé de maladie s'il refusoit celle-ci, de honte et d'ignominie s'il abandonnoit celle-là : affreuse alternative! aussi fus-je tenté de maudire le jour qui m'avoit rendu la lumière; plus d'une fois je m'écriai avec Job : *Lux cur data misero?* »

Je termine ici l'extrait de ce Mémoire de M. ***, qui m'est venu voir de fort loin pour m'en certifier les faits : c'est un homme bien fait, très-vigoureux de corps, et en même temps spirituel, honnête et très-religieux; je ne puis donc douter de sa véracité. J'ai vu, sous mes yeux, l'exemple d'un autre ecclésiastique qui, désespéré de manquer trop souvent au devoir de son état, s'est fait

lui-même l'opération d'Origène. La rétention trop longue de la liqueur séminale peut donc causer de grands maux d'esprit et de corps, la démence et l'épilepsie; car la maladie de M. *** n'étoit qu'un délire épileptique qui a duré six mois. La plupart des animaux entrent en fureur dans le temps du rut, ou tombent en convulsion lorsqu'ils ne peuvent satisfaire ce besoin de Nature: les perroquets, les serins, les bouvreuils et plusieurs autres oiseaux, éprouvent tous les effets d'une véritable épilepsie lorsqu'ils sont privés de leurs femelles. On a souvent remarqué dans les serins, que c'est au moment qu'ils chantent le plus fort. Or, comme je l'ai dit *, le chant est dans les oiseaux l'expression vive du sentiment d'amour. Un serin séparé de sa femelle, qui la voit sans pouvoir l'approcher, ne cesse de chanter, et tombe enfin tout-à-coup, faute de jouissance, ou plutôt de l'émission de cette liqueur de vie dont la Nature ne veut pas qu'on renferme la surabondance, et qu'au contraire

* *Histoire naturelle des oiseaux*, tome Ier; Discours sur la nature des oiseaux.

elle a destinée à se répandre au dehors et passer de corps en corps.

Mais ce n'est que dans la force de l'âge et pour les hommes vigoureux que cette évacuation est absolument nécessaire ; elle n'est même salutaire qu'aux hommes qui savent se modérer : pour peu qu'on se trompe en prenant ses desirs pour des besoins, il résulte plus de mal de la jouissance que de la privation ; on a peut-être mille exemples de gens perdus par les excès, pour un seul malade de continence. Dans le commun des hommes, dès que l'on a passé cinquante-cinq ou soixante ans, on peut garder en conscience et sans grand tourment cette liqueur, qui, quoiqu'aussi abondante, est bien moins provoquante que dans la jeunesse ; c'est même un baume pour l'âge avancé. Nous finissons à tous égards comme nous avons commencé. L'on sait que dans l'enfance, et jusqu'à la pleine puberté, il y a de l'érection sans aucune émission : la même chose se trouve dans la vieillesse ; l'érection se fait encore sentir assez long-temps après que le besoin de l'évacuation a cessé, et rien ne fait plus de mal aux vieillards que de se laisser trom-

per par ce premier signe, qui ne devroit pas leur en imposer, car il n'est jamais aussi plein ni aussi parfait que dans la jeunesse; il ne dure que peu de minutes; il n'est point accompagné de ces aiguillons de la chair qui seuls nous font sentir le vrai besoin de nature dans la vigueur de l'âge. Ce n'est ni le toucher, ni la vue, qu'on est le plus pressé de satisfaire; c'est un sens différent, un sens intérieur et particulier, bien éloigné du siége des autres sens, par lequel la chair se sent vivante, non seulement dans les parties de la génération, mais dans toutes celles qui les avoisinent : dès que ce sentiment n'existe plus, la chair est morte au plaisir, et la continence est plus salutaire que nuisible.

DE L'AGE VIRIL.

Description de l'homme.

Le corps achève de prendre son accroissement en hauteur à l'âge de la puberté et pendant les premières années qui succèdent à cet âge. Il y a des jeunes gens qui ne grandissent plus après la quatorzième ou la quinzième année; d'autres croissent jusqu'à vingt-deux ou vingt-trois ans. Presque tous dans ce temps sont minces de corps, la taille est effilée, les cuisses et les jambes sont menues, toutes les parties musculeuses ne sont pas encore remplies comme elles le doivent être; mais peu à peu la chair augmente, les muscles se dessinent, les intervalles se remplissent, les membres se moulent et s'arrondissent, et le corps est avant l'âge de trente ans, dans les hommes, à son point de perfection pour les proportions de sa forme.

Les femmes parviennent ordinairement beaucoup plus tôt à ce point de perfection; elles arrivent d'abord plus tôt à l'âge de puberté : leur accroissement, qui, dans le total, est moindre que celui des hommes, se fait aussi en moins de temps; les muscles, les chairs et toutes les autres parties qui composent leur corps, étant moins fortes, moins compactes, moins solides que celles du corps de l'homme, il faut moins de temps pour qu'elles arrivent à leur développement entier, qui est le point de perfection pour la forme : aussi le corps de la femme est ordinairement à vingt ans aussi parfaitement formé que celui de l'homme l'est à trente.

Le corps d'un homme bien fait doit être quarré, les muscles doivent être durement exprimés, le contour des membres fortement dessiné, les traits du visage bien marqués. Dans la femme tout est plus arrondi; les formes sont plus adoucies, les traits plus fins. L'homme a la force et la majesté; les graces et la beauté sont l'apanage de l'autre sexe.

Tout annonce dans tous deux les maîtres

de la terre : tout marque dans l'homme, même à l'extérieur, sa supériorité sur tous les êtres vivans; il se soutient droit et élevé; son attitude est celle du commandement; sa tête regarde le ciel, et présente une face auguste sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité; l'image de l'ame y est peinte par la physionomie; l'excellence de sa nature perce à travers les organes matériels, et anime d'un feu divin les traits de son visage; son port majestueux, sa démarche ferme et hardie, annoncent sa noblesse et son rang; il ne touche à la terre que par ses extrémités les plus éloignées; il ne la voit que de loin, et semble la dédaigner. Les bras ne lui sont pas donnés pour servir de piliers d'appui à la masse de son corps; sa main ne doit pas fouler la terre, et perdre par des frottemens réitérés la finesse du toucher dont elle est le principal organe : le bras et la main sont faits pour servir à des usages plus nobles, pour exécuter les ordres de la volonté, pour saisir les choses éloignées, pour écarter les obstacles, pour prévenir les rencontres et le choc de ce qui pourroit nuire, pour embrasser et retenir

ce qui peut plaire, pour le mettre à portée des autres sens.

Lorsque l'ame est tranquille, toutes les parties du visage sont dans un état de repos; leur proportion, leur union, leur ensemble, marquent encore assez la douce harmonie des pensées, et répondent au calme de l'intérieur: mais lorsque l'ame est agitée, la face humaine devient un tableau vivant, où les passions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie, où chaque mouvement de l'ame est exprimé par un trait, chaque action par un caractère, dont l'impression vive et prompte devance la volonté, nous décèle, et rend au dehors par des signes pathétiques les images de nos secrètes agitations.

C'est sur-tout dans les yeux qu'elles se peignent et qu'on peut les reconnoître: l'œil appartient à l'ame plus qu'aucun autre organe; il semble y toucher et participer à tous ses mouvemens; il en exprime les passions les plus vives et les émotions les plus tumultueuses, comme les mouvemens les plus doux et les sentimens les plus délicats; il les rend dans toute leur force, dans toute leur pureté, tels qu'ils viennent de naître; il les

transmet par des traits rapides qui portent dans une autre ame le feu, l'action, l'image de celle dont ils partent. L'œil reçoit et réfléchit en même temps la lumière de la pensée et la chaleur du sentiment ; c'est le sens de l'esprit et la langue de l'intelligence.

Les personnes qui ont la vue courte, ou qui sont louches, ont beaucoup moins de cette ame extérieure qui réside principalement dans les yeux ; ces défauts détruisent la physionomie et rendent désagréables ou difformes les plus beaux visages : comme l'on n'y peut reconnoître que les passions fortes et qui mettent en jeu les autres parties, et comme l'expression de l'esprit et de la finesse du sentiment ne peut s'y montrer, on juge ces personnes défavorablement lorsqu'on ne les connoît pas ; et quand on les connoît, quelque spirituelles qu'elles puissent être, on a encore de la peine à revenir du premier jugement qu'on a porté contre elles.

Nous sommes si fort accoutumés à ne voir les choses que par l'extérieur, que nous ne pouvons plus reconnoître combien cet extérieur influe sur nos jugemens, même les plus graves et les plus réfléchis ; nous prenons l'idée

d'un homme, et nous la prenons par sa physionomie qui ne dit rien ; nous jugeons dès lors qu'il ne pense rien. Il n'y a pas jusqu'aux habits et à la coiffure qui n'influent sur notre jugement : un homme sensé doit regarder ses vêtemens comme faisant partie de lui-même, puisqu'ils en font en effet partie aux yeux des autres, et qu'ils entrent pour quelque chose dans l'idée totale qu'on se forme de celui qui les porte.

La vivacité ou la langueur du mouvement des yeux fait un des principaux caractères de la physionomie, et leur couleur contribue à rendre ce caractère plus marqué. Les différentes couleurs des yeux sont l'orangé foncé, le jaune, le verd, le bleu, le gris, et le gris mêlé de blanc ; la substance de l'iris est veloutée et disposée par filets et par flocons ; les filets sont dirigés vers le milieu de la prunelle comme des rayons qui tendent à un centre ; les flocons remplissent les intervalles qui sont entre les filets ; et quelquefois les uns et les autres sont disposés d'une manière si régulière, que le hasard a fait trouver dans les yeux de quelques personnes des figures qui sembloient avoir été copiées

sur des modèles connus. Ces filets et ces flocons tiennent les uns aux autres par des ramifications très-fines et très-déliées : aussi la couleur n'est pas si sensible dans ces ramifications que dans le corps des filets et des flocons, qui paroissent toujours être d'une teinte plus foncée.

Les couleurs les plus ordinaires dans les yeux sont l'orangé et le bleu, et le plus souvent ces couleurs se trouvent dans le même œil. Les yeux que l'on croit être noirs, ne sont que d'un jaune brun ou d'orangé foncé: il ne faut, pour s'en assurer, que les regarder de près; car lorsqu'on les voit à quelque distance, ou qu'ils sont tournés à contre-jour, ils paroissent noirs, parce que la couleur jaune brun tranche si fort sur le blanc de l'œil, qu'on la juge noire par l'opposition du blanc. Les yeux qui sont d'un jaune moins brun, passent aussi pour des yeux noirs; mais on ne les trouve pas si beaux que les autres, parce que cette couleur tranche moins sur le blanc. Il y a aussi des yeux jaunes et jaune clair : ceux-ci ne paroissent pas noirs, parce que ces couleurs ne sont pas assez foncées pour disparoître dans l'ombre.

On voit très-communément dans le même œil des nuances d'orangé, de jaune, de gris et de bleu. Dès qu'il y a du bleu, quelque léger qu'il soit, il devient la couleur dominante ; cette couleur paroît par filets dans toute l'étendue de l'iris, et l'orangé est par flocons autour et à quelque petite distance de la prunelle ; le bleu efface si fort cette couleur, que l'œil paroît tout bleu, et on ne s'apperçoit du mélange de l'orangé qu'en le regardant de près. Les plus beaux yeux sont ceux qui paroissent noirs ou bleus. La vivacité et le feu, qui font le principal caractère des yeux, éclatent davantage dans les couleurs foncées que dans les demi-teintes de couleur : les yeux noirs ont donc plus de force d'expression et plus de vivacité ; mais il y a plus de douceur et peut-être plus de finesse dans les yeux bleus. On voit dans les premiers un feu qui brille uniformément, parce que le fond qui nous paroît de couleur uniforme, renvoie par-tout les mêmes reflets ; mais on distingue des modifications dans la lumière qui anime les yeux bleus, parce qu'il y a plusieurs teintes de couleurs qui produisent des reflets différens.

Il y a des yeux qui se font remarquer sans avoir, pour ainsi dire, de couleur ; ils paroissent être composés différemment des autres : l'iris n'a que des nuances de bleu ou de gris si foibles, qu'elles sont presque blanches dans quelques endroits ; les nuances d'orangé qui s'y rencontrent sont si légères, qu'on les distingue à peine du gris et du blanc, malgré le contraste de ces couleurs ; le noir de la prunelle est alors trop marqué, parce que la couleur de l'iris n'est pas assez foncée ; on ne voit, pour ainsi dire, que la prunelle isolée au milieu de l'œil. Ces yeux ne disent rien, et le regard en paroît fixe ou effaré.

Il y a aussi des yeux dont la couleur de l'iris tire sur le verd : cette couleur est plus rare que le bleu, le gris, le jaune, et le jaune brun. Il se trouve aussi des personnes dont les deux yeux ne sont pas de la même couleur : cette variété qui se trouve dans la couleur des yeux, est particulière à l'espèce humaine, à celle du cheval, etc. Dans la plupart des autres espèces d'animaux, la couleur des yeux de tous les individus est la même : les yeux des bœufs sont bruns ; ceux des moutons sont couleur d'eau ; ceux des

chèvres sont gris, etc. Aristote, qui fait cette remarque, prétend que dans les hommes les yeux gris sont les meilleurs, que les bleus sont les plus foibles, que ceux qui sont avancés hors de l'orbite ne voient pas d'aussi loin que ceux qui y sont enfoncés, que les yeux bruns ne voient pas si bien que les autres dans l'obscurité.

Quoique l'œil paroisse se mouvoir comme s'il étoit tiré de différens côtés, il n'a cependant qu'un mouvement de rotation autour de son centre, par lequel la prunelle paroît s'approcher ou s'éloigner des angles de l'œil, et s'élever ou s'abaisser. Les deux yeux sont plus près l'un de l'autre dans l'homme que dans tous les autres animaux: cet intervalle est même si considérable dans la plupart des espèces d'animaux, qu'il n'est pas possible qu'ils voient le même objet des deux yeux à la fois, à moins que cet objet ne soit à une grande distance.

Après les yeux, les parties du visage qui contribuent le plus à marquer la physionomie, sont les sourcils; comme ils sont d'une nature différente des autres parties, ils sont plus apparens par ce contraste et frappent

plus qu'aucun autre trait ; les sourcils sont une ombre dans le tableau, qui en relève les couleurs et les formes. Les cils des paupières font aussi leur effet : lorsqu'ils sont longs et garnis, les yeux en paroissent plus beaux et le regard plus doux. Il n'y a que l'homme et le singe qui aient des cils aux deux paupières, les autres animaux n'en ont point à la paupière inférieure ; et dans l'homme même il y en a beaucoup moins à la paupière inférieure qu'à la supérieure. Le poil des sourcils devient quelquefois si long dans la vieillesse, qu'on est obligé de le couper. Les sourcils n'ont que deux mouvemens qui dépendent des muscles du front, l'un par lequel on les élève, et l'autre par lequel on les fronce et on les abaisse en les approchant l'un de l'autre.

Les paupières servent à garantir les yeux et à empêcher la cornée de se dessécher : la paupière supérieure se relève et s'abaisse, l'inférieure n'a que peu de mouvement ; et quoique le mouvement des paupières dépende de la volonté, cependant l'on n'est pas maître de les tenir élevées lorsque le sommeil presse, ou lorsque les yeux sont fati-

gués. Il arrive aussi très-souvent à cette partie des mouvemens convulsifs et d'autres mouvemens involontaires, desquels on ne s'apperçoit en aucune façon; dans les oiseaux et les quadrupèdes amphibies, la paupière inférieure est celle qui a du mouvement, et les poissons n'ont de paupières ni en haut ni en bas.

Le front est une des grandes parties de la face, et l'une de celles qui contribuent le plus à la beauté de sa forme; il faut qu'il soit d'une juste proportion, qu'il ne soit ni trop rond, ni trop plat, ni trop étroit, ni trop court, et qu'il soit régulièrement garni de cheveux au-dessus et aux côtés. Tout le monde sait combien les cheveux font à la physionomie; c'est un défaut que d'être chauve. L'usage de porter des cheveux étrangers, qui est devenu si général, auroit dû se borner à cacher les têtes chauves; car cette espèce de coiffure empruntée altère la vérité de la physionomie, et donne au visage un air différent de celui qu'il doit avoir naturellement: on jugeroit beaucoup mieux les visages si chacun portoit ses cheveux et les laissoit flotter librement. La partie la

plus élevée de la tête est celle qui devient chauve la première, aussi-bien que celle qui est au-dessus des tempes : il est rare que les cheveux qui accompagnent le bas des tempes tombent en entier, non plus que ceux de la partie inférieure du derrière de la tête. Au reste, il n'y a que les hommes qui deviennent chauves en avançant en âge : les femmes conservent toujours leurs cheveux ; et quoiqu'ils deviennent blancs comme ceux des hommes lorsqu'elles approchent de la vieillesse, ils tombent beaucoup moins. Les enfans et les eunuques ne sont pas plus sujets à être chauves que les femmes : aussi les cheveux sont-ils plus grands et plus abondans dans la jeunesse qu'ils ne le sont à tout autre âge. Les plus longs cheveux tombent peu à peu ; à mesure qu'on avance en âge, ils diminuent et se dessèchent ; ils commencent à blanchir par la pointe ; dès qu'ils sont devenus blancs, ils sont moins forts et se cassent plus aisément. On a des exemples de jeunes gens dont les cheveux devenus blancs par l'effet d'une grande maladie, ont ensuite repris leur couleur naturelle peu à peu lorsque leur santé a

été parfaitement rétablie. Aristote et Pline disent qu'aucun homme ne devient chauve avant d'avoir fait usage des femmes, à l'exception de ceux qui sont chauves dès leur naissance. Les anciens écrivains ont appelé les habitans de l'île de Mycone, *têtes chauves* ; on prétend que c'étoit un défaut naturel à ces insulaires, et comme une maladie endémique avec laquelle ils venoient presque tous au monde *.

Le nez est la partie la plus avancée et le trait le plus apparent du visage : mais comme il n'a que très-peu de mouvement, et qu'il n'en prend ordinairement que dans les plus fortes passions, il fait plus à la beauté qu'à la physionomie ; et à moins qu'il ne soit fort disproportionné ou très-difforme, on ne le remarque pas autant que les autres parties qui ont du mouvement, comme la bouche ou les yeux. La forme du nez et sa position plus avancée que celle de toutes les autres parties de la face, sont

* Voyez la *Description des îles de l'Archipel*, par Dapper, page 354. Voyez aussi le second volume de l'édition de Pline par le P. Hardouin, page 541.

particulières à l'espèce humaine ; car la plupart des animaux ont des narines ou naseaux avec la cloison qui les sépare : mais dans aucun le nez ne fait un trait élevé et avancé ; les singes mêmes n'ont, pour ainsi dire, que des narines ; ou du moins leur nez, qui est posé comme celui de l'homme, est si plat et si court, qu'on ne doit pas le regarder comme une partie semblable. C'est par cet organe que l'homme et la plupart des animaux respirent et sentent les odeurs. Les oiseaux n'ont point de narines ; ils ont seulement deux trous ou deux conduits pour la respiration et l'odorat, au lieu que les animaux quadrupèdes ont des naseaux, ou des narines cartilagineuses comme les nôtres.

La bouche et les lèvres sont après les yeux les parties du visage qui ont le plus de mouvement et d'expression : les passions influent sur ces mouvemens ; la bouche en marque les différens caractères par les différentes formes qu'elle prend. L'organe de la voix anime encore cette partie, et la rend plus vivante que toutes les autres. La couleur vermeille des lèvres, la blancheur de

l'émail des dents, tranchent avec tant d'avantage sur les autres couleurs du visage, qu'elles paroissent en faire le point de vue principal : on fixe en effet les yeux sur la bouche d'un homme qui parle, et on les y arrête plus long-temps que sur toutes les autres parties ; chaque mot, chaque articulation, chaque son, produisent des mouvemens différens dans les lèvres. Quelque variés et quelque rapides que soient ces mouvemens, on pourroit les distinguer tous les uns des autres : on a vu des sourds en connoître si parfaitement les différences et les nuances successives, qu'ils entendoient parfaitement ce qu'on disoit en voyant comme on le disoit.

La mâchoire inférieure est la seule qui ait du mouvement dans l'homme et dans tous les animaux, sans en excepter même le crocodile, quoiqu'Aristote assure en plusieurs endroits que la mâchoire supérieure de cet animal est la seule qui ait du mouvement, et que la mâchoire inférieure, à laquelle, dit-il, la langue du crocodile est attachée, soit absolument immobile. J'ai voulu vérifier ce fait, et j'ai trouvé en exa-

minant le squelette d'un crocodile, que c'est au contraire la seule mâchoire inférieure qui est mobile, et que la supérieure est, comme dans tous les autres animaux, jointe aux autres os de la tête, sans qu'il y ait aucune articulation qui puisse la rendre mobile. Dans le fœtus humain la mâchoire inférieure est, comme dans le singe, beaucoup plus avancée que la mâchoire supérieure. Dans l'adulte il seroit également difforme qu'elle fût trop avancée ou trop reculée; elle doit être à peu près de niveau avec la mâchoire supérieure. Dans les instans les plus vifs des passions, la mâchoire a souvent un mouvement involontaire, comme dans les mouvemens où l'ame n'est affectée de rien : la douleur, le plaisir, l'ennui, font également bâiller; mais il est vrai qu'on bâille vivement, et que cette espèce de convulsion est très-prompte dans la douleur et le plaisir, au lieu que le bâillement de l'ennui en porte le caractère par la lenteur avec laquelle il se fait.

Lorsqu'on vient à penser tout-à-coup à quelque chose qu'on desire ardemment ou qu'on regrette vivement, on ressent un tres-

saillement ou un serrement intérieur ; ce mouvement du diaphragme agit sur les poumons ; les élève et occasionne une inspiration vive et prompte qui forme le soupir ; et lorsque l'ame a réfléchi sur la cause de son émotion, et qu'elle ne voit aucun moyen de remplir son desir ou de faire cesser ses regrets, les soupirs se répètent ; la tristesse, qui est la douleur de l'ame, succède à ces premiers mouvemens ; et lorsque cette douleur de l'ame est profonde et subite, elle fait couler les larmes, et l'air entre dans la poitrine par secousses : il se fait plusieurs inspirations réitérées par une espèce de secousse involontaire ; chaque inspiration fait un bruit plus fort que celui du soupir, c'est ce qu'on appelle *sangloter* ; les sanglots se succèdent plus rapidement que les soupirs, et le son de la voix se fait entendre un peu dans le sanglot : les accens en sont encore plus marqués dans le gémissement ; c'est une espèce de sanglot continué, dont le son lent se fait entendre dans l'inspiration et dans l'expiration ; son expression consiste dans la continuation et la durée d'un ton plaintif formé par des sons inar-

ticulés : ces sons du gémissement sont plus ou moins longs, suivant le degré de tristesse, d'affliction et d'abattement, qui les cause ; mais ils sont toujours répétés plusieurs fois ; le temps de l'inspiration est celui de l'intervalle de silence qui est entre les gémissemens, et ordinairement ces intervalles sont égaux pour la durée et pour la distance. Le cri plaintif est un gémissement exprimé avec force et à haute voix ; quelquefois ce cri se soutient dans toute son étendue sur le même ton, c'est sur-tout lorsqu'il est fort élevé et très-aigu ; quelquefois aussi il finit par un ton plus bas, c'est ordinairement lorsque la force du cri est modérée.

Le ris est un son entrecoupé subitement et à plusieurs reprises par une sorte de trémoussement qui est marqué à l'extérieur par le mouvement du ventre, qui s'élève et s'abaisse precipitamment ; quelquefois, pour faciliter ce mouvement, on penche la poitrine et la tête en avant, la poitrine se resserre et reste immobile ; les coins de la bouche s'éloignent du côté des joues, qui se trouvent resserrées et gonflées ; l'air, à

chaque fois que le ventre s'abaisse, sort de la bouche avec bruit, et l'on entend un éclat de la voix qui se répète plusieurs fois de suite, quelquefois sur le même ton, d'autres fois sur des tons differens qui vont en diminuant à chaque répétition.

Dans le ris immodéré et dans presque toutes les passions violentes les lèvres sont fort ouvertes : mais dans des mouvemens de l'ame plus doux et plus tranquilles les coins de la bouche s'éloignent sans qu'elle s'ouvre, les joues se gonflent, et dans quelques personnes il se forme sur chaque joue, à une petite distance des coins de la bouche, un léger enfoncement que l'on appelle *la fossette;* c'est un agrément qui se joint aux graces dont le souris est ordinairement accompagné. Le souris est une marque de bienveillance, d'applaudissement et de satisfaction intérieure : c'est aussi une façon d'exprimer le mépris et la moquerie; mais dans ce souris malin on serre davantage les lèvres l'une contre l'autre, par un mouvement de la lèvre inférieure.

Les joues sont des parties uniformes qui n'ont par elles-mêmes aucun mouvement,

aucune expression, si ce n'est par la rougeur ou la pâleur qui les couvre involontairement dans des passions différentes ; ces parties forment le contour de la face et l'union des traits ; elles contribuent plus à la beauté du visage qu'à l'expression des passions. Il en est de même du menton, des oreilles et des tempes.

On rougit dans la honte, la colère, l'orgueil, la joie ; on pâlit dans la crainte, l'effroi et la tristesse. Cette altération de la couleur du visage est absolument involontaire, elle manifeste l'état de l'ame sans son consentement ; c'est un effet du sentiment, sur lequel la volonté n'a aucun empire : elle peut commander à tout le reste, car un instant de réflexion suffit pour qu'on puisse arrêter les mouvemens musculaires du visage dans les passions, et même pour les changer ; mais il n'est pas possible d'empêcher le changement de couleur, parce qu'il dépend d'un mouvement du sang occasionné par l'action du diaphragme, qui est le principal organe du sentiment intérieur.

La tête en entier prend, dans les passions, des positions et des mouvemens différens ;

elle est abaissée en avant dans l'humilité, la honte, la tristesse ; penchée à côté dans la langueur, la pitié ; élevée dans l'arrogance, droite et fixe dans l'opiniâtreté ; la tête fait un mouvement en arrière dans l'étonnement, et plusieurs mouvemens réitérés de côté et d'autre dans le mépris, la moquerie, la colère et l'indignation.

Dans l'affliction, la joie, l'amour, la honte, la compassion, les yeux se gonflent tout-à-coup, une humeur surabondante les couvre et les obscurcit, il en coule des larmes. L'effusion des larmes est toujours accompagnée d'une tension des muscles du visage, qui fait ouvrir la bouche ; l'humeur qui se forme naturellement dans le nez, devient plus abondante ; les larmes s'y joignent par des conduits intérieurs, elles ne coulent pas uniformément, et elles semblent s'arrêter par intervalles.

Dans la tristesse, les deux coins de la bouche s'abaissent, la lèvre inférieure remonte, la paupière est abaissée à demi, la prunelle de l'œil est élevée et à moitié cachée par la paupière, les autres muscles de la face sont relâchés, de sorte que l'in-

tervalle qui est entre la bouche et les yeux est plus grand qu'à l'ordinaire, et par conséquent le visage paroît alongé (*Voyez* pl. III, fig. 1.)

Dans la peur, la terreur, l'effroi et l'horreur, le front se ride, les sourcils s'élèvent, la paupière s'ouvre autant qu'il est possible; elle surmonte la prunelle, et laisse paroître une partie du blanc de l'œil au-dessus de la prunelle, qui est abaissée et un peu cachée par la paupière inférieure; la bouche est en même temps fort ouverte, les lèvres se retirent et laissent paroître les dents en haut et en bas. (*Voyez* pl. III, fig. 2.)

Dans le mépris et la dérision, la lèvre supérieure se relève d'un côté et laisse paroître les dents, tandis que de l'autre côté elle a un petit mouvement comme pour sourire; le nez se fronce du même côté que la lèvre s'est élevée, et le coin de la bouche recule; l'œil du même côté est presque fermé, tandis que l'autre est ouvert à l'ordinaire; mais les deux prunelles sont abaissées comme lorsqu'on regarde du haut en bas. (*Voyez* pl. III, fig. 3.)

Dans la jalousie, l'envie, la malice, les

sourcils descendent et se froncent, les paupières s'élèvent et les prunelles s'abaissent, la lèvre supérieure s'élève de chaque côté, tandis que les coins de la bouche s'abaissent un peu, et que le milieu de la lèvre inférieure se relève pour joindre le milieu de la lèvre supérieure. (*Voyez* pl. III, fig. 4.)

Dans le ris, les deux coins de la bouche reculent et s'élèvent un peu, la partie supérieure des joues se relève, les yeux se ferment plus ou moins, la lèvre supérieure s'élève, l'inférieure s'abaisse, la bouche s'ouvre et la peau du nez se fronce dans les ris immodérés. (*Voyez* pl. III, fig. 5.)

Les bras, les mains et tout le corps, entrent aussi dans l'expression des passions; les gestes concourent avec les mouvemens du visage pour exprimer les différens mouvemens de l'ame. Dans la joie, par exemple, les yeux, la tête, les bras et tout le corps, sont agités par des mouvemens prompts et variés : dans la langueur et la tristesse, les yeux sont abaissés, la tête est penchée sur le côté, les bras sont pendans, et tout le corps est immobile : dans l'admiration, la surprise, l'étonnement, tout mouvement est suspendu,

on reste dans une même attitude. Cette première expression des passions est indépendante de la volonté; mais il y a une autre sorte d'expression qui semble être produite par une réflexion de l'esprit et par le commandement de la volonté, qui fait agir les yeux, la tête, les bras et tout le corps : ces mouvemens paroissent être autant d'efforts que fait l'ame pour défendre le corps ; ce sont au moins autant de signes secondaires qui répètent les passions, et qui pourroient seuls les exprimer. Par exemple, dans l'amour, dans le desir, dans l'espérance, on lève la tête et les yeux vers le ciel, comme pour demander le bien que l'on souhaite; on porte la tête et le corps en avant, comme pour avancer, en s'approchant, la possession de l'objet desiré; on étend les bras, on ouvre les mains, pour l'embrasser et le saisir : au contraire, dans la crainte, dans la haine, dans l'horreur, nous avançons les bras avec précipitation, comme pour repousser ce qui fait l'objet de notre aversion, nous détournons les yeux et la tête, nous reculons pour l'éviter, nous fuyons pour nous en éloigner. Ces mouvemens sont si prompts, qu'ils

paroissent involontaires : mais c'est un effet de l'habitude qui nous trompe; car ces mouvemens dépendent de la réflexion, et marquent seulement la perfection des ressorts du corps humain, par la promptitude avec laquelle tous les membres obéissent aux ordres de la volonté.

Comme toutes les passions sont des mouvemens de l'ame, la plupart relatifs aux impressions des sens, elles peuvent être exprimées par les mouvemens du corps, et sur-tout par ceux du visage; on peut juger de ce qui se passe à l'intérieur par l'action extérieure, et connoître à l'inspection des changemens du visage la situation actuelle de l'ame : mais comme l'ame n'a point de forme qui puisse être relative à aucune forme matérielle, on ne peut pas la juger par la figure du corps ou par la forme du visage; un corps mal fait peut renfermer une fort belle ame; et l'on ne doit pas juger du bon ou du mauvais naturel d'une personne par les traits de son visage, car ces traits n'ont aucun rapport avec la nature de l'ame, aucune analogie sur laquelle on puisse fonder des conjectures raisonnables.

Les anciens étoient cependant fort attachés à cette espèce de préjugé, et dans tous les temps il y a eu des hommes qui ont voulu faire une science divinatoire de leurs prétendues connoissances en physionomie; mais il est bien évident qu'elles ne peuvent s'étendre qu'à deviner les mouvemens de l'ame par ceux des yeux, du visage et du corps, et que la forme du nez, de la bouche et des autres traits, ne fait pas plus à la forme de l'ame, au naturel de la personne, que la grandeur ou la grosseur des membres fait à la pensée. Un homme en sera-t-il plus spirituel parce qu'il aura le nez bien fait? en sera-t-il moins sage parce qu'il aura les yeux petits et la bouche grande? Il faut donc avouer que tout ce que nous ont dit les physionomistes, est destitué de tout fondement, et que rien n'est plus chimérique que les inductions qu'ils ont voulu tirer de leurs prétendues observations métoposcopiques.

Les parties de la tête qui font le moins à la physionomie et à l'air du visage, sont les oreilles; elles sont placées à côté et cachées par les cheveux. Cette partie, qui est si petite et si peu apparente dans l'homme,

est fort remarquable dans la plupart des animaux quadrupèdes ; elle fait beaucoup à l'air de la tête de l'animal, elle indique même son état de vigueur ou d'abattement, elle a des mouvemens musculaires qui dénotent le sentiment et répondent à l'action intérieure de l'animal. Les oreilles de l'homme n'ont ordinairement aucun mouvement volontaire ou involontaire, quoiqu'il y ait des muscles qui y aboutissent. Les plus petites oreilles sont, à ce qu'on prétend, les plus jolies; mais les plus grandes et qui sont en même temps bien bordées, sont celles qui entendent le mieux. Il y a des peuples qui en agrandissent prodigieusement le lobe, en le perçant et en y mettant des morceaux de bois ou de métal, qu'ils remplacent successivement par d'autres morceaux plus gros; ce qui fait, avec le temps, un trou énorme dans le lobe de l'oreille, qui croît toujours à proportion que le trou s'élargit. J'ai vu de ces morceaux de bois qui avoient plus d'un pouce et demi de diamètre, qui venoient des Indiens de l'Amérique méridionale ; ils ressemblent à des dames de trictrac. On ne sait sur quoi peut être fondée cette coutume

singulière de s'agrandir si prodigieusement les oreilles : il est vrai qu'on ne sait guère mieux d'où peut venir l'usage presque général dans toutes les nations de percer les oreilles et quelquefois les narines, pour porter des boucles, des anneaux, etc., à moins que d'en attribuer l'origine aux peuples encore sauvages et nuds, qui ont cherché à porter de la manière la moins incommode les choses qui leur ont paru les plus précieuses, en les attachant à cette partie.

La bizarrerie et la variété des usages paroissent encore plus dans la manière différente dont les hommes ont arrangé les cheveux et la barbe : les uns, comme les Turcs, coupent leurs cheveux et laissent croître leur barbe ; d'autres, comme la plupart des Européens, portent leurs cheveux ou des cheveux empruntés, et rasent leur barbe ; les sauvages se l'arrachent et conservent soigneusement leurs cheveux ; les Nègres se rasent la tête par figures, tantôt en étoiles, tantôt à la façon des religieux, et plus communément encore par bandes alternatives, en laissant autant de plein que de rasé, et ils font la même chose à leurs petits garçons ;

les Talapoins de Siam font raser la tête et les sourcils aux enfans dont on leur confie l'éducation. Chaque peuple a sur cela des usages différens : les uns font plus de cas de la barbe de la lèvre supérieure que de celle du menton ; d'autres préfèrent celle des joues et celle du dessous du visage ; les uns la frisent, les autres la portent lisse. Il n'y a pas bien long-temps que nous portions les cheveux du derrière de la tête épars et flottans ; aujourd'hui nous les portons dans un sac. Nos habillemens sont différens de ceux de nos pères ; la variété dans la manière de se vêtir est aussi grande que la diversité des nations ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que, de toutes les espèces de vêtemens, nous avons choisi l'une des plus incommodes, et que notre manière, quoique généralement imitée par tous les peuples de l'Europe, est en même temps, de toutes les manières de se vêtir, celle qui demande le plus de temps, celle qui me paroît être le moins assortie à la Nature.

Quoique les modes semblent n'avoir d'autre origine que le caprice et la fantaisie, les caprices adoptés et les fantaisies générales

méritent d'être examinés : les hommes ont toujours fait et feront toujours cas de tout ce qui peut fixer les yeux des autres hommes, et leur donner en même temps des idées avantageuses de richesses, de puissance, de grandeur, etc. La valeur de ces pierres brillantes, qui de tout temps ont été regardées comme des ornemens précieux, n'est fondée que sur leur rareté et sur leur éclat éblouissant; il en est de même de ces métaux éclatans, dont le poids nous paroît si léger lorsqu'il est réparti sur tous les plis de nos vêtemens pour en faire la parure : ces pierres, ces métaux, sont moins des ornemens pour nous que des signes pour les autres auxquels ils doivent nous remarquer et reconnoître nos richesses; nous tâchons de leur en donner une plus grande idée en agrandissant la surface de ces métaux, nous voulons fixer leurs yeux ou plutôt les éblouir : combien peu y en a-t-il en effet qui soient capables de séparer la personne de son vêtement, et de juger sans mélange l'homme et le métal!

Tout ce qui est rare et brillant sera donc toujours de mode, tant que les hommes

tireront plus d'avantage de l'opulence que de la vertu, tant que les moyens de paroître considérable seront si différens de ce qui mérite seul d'être considéré. L'éclat extérieur dépend beaucoup de la manière de se vêtir ; cette manière prend des formes différentes, selon les différens points de vue sous lesquels nous voulons être regardés : l'homme modeste, ou qui veut le paroître, veut en même temps marquer cette vertu par la simplicité de son habillement ; l'homme glorieux ne néglige rien de ce qui peut étayer son orgueil ou flatter sa vanité, on le reconnoît à la richesse ou à la recherche de ses ajustemens.

Un autre point de vue que les hommes ont assez généralement, est de rendre leur corps plus grand, plus étendu : peu contens du petit espace dans lequel est circonscrit notre être, nous voulons tenir plus de place en ce monde que la Nature ne peut nous en donner ; nous cherchons à agrandir notre figure par des chaussures élevées, par des vêtemens renflés. Quelqu'amples qu'ils puissent être, la vanité qu'ils couvrent n'est-elle pas encore plus grande ? Pourquoi la

tête d'un docteur est-elle environnée d'une quantité énorme de cheveux empruntés, et que celle d'un homme du bel air en est si légèrement garnie? L'un veut qu'on juge de l'étendue de sa science par la capacité physique de cette tête dont il grossit le volume apparent, et l'autre ne cherche à le diminuer que pour donner l'idée de la légéreté de son esprit.

Il y a des modes dont l'origine est plus raisonnable; ce sont celles où l'on a eu pour but de cacher des défauts et de rendre la Nature moins désagréable. A prendre les hommes en général, il y a beaucoup plus de figures défectueuses et de laids visages que de personnes belles et bien faites : les modes, qui ne sont que l'usage du plus grand nombre, usage auquel le reste se soumet, ont donc été introduites, établies par ce grand nombre de personnes intéressées à rendre leurs défauts plus supportables. Les femmes ont coloré leur visage lorsque les roses de leur teint se sont flétries, et lorsqu'une pâleur naturelle les rendoit moins agréables que les autres : cet usage est presque universellement répandu chez tous les

peuples de la terre; celui de se blanchir les cheveux avec de la poudre, et de les enfler par la frisure, quoique beaucoup moins général et bien plus nouveau, paroît avoir été imaginé pour faire sortir davantage les couleurs du visage, et en accompagner plus avantageusement la forme.

Mais laissons les choses accessoires et extérieures; et sans nous occuper plus long-temps des ornemens et de la draperie du tableau, revenons à la figure. La tête de l'homme est à l'extérieur et à l'intérieur d'une forme différente de celle de la tête de tous les autres animaux, à l'exception du singe, dans lequel cette partie est assez semblable; il a cependant beaucoup moins de cerveau et plusieurs autres différences dont nous parlerons dans la suite. Le corps de presque tous les animaux quadrupèdes vivipares est en entier couvert de poils; le derrière de la tête de l'homme est, jusqu'à l'âge de puberté, la seule partie de son corps qui en soit couverte, et elle en est plus abondamment garnie que la tête d'aucun animal. Le singe ressemble encore à l'homme par les oreilles, par les narines, par les dents. Il y a une

très-grande diversité dans la grandeur, la position et le nombre des dents des différens animaux : les uns en ont en haut et en bas, d'autres n'en ont qu'à la mâchoire inférieure ; dans les uns les dents sont séparées les unes des autres, dans d'autres elles sont continues et réunies ; le palais de certains poissons n'est qu'une espèce de masse osseuse très-dure et garnie d'un très-grand nombre de pointes qui font l'office de dents *.

* On trouve dans le *Journal des savans*, année 1675, un extrait de l'*Istoria anatomica dell' ossa del corpo humano, di Bernardino Genga*, etc. par lequel il paroît que cet auteur prétend qu'il s'est trouvé plusieurs personnes qui n'avoient qu'une seule dent qui occupoit toute la mâchoire, sur laquelle on voyoit de petites lignes distinctes, par le moyen desquelles il sembloit qu'il y en eût eu plusieurs. Il dit avoir trouvé dans le cimetière de l'hôpital du Saint-Esprit de Rome une tête qui n'avoit point de mâchoire inférieure, et que dans la supérieure il n'y avoit que trois dents; savoir, deux molaires, dont chacune étoit divisée en cinq avec les racines séparées, et l'autre formoit les quatre dents incisives et les deux qu'on appelle *canines*.

Dans presque tous les animaux la partie par laquelle ils prennent la nourriture, est ordinairement solide ou armée de quelques corps durs ; dans l'homme, les quadrupèdes et les poissons les dents, le bec dans les oiseaux, les pinces, les scies, etc. dans les insectes, sont des instrumens d'une matière dure et solide, avec lesquels tous ces animaux saisissent et broient leurs alimens ; toutes ces parties dures tirent leur origine des nerfs, comme les ongles, les cornes, etc. Nous avons dit que la substance nerveuse prend de la solidité et une grande dureté dès qu'elle se trouve exposée à l'air; la bouche est une partie divisée, une ouverture dans le corps de l'animal; il est donc naturel d'imaginer que les nerfs qui y aboutissent, doivent prendre à leurs extrémités de la dureté et de la solidité, et produire par conséquent les dents, les palais osseux, les becs, les pinces, et toutes les autres parties dures que nous trouvons dans tous les animaux, comme ils produisent aux autres extrémités du corps auxquelles ils aboutissent, les ongles, les cornes, les ergots, et même à la surface les poils, les plumes, les écailles, etc.

Le cou soutient la tête et la réunit avec le corps ; cette partie est bien plus considérable dans la plupart des animaux quadrupèdes qu'elle ne l'est dans l'homme : les poissons et les autres animaux qui n'ont point de poumons semblables aux nôtres, n'ont point de cou. Les oiseaux sont en général les animaux dont le cou est le plus long : dans les espèces d'oiseaux qui ont les pattes courtes, le cou est aussi assez court ; et dans celles où les pattes sont fort longues, le cou est aussi d'une très-grande longueur. Aristote dit que les oiseaux de proie qui ont des serres, ont tous le cou court.

La poitrine de l'homme est à l'extérieur conformée différemment de celle des autres animaux ; elle est plus large à proportion du corps, et il n'y a que l'homme et le singe dans lesquels on trouve ces os qui sont immédiatement au-dessus du cou et que l'on appelle les *clavicules*. Les deux mamelles sont posées sur la poitrine : celles des femmes sont plus grosses et plus éminentes que celles des hommes ; cependant elles paroissent être à peu près de la même consistance, et leur organisation est assez semblable, car les

mamelles des hommes peuvent former du lait comme celles des femmes : on a plusieurs exemples de ce fait, et c'est sur-tout à l'âge de puberté que cela arrive ; j'ai vu un jeune homme de quinze ans faire sortir d'une de ses mamelles plus d'une cuillerée d'une liqueur laiteuse, ou plutôt de veritable lait. Il y a dans les animaux une grande variété dans la situation et dans le nombre des mamelles : les uns, comme le singe, l'éléphant, n'en ont que deux qui sont posées sur le devant de la poitrine ou à côté ; d'autres en ont quatre, comme l'ours ; d'autres, comme les brebis, n'en ont que deux placées entre les cuisses ; d'autres ne les ont ni sur la poitrine ni entre les cuisses, mais sur le ventre, comme les chiennes, les truies, etc. qui en ont un grand nombre ; les oiseaux n'ont point de mamelles, non plus que tous les autres animaux ovipares : les poissons vivipares, comme la baleine, le dauphin, le lamantin, etc. ont aussi des mamelles et du lait. La forme des mamelles varie dans les différentes espèces d'animaux, et dans la même espèce suivant les différens âges. On prétend que les femmes dont les mamelles

ne sont pas bien rondes, mais en forme de poire, sont les meilleures nourrices, parce que les enfans peuvent alors prendre dans leur bouche non seulement le mamelon, mais encore une partie même de l'extrémité de la mamelle. Au reste, pour que les mamelles des femmes soient bien placées, il faut qu'il y ait autant d'espace de l'un des mamelons à l'autre qu'il y en a depuis le mamelon jusqu'au milieu de la fossette des clavicules, en sorte que ces trois points fassent un triangle équilatéral.

Au-dessous de la poitrine est le ventre, sur lequel l'ombilic ou le nombril est apparent et bien marqué, au lieu que dans la plupart des espèces d'animaux il est presque insensible, et souvent même entièrement oblitéré; les singes mêmes n'ont qu'une espèce de callosité ou de dureté à la place du nombril.

Les bras de l'homme ne ressemblent point du tout aux jambes de devant des quadrupèdes, non plus qu'aux ailes des oiseaux : le singe est le seul de tous les animaux qui ait des bras et des mains; mais ces bras sont plus grossièrement formés et dans des pro-

portions moins exactes que le bras et la main de l'homme. Les épaules sont aussi beaucoup plus larges et d'une forme très-différente dans l'homme de ce qu'elles sont dans tous les autres animaux ; le haut des épaules est la partie du corps sur laquelle l'homme peut porter les plus grands fardeaux.

La forme du dos n'est pas fort différente dans l'homme de ce qu'elle est dans plusieurs animaux quadrupèdes ; la partie des reins est seulement plus musculeuse et plus forte· mais les fesses, qui sont les parties les plus inférieures du tronc, n'appartiennent qu'à l'espèce humaine ; aucun des animaux quadrupèdes n'a de fesses, ce que l'on prend pour cette partie sont leurs cuisses. L'homme est le seul qui se soutienne dans une situation droite et perpendiculaire; c'est à cette position des parties inférieures qu'est relatif ce renflement au haut des cuisses qui forme les fesses.

Le pied de l'homme est aussi très-différent de celui de quelque animal que ce soit, et même de celui du singe. Le pied du singe est plutôt une main qu'un pied ; les doigts en sont longs et disposés comme ceux de la

main; celui du milieu est plus grand que les autres, comme dans la main; ce pied du singe n'a d'ailleurs point de talon semblable à celui de l'homme. L'assiette du pied est aussi plus grande dans l'homme que dans tous les animaux quadrupèdes, et les doigts du pied servent beaucoup à maintenir l'équilibre du corps et à assurer ses mouvemens dans la démarche, la course, la danse, etc.

Les ongles sont plus petits dans l'homme que dans tous les autres animaux; s'ils excédoient beaucoup les extrémités des doigts, ils nuiroient à l'usage de la main. Les sauvages qui les laissent croître, s'en servent pour déchirer la peau des animaux: mais quoique leurs ongles soient plus forts et plus grands que les nôtres, ils ne le sont point assez pour qu'on puisse les comparer en aucune façon à la corne et aux ergots du pied des animaux.

On n'a rien observé de parfaitement exact dans le détail des proportions du corps humain: non seulement les mêmes parties du corps n'ont pas les mêmes dimensions proportionnelles dans deux personnes diffé-

rentes, mais souvent dans la même personne une partie n'est pas exactement semblable à la partie correspondante; par exemple, souvent le bras ou la jambe du côté droit n'a pas exactement les mêmes dimensions que le bras ou la jambe du côté gauche, etc. Il a donc fallu des observations répétées pendant long-temps pour trouver un milieu entre ces différences, afin d'établir au juste les dimensions des parties du corps humain, et de donner une idée des proportions qui font ce que l'on appelle *la belle Nature*. Ce n'est pas par la comparaison du corps d'un homme avec celui d'un autre homme, ou par des mesures actuellement prises sur un grand nombre de sujets, qu'on a pu acquérir cette connoissance; c'est par les efforts qu'on a faits pour imiter et copier exactement la Nature : c'est à l'art du dessin qu'on doit tout ce que l'on peut savoir en ce genre; le sentiment et le goût ont fait ce que la mécanique ne pouvoit faire; on a quitté la règle et le compas pour s'en tenir au coup d'œil; on a réalisé sur le marbre toutes les formes, tous les contours de toutes les parties du corps humain, et on a mieux connu la Na-

ture par la représentation que par la Nature même. Dès qu'il y a eu des statues, on a mieux jugé de leur perfection en les voyant qu'en les mesurant. C'est par un grand exercice de l'art du dessin et par un sentiment exquis, que les grands statuaires sont parvenus à faire sentir aux autres hommes les justes proportions des ouvrages de la Nature. Les anciens ont fait de si belles statues, que, d'un commun accord, on les a regardées comme la représentation exacte du corps humain le plus parfait. Ces statues qui n'étoient que des copies de l'homme, sont devenues des originaux, parce que ces copies n'étoient pas faites d'après un seul individu, mais d'après l'espèce humaine entière bien observée, et si bien vue, qu'on n'a pu trouver aucun homme dont le corps fût aussi bien proportionné que ces statues. C'est donc sur ces modèles que l'on a pris les mesures du corps humain : nous les rapporterons ici comme les dessinateurs les ont données. On divise ordinairement la hauteur du corps en dix parties égales, que l'on appelle *faces* en terme d'art, parce que la face de l'homme a été le premier modèle de ces mesures.

On distingue aussi trois parties égales dans chaque face, c'est-à-dire, dans chaque dixième partie de la hauteur du corps ; cette seconde division vient de celle que l'on a faite de la face humaine en trois parties égales. La première commence au-dessus du front à la naissance des cheveux, et finit à la racine du nez; le nez fait la seconde partie de la face ; et la troisième, en commençant au-dessous du nez, va jusqu'au-dessous du menton. Dans les mesures du reste du corps on désigne quelquefois la troisième partie d'une face, ou une trentième partie de toute la hauteur, par le mot de *nez* ou de *longueur de nez*. La première face dont nous venons de parler, qui est toute la face de l'homme, ne commence qu'à la naissance des cheveux, qui est au-dessus du front; depuis ce point jusqu'au sommet de la tête, il y a encore un tiers de face de hauteur, ou, ce qui est la même chose, une hauteur égale à celle du nez : ainsi depuis le sommet de la tête jusqu'au bas du menton, c'est-à-dire, dans la hauteur de la tête, il y a une face et un tiers de face ; entre le bas du menton et la fossette des clavicules, qui est au-dessus de la poi-

trine, il y a deux tiers de face: ainsi la hauteur depuis le dessus de la poitrine jusqu'au sommet de la tête, fait deux fois la longueur de la face, ce qui est la cinquième partie de toute la hauteur du corps; depuis la fossette des clavicules jusqu'au bas des mamelles on compte une face; au-dessous des mamelles commence la quatrième face, qui finit au nombril; et la cinquième va à l'endroit où se fait la bifurcation du tronc, ce qui fait en tout la moitié de la hauteur du corps. On compte deux faces dans la longueur de la cuisse jusqu'au genou; le genou fait une demi-face, qui est la moitié de la huitième; il y a deux faces dans la longueur de la jambe depuis le bas du genou jusqu'au coude-pied, ce qui fait en tout neuf faces et demie; et depuis le coude-pied jusqu'à la plante du pied, il y a une demi-face, qui complète les dix faces dans lesquelles on a divisé toute la hauteur du corps. Cette division a été faite pour le commun des hommes : mais pour ceux qui sont d'une taille haute et fort au-dessus du commun, il se trouve environ une demi-face de plus dans la partie du corps qui est entre les mamelles et la bifurcation

du tronc : c'est donc cette hauteur de surplus dans cet endroit du corps qui fait la belle taille; alors la naissance de la bifurcation du tronc ne se rencontre pas précisément au milieu de la hauteur du corps, mais un peu au-dessous. Lorsqu'on étend les bras de façon qu'ils soient tous deux sur une même ligne droite et horizontale, la distance qui se trouve entre les extrémités des grands doigts des mains, est égale à la hauteur du corps. Depuis la fossette qui est entre les clavicules jusqu'à l'emboîture de l'os de l'épaule avec celui du bras, il y a une face : lorsque le bras est appliqué contre le corps et plié en avant, on y compte quatre faces, savoir, deux entre l'emboîture de l'épaule et l'extrémité du coude, et deux autres depuis le coude jusqu'à la première naissance du petit doigt, ce qui fait cinq faces, et cinq pour le côté de l'autre bras; c'est en tout dix faces, c'est-à-dire, une longueur égale à toute la hauteur du corps. Il reste cependant à l'extrémité de chaque main la longueur des doigts, qui est d'environ une demi-face : mais il faut faire attention que cette demi-face se perd dans les emboîtures du coude et de l'épaule, lors-

que les bras sont étendus. La main a une face de longueur; le pouce a un tiers de face ou une longueur de nez, de même que le plus long doigt du pied; la longueur du dessous du pied est égale à une sixième partie de la hauteur du corps en entier. Si l'on vouloit vérifier ces mesures de longueur sur un seul homme, on les trouveroit fautives à plusieurs égards, par les raisons que nous en avons données. Il seroit encore bien plus difficile de déterminer les mesures de la grosseur des différentes parties du corps; l'embonpoint ou la maigreur changent si fort ces dimensions, et le mouvement des muscles les fait varier dans un si grand nombre de positions, qu'il est presque impossible de donner là-dessus des résultats sur lesquels on puisse compter.

Dans l'enfance, les parties supérieures du corps sont plus grandes que les parties inférieures; les cuisses et les jambes ne font pas, à beaucoup près, la moitié de la hauteur du corps : à mesure que l'enfant avance en âge, ces parties inférieures prennent plus d'accroissement que les parties supérieures; et lorsque l'accroissement de tout le corps est

entièrement achevé, les cuisses et les jambes font à peu près la moitié de la hauteur du corps.

Dans les femmes, la partie antérieure de la poitrine est plus élevée que dans les hommes, en sorte qu'ordinairement la capacité de la poitrine formée par les côtes a plus d'épaisseur dans les femmes et plus de largeur dans les hommes, proportionnellement au reste du corps; les hanches des femmes sont aussi beaucoup plus grosses, parce que les os des hanches et ceux qui y sont joints et qui composent ensemble cette capacité qu'on appelle le *bassin*, sont plus larges qu'ils ne le sont dans les hommes. Cette différence dans la conformation de la poitrine et du bassin est assez sensible pour être reconnue fort aisément, et elle suffit pour faire distinguer le squelette d'une femme de celui d'un homme.

La hauteur totale du corps humain varie assez considérablement; la grande taille pour les hommes est depuis cinq pieds quatre ou cinq pouces, jusqu'à cinq pieds huit ou neuf pouces; la taille médiocre est depuis cinq pieds ou cinq pieds un pouce, jusqu'à cinq

pieds quatre pouces; et la petite taille est au-dessous de cinq pieds. Les femmes ont en général deux ou trois pouces de moins que les hommes. Nous parlerons ailleurs des géans et des nains.

Quoique le corps de l'homme soit à l'extérieur plus délicat que celui d'aucun des animaux, il est cependant très-nerveux, et peut-être plus fort, par rapport à son volume, que celui des animaux les plus forts : car si nous voulons comparer la force du lion à celle de l'homme, nous devons considérer que cet animal étant armé de griffes et de dents, l'emploi qu'il fait de ses forces nous en donne une fausse idée ; nous attribuons à sa force ce qui n'appartient qu'à ses armes : celles que l'homme a reçues de la Nature ne sont point offensives ; heureux si l'art ne lui en eût pas mis à la main de plus terribles que les ongles du lion !

Mais il y a une meilleure manière de comparer la force de l'homme avec celle des animaux, c'est par le poids qu'il peut porter. On assure que les porte-faix ou crocheteurs de Constantinople portent des fardeaux de neuf cents livres pesant. Je me souviens

d'avoir lu une expérience de M. Desaguliers au sujet de la force de l'homme : il fit faire une espèce de harnois, par le moyen duquel il distribuoit sur toutes les parties du corps d'un homme debout un certain nombre de poids, en sorte que chaque partie du corps supportoit tout ce qu'elle pouvoit supporter relativement aux autres, et qu'il n'y avoit aucune partie qui ne fût chargée comme elle devoit l'être ; ou portoit, au moyen de cette machine, sans être fort surchargé, un poids de deux milliers. Si on compare cette charge avec celle que, volume pour volume, un cheval doit porter, on trouvera que comme le corps de cet animal a au moins six ou sept fois plus de volume que celui d'un homme, on pourroit donc charger un cheval de douze à quatorze milliers ; ce qui est un poids énorme en comparaison des fardeaux que nous faisons porter à cet animal, même en distribuant le poids du fardeau aussi avantageusement qu'il nous est possible.

On peut encore juger de la force par la continuité de l'exercice et par la légéreté des mouvemens. Les hommes qui sont exercés à la course, devancent des chevaux, ou du

moins soutiennent ce mouvement bien plus long-temps; et même, dans un exercice plus modéré, un homme accoutumé à marcher fera chaque jour plus de chemin qu'un cheval; et s'il ne fait que le même chemin, lorsqu'il aura marché autant de jours qu'il sera nécessaire pour que le cheval soit rendu, l'homme sera encore en état de continuer sa route sans en être incommodé. Les *chaters* d'Ispahan, qui sont des coureurs de profession, font trente-six lieues en quatorze ou quinze heures. Les voyageurs assurent que les Hottentots devancent les lions à la course; que les sauvages qui vont à la chasse de l'orignal, poursuivent ces animaux, qui sont aussi légers que des cerfs, avec tant de vîtesse qu'ils les lassent et les attrapent. On raconte mille autres choses prodigieuses de la légéreté des sauvages à la course, et des longs voyages qu'ils entreprennent et qu'ils achèvent à pied dans les montagnes les plus escarpées, dans les pays les plus difficiles, où il n'y a aucun chemin battu, aucun sentier tracé; ces hommes font, dit-on, des voyages de mille et douze cents lieues en moins de six semaines ou deux mois. Y a-t-il aucun animal,

à l'exception des oiseaux, qui ont en effet les muscles plus forts à proportion que tous les autres animaux ; y a-t-il, dis-je, aucun animal qui pût soutenir cette longue fatigue? L'homme civilisé ne connoît pas ses forces ; il ne sait pas combien il en perd par la mollesse, et combien il pourroit en acquérir par l'habitude d'un fort exercice.

Il se trouve cependant quelquefois parmi nous des hommes d'une force extraordinaire : mais ce don de la Nature, qui leur seroit précieux, s'ils étoient dans le cas de l'employer pour leur défense ou pour des travaux utiles, est un très-petit avantage dans une société policée, où l'esprit fait plus que le corps, et où le travail de la main ne peut être que celui des hommes du dernier ordre.

Les femmes ne sont pas, à beaucoup près, aussi fortes que les hommes ; et le plus grand usage ou le plus grand abus que l'homme ait fait de sa force, c'est d'avoir asservi et traité souvent d'une manière tyrannique cette moitié du genre humain, faite pour partager avec lui les plaisirs et les peines de la vie. Les sauvages obligent leurs femmes à travailler continuellement : ce sont elles qui

cultivent la terre, qui font l'ouvrage pénible, tandis que le mari reste nonchalamment couché dans son hamac, dont il ne sort que pour aller à la chasse ou à la pêche, ou pour se tenir debout dans la même attitude pendant des heures entières; car les sauvages ne savent ce que c'est que de se promener, et rien ne les étonne plus dans nos manières, que de nous voir aller en droite ligne et revenir ensuite sur nos pas plusieurs fois de suite; ils n'imaginent pas qu'on puisse prendre cette peine sans aucune nécessité, et se donner ainsi du mouvement qui n'aboutit à rien. Tous les hommes tendent à la paresse; mais les sauvages des pays chauds sont les plus paresseux de tous les hommes, et les plus tyranniques à l'égard de leurs femmes par les services qu'ils en exigent avec une dureté vraiment sauvage. Chez les peuples policés, les hommes, comme les plus forts, ont dicté des lois où les femmes sont toujours plus lésées à proportion de la grossièreté des mœurs, et ce n'est que parmi les nations civilisées jusqu'à la politesse que les femmes ont obtenu cette égalité de condition, qui cependant est si naturelle et si nécessaire à la douceur de la société: aussi cette

politesse dans les mœurs est-elle leur ouvrage; elles ont opposé à la force, des armes victorieuses, lorsque par leur modestie elles nous ont appris à reconnoître l'empire de la beauté, avantage naturel plus grand que celui de la force, mais qui suppose l'art de le faire valoir : car les idées que les différens peuples ont de la beauté, sont si singulières et si opposées, qu'il y a tout lieu de croire que les femmes ont plus gagné par l'art de se faire desirer, que par ce don même de la Nature, dont les hommes jugent si différemment; ils sont bien plus d'accord sur la valeur de ce qui est en effet l'objet de leurs desirs; le prix de la chose augmente par la difficulté d'en obtenir la possession. Les femmes ont eu de la beauté dès qu'elles ont su se respecter assez pour se refuser à tous ceux qui ont voulu les attaquer par d'autres voies que par celles du sentiment, et du sentiment une fois né la politesse des mœurs a dû suivre.

Les anciens avoient des goûts de beauté différens des nôtres. Les petits fronts, les sourcils joints ou presque point séparés, étoient des agrémens dans le visage d'une

femme : on fait encore aujourd'hui grand cas, en Perse, de gros sourcils qui se joignent. Dans quelques pays des Indes il faut, pour être belle, avoir les dents noires et les cheveux blancs, et l'une des principales occupations des femmes aux îles Mariannes, est de se noircir les dents avec des herbes, et de se blanchir les cheveux à force de les laver avec certaines eaux préparées. A la Chine et au Japon c'est une beauté que d'avoir le visage large, les yeux petits et couverts, le nez camus et large, les pieds extrêmement petits, le ventre fort gros, etc. Il y a des peuples parmi les Indiens de l'Amérique et de l'Asie qui applatissent la tête de leurs enfans en leur serrant le front et le derrière de la tête entre des planches, afin de rendre leur visage beaucoup plus large qu'il ne le seroit naturellement; d'autres applatissent la tête et l'alongent en la serrant par les côtés; d'autres l'applatissent par le sommet; d'autres enfin la rendent la plus ronde qu'ils peuvent. Chaque nation a des préjugés différens sur la beauté, chaque homme a même sur cela ses idées et son goût particulier; ce goût est apparemment relatif aux premières impressions

agréables qu'on a reçues de certains objets dans le temps de l'enfance, et dépend peut-être plus de l'habitude et du hasard que de la disposition de nos organes. Nous verrons, lorsque nous traiterons du développement des sens, sur quoi peuvent être fondées les idées de beauté en général que les yeux peuvent nous donner.

ADDITION

A L'ARTICLE PRÉCEDENT.

I.

Hommes d'une grosseur extraordinaire.

Il se trouve quelquefois des hommes d'une grosseur extraordinaire ; l'Angleterre nous en fournit plusieurs exemples. Dans un voyage que le roi George II fit, en 1724, pour visiter quelques unes de ses provinces, on lui présenta un homme du comté de Lincoln, qui pesoit cinq cent quatre-vingt-trois livres, poids de marc : la circonférence de son corps étoit de dix pieds anglois, et sa hauteur de six pieds quatre pouces ; il mangeoit dix-huit livres de bœuf par jour ; il est mort avant l'âge de vingt-neuf ans, et il a laissé sept enfans.

Dans l'année 1750, le 10 novembre, un Anglois nommé Édouard Brimht, marchand, mourut âgé de vingt-neuf ans, à Mader en Essex : il pesoit six cent neuf livres, poids anglois, et cinq cent cinquante-sept livres, poids de Nuremberg ; sa grosseur étoit si prodigieuse, que sept personnes d'une taille médiocre pouvoient tenir ensemble dans son habit, et le boutonner.

Un exemple encore plus récent, est celui qui est rapporté dans la Gazette angloise, du 24 juin 1775, dont voici l'extrait :

« M. Sponer est mort dans la province de Warwick. On le regardoit comme l'homme le plus gros d'Angleterre ; car, quatre ou cinq semaines avant sa mort, il pesoit quarante *stones* neuf livres, c'est-à-dire, 649 livres : il étoit âgé de cinquante-sept ans, et il n'avoit pas pu se promener à pied depuis plusieurs années ; mais il prenoit l'air dans une charrette aussi légère qu'il étoit pesant, attelée d'un bon cheval. Mesuré après sa mort, sa largeur, d'une épaule à l'autre, étoit de quatre pieds trois pouces. Il a été amené au cimetière dans sa charrette de promenade.

On fit le cercueil beaucoup trop long, à dessein de donner assez de place aux personnes qui devoient porter le corps de la charrette à l'église, et de là à la fosse. Treize hommes portoient ce corps, six à chaque côté, et un à l'extrémité. La graisse de cet homme sauva sa vie il y a quelques années : il étoit à la foire d'Atherston, où s'étant querellé avec un Juif, celui-ci lui donna un coup de canif dans le ventre ; mais la lame étant courte, ne lui perça pas les boyaux, et même elle n'étoit pas assez longue pour passer au travers de la graisse. »

On trouve encore, dans les *Transactions philosophiques*, n° 479, art. 2, un exemple de deux frères dont l'un pesoit trente-cinq stones, c'est-à-dire, quatre cent quatre-vingt-dix livres, et l'autre, trente-quatre stones, c'est-à-dire, quatre cent soixante-seize livres, à quatorze livres le stone.

Nous n'avons pas d'exemple en France d'une grosseur aussi monstrueuse : je me suis informé des plus gros hommes, soit à Paris, soit en province, et jamais leur poids n'a été de plus de trois cent soixante, et tout

au plus, trois cent quatre-vingts livres; encore ces exemples sont-ils très-rares. Le poids d'un homme de cinq pieds six pouces doit être de cent soixante à cent quatre-vingts livres : il est déja gros, s'il pèse deux cents livres; trop gros, s'il en pèse deux cent trente; et beaucoup trop épais, s'il pèse deux cent cinquante et au-dessus. Le poids d'un homme de six pieds de hauteur doit être de deux cent vingt livres : il sera déja gros, relativement à sa taille, s'il pèse deux cent soixante, trop gros à deux cent quatre-vingts, énorme à trois cents et au-dessus. Et si l'on suit cette même proportion, un homme de six pieds et demi de hauteur peut peser deux cent quatre-vingt-dix livres, sans paroître trop gros, et un géant de sept pieds de grandeur doit, pour être bien proportionné, peser au moins trois cent cinquante livres; un géant de sept pieds et demi, plus de quatre cent cinquante livres; et enfin un géant de huit pieds doit peser cinq cent vingt ou cinq cent quarante livres, si la grosseur de son corps et de ses membres est dans les mêmes proportions que celles d'un homme bien fait.

II.

GEANS.

Exemples de géans d'environ sept pieds de grandeur et au-dessus.

Le géant qu'on a vu à Paris en 1735, et qui avoit six pieds huit pouces huit lignes, étoit né en Finlande, sur les confins de la Lapponie méridionale, dans un village peu éloigné de Tornéo,

Le géant de Thoresby en Angleterre, haut de sept pieds cinq pouces anglois.

Le géant, portier du duc de Wirtemberg en Allemagne, de sept pieds et demi du Rhin.

Trois autres géans vus en Angleterre, l'un de sept pieds six pouces, l'autre de sept pieds sept pouces, et le troisième de sept pieds huit pouces.

Le géant Cajanus en Finlande, de sept pieds huit pouces du Rhin, ou huit pieds, mesure de Suède.

Un paysan suédois, de même grandeur de huit pieds, mesure de Suède.

Un garde du duc de Brunswick-Hanovre, de huit pieds six pouces d'Amsterdam.

Le géant Gilli, de Trente dans le Tirol, de huit pieds deux pouces, mesure suédoise.

Un Suédois, garde du roi de Prusse, de huit pieds six pouces, mesure de Suède.

Tous ces géans sont cités, avec d'autres moins grands, par M. Schreber, *Hist. des quadrup.* Erlang. 1775, tome I, pages 35 et 36.

Goliath, de Geth, altitudinis sex cubitorum et palmi. (I. *Reg.* c. 17, v. 4.) En donnant à la coudée dix-huit pouces de hauteur, le géant Goliath avoit neuf pieds quatre pouces de grandeur.

Solus quippe Og rex Basan restiterat de stirpe gigantum : monstratur lectus ejus ferreus qui est in Rabbath... novem cubitos habens longitudinis et quatuor latitudinis ad mensuram cubiti virilis manûs. (*Deuteron.* cap. III, v. 11.)

M. le Cat, dans un mémoire lu à l'académie de Rouen, fait mention des géans cités dans l'Écriture sainte et par les auteurs profanes. Il dit avoir vu lui-même

plusieurs géans de sept pieds, et quelques uns de huit ; entre autres le géant qui se faisoit voir à Rouen en 1735, qui avoit huit pieds quelques pouces. Il cite la fille géante vue par *Goropius*, qui avoit dix pieds de hauteur ; le corps d'Oreste, qui, selon les Grecs, avoit onze pieds et demi (Pline dit sept coudées, c'est-à-dire, dix pieds et demi).

Le géant *Gabara*, presque contemporain de Pline, qui avoit plus de dix pieds, aussi-bien que le squelette de *Secondilla* et de *Pusio*, conservés dans les jardins de Salluste. M. le Cat cite aussi l'Écossois *Funnam*, qui avoit onze pieds et demi. Il fait ensuite mention des tombeaux où l'on a trouvé des os de géans de quinze, dix-huit, vingt, trente et trente-deux pieds de hauteur : mais il paroît certain que ces grands ossemens ne sont pas des os humains, et qu'ils appartiennent à de grands animaux, tels que l'éléphant, la girafe, le cheval ; car il y a eu des temps où l'on enterroit les guerriers avec leur cheval, peut-être avec leur éléphant de guerre.

III.

NAINS.

Exemples au sujet des nains.

Le nommé *Bebé* du roi de Pologne (Stanislas) avoit trente-trois pouces de Paris, la taille droite et bien proportionnée, jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans qu'elle commença à devenir contrefaite; il marquoit peu de raison. Il mourut l'an 1764, à l'âge de vingt-trois ans.

Un autre, qu'on a vu à Paris en 1760: c'étoit un gentilhomme polonois, qui, à l'âge de vingt-deux ans, n'avoit que la hauteur de vingt-huit pouces de Paris, mais le corps bien fait et l'esprit vif; et il possédoit même plusieurs langues. Il avoit un frère aîné, qui n'avoit que trente-quatre pouces de hauteur.

Un autre à Bristol, qui, en 1751, à l'âge de quinze ans, n'avoit que trente-un pouces anglois: il étoit accablé de tous les accidens de la vieillesse; et de dix-neuf

livres qu'il avoit pesé dans sa septième année, il n'en pesoit plus que treize.

Un paysan de Frise, qui, en 1751, se fit voir pour de l'argent à Amsterdam : il n'avoit, à l'âge de vingt-six ans, que la hauteur de vingt-neuf pouces d'Amsterdam.

Un nain de Norfolk, qui se fit voir dans la même année à Londres, avoit, à l'âge de vingt-deux ans, trente-huit pouces anglois, et pesoit vingt-sept livres et demie. (*Transactions philosophiques*, n° 495.)

On a des exemples de nains qui n'avoient que deux pieds, vingt-un et dix-huit pouces, et même d'un qui, à l'âge de trente-sept ans, n'avoit que seize pouces.

Dans les *Transactions philosophiques*, n° 467, art. 10, il est parlé d'un nain âgé de vingt-deux ans, qui ne pesoit que trente-quatre livres étant tout habillé, et qui n'avoit que trente-huit pouces de hauteur avec ses souliers et sa perruque.

Marcum Maximum et Marcum Tullium, equites romanos, binûm cubitorum fuisse auctor est M. Varro, et ipsi vidimus in loculis asservatos. (Plin. lib. VII, cap. 16.)

Dans tout ordre de productions, la Nature

nous offre les mêmes rapports en plus et en moins; les nains doivent avoir avec l'homme ordinaire, les mêmes proportions en diminution, que les géans en augmentation. Un homme de quatre pieds et demi de hauteur ne doit peser que quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-quinze livres ; un homme de quatre pieds, soixante-cinq, ou tout au plus soixante-dix livres ; un nain de trois pieds et demi, quarante-cinq livres ; un de trois pieds, vingt-huit ou trente livres, si leur corps et leurs membres sont bien proportionnés, ce qui est tout aussi rare en petit qu'en grand ; car il arrive presque toujours que les géans sont trop minces, et les nains trop épais ; ils ont sur-tout la tête beaucoup trop grosse, les cuisses et les jambes trop courtes, au lieu que les géans ont communément la tête petite, les cuisses et les jambes trop longues. Le géant disséqué en Prusse avoit une vertèbre de plus que les autres hommes, et il y a quelque apparence que, dans les géans bien faits, le nombre des vertèbres est plus grand que dans les autres hommes. Il seroit à desirer qu'on fît la même recherche sur les nains,

qui peut-être ont quelques vertèbres de moins.

En prenant cinq pieds pour la mesure commune de la taille des hommes, sept pieds pour celle des géans, et trois pieds pour celle des nains, on trouvera encore des géans plus grands et des nains plus petits. J'ai vu moi-même des géans de sept pieds et demi et de sept pieds huit pouces ; j'ai vu des nains qui n'avoient que vingt-huit et trente pouces de haut : il paroît donc qu'on doit fixer les limites de la Nature actuelle, pour la grandeur du corps humain, depuis deux pieds et demi jusqu'à huit pieds de hauteur ; et quoique cet intervalle soit bien considérable, et que la différence paroisse énorme, elle est cependant encore plus grande dans quelques espèces d'animaux, tels que les chiens ; un enfant qui vient de naître, est plus grand relativement à un géant, qu'un bichon de Malte adulte ne l'est en comparaison du chien d'Albanie ou d'Irlande.

IV.

Nourriture de l'homme dans les différens climats.

En Europe, et dans la plupart des climats tempérés de l'un et de l'autre continent, le pain, la viande, le lait, les œufs, les légumes et les fruits, sont les alimens ordinaires de l'homme ; et le vin, le cidre et la bière sa boisson, car l'eau pure ne suffiroit pas aux hommes de travail pour maintenir leurs forces.

Dans les climats plus chauds, le sagou, qui est la moelle d'un arbre, sert de pain, et les fruits des palmiers suppléent au défaut de tous les autres fruits ; on mange aussi beaucoup de dattes en Égypte, en Mauritanie, en Perse, et le sagou est d'un usage commun dans les Indes méridionales, à Sumatra, Malaca, etc. Les figues sont l'aliment le plus commun en Grèce, en Morée et dans les îles de l'Archipel, comme les châtaignes dans quelques provinces de France et d'Italie.

Dans la plus grande partie de l'Asie, en

Perse, en Arabie, en Égypte, et de là jusqu'à la Chine, le riz fait la principale nourriture.

Dans les parties les plus chaudes de l'Afrique, le grand et le petit millet sont la nourriture des Nègres;

Le maïs, dans les contrées tempérées de l'Amérique;

Dans les îles de la mer du Sud, le fruit d'un arbre appelé *l'arbre de pain;*

A Californie, le fruit appelé *pitahaïa;*

La cassave dans toute l'Amérique méridionale, ainsi que les pommes de terre, les ignames et les patates;

Dans les pays du Nord, la bistorte, sur-tout chez les Samoïèdes et les Jakutes;

La saranne, au Kamtschatka.

En Islande et dans les pays encore plus voisins du Nord, on fait bouillir des mousses et du varech.

Les Nègres mangent volontiers de l'éléphant et des chiens.

Les Tartares de l'Asie et les Patagons de l'Amérique vivent également de la chair de leurs chevaux.

Tous les peuples voisins des mers du

Nord mangent la chair des phoques, des morses et des ours.

Les Africains mangent aussi la chair des panthères et des lions.

Dans tous les pays chauds de l'un et l'autre continent, on mange de presque toutes les espèces de singes.

Tous les habitans des côtes de la mer, soit dans les pays chauds, soit dans les climats froids, mangent plus de poisson que de chair; les habitans des îles Orcades, les Islandois, les Lappons, les Groenlandois, ne vivent, pour ainsi dire, que de poisson.

Le lait sert de boisson à quantité de peuples; les femmes tartares ne boivent que du lait de jument; le petit lait, tiré du lait de vache, est la boisson ordinaire en Islande.

Il seroit à desirer qu'on rassemblât un plus grand nombre d'observations exactes sur la différence des nourritures de l'homme dans les climats divers, et qu'on pût faire la comparaison du régime ordinaire des différens peuples: il en résulteroit de nouvelles lumières sur la cause des maladies particulières, et, pour ainsi dire, indigènes dans chaque climat.

DE LA VIEILLESSE ET DE LA MORT.

Tout change dans la Nature, tout s'altère, tout périt; le corps de l'homme n'est pas plutôt arrivé à son point de perfection qu'il commence à déchoir : le dépérissement est d'abord insensible ; il se passe même plusieurs années avant que nous nous appercevions d'un changement considérable : cependant nous devrions sentir le poids de nos années mieux que les autres ne peuvent en compter le nombre ; et comme ils ne se trompent pas sur notre âge en le jugeant par les changemens extérieurs, nous devrions nous tromper encore moins sur l'effet intérieur qui les produit, si nous nous observions mieux, si nous nous flattions moins, et si, dans tout, les autres ne nous jugeoient pas toujours beaucoup mieux que nous ne nous jugeons nous-mêmes.

Lorsque le corps a acquis toute son étendue en hauteur et en largeur par le développement entier de toutes ses parties, il augmente en épaisseur : le commencement de cette augmentation est le premier point de son dépérissement ; car cette extension n'est pas une continuation de développement ou d'accroissement intérieur de chaque partie par lesquels le corps continueroit de prendre plus d'étendue dans toutes ses parties organiques, et par conséquent plus de force et d'activité ; mais c'est une simple addition de matière surabondante qui enfle le volume du corps et le charge d'un poids inutile. Cette matière est la graisse qui survient ordinairement à trente-cinq ou quarante ans ; et à mesure qu'elle augmente, le corps a moins de légéreté et de liberté dans ses mouvemens ; ses facultés pour la génération diminuent ; ses membres s'appesantissent ; il n'acquiert de l'étendue qu'en perdant de la force et de l'activité.

D'ailleurs les os et les autres parties solides du corps ayant pris toute leur extension en longueur et en grosseur, continuent d'augmenter en solidité ; les sucs nourriciers qui

y arrivent, et qui étoient auparavant employés à en augmenter le volume par le développement, ne servent plus qu'à l'augmentation de la masse, en se fixant dans l'intérieur de ces parties; les membranes deviennent cartilagineuses, les cartilages deviennent osseux, les os deviennent plus solides, toutes les fibres plus dures, la peau se dessèche, les rides se forment peu à peu, les cheveux blanchissent, les dents tombent, le visage se déforme, le corps se courbe, etc. Les premières nuances de cet état se font appercevoir avant quarante ans; elles augmentent, par degrés assez lents, jusqu'à soixante; par degrés plus rapides, jusqu'à soixante et dix; la caducité commence à cet âge de soixante et dix ans, elle va toujours en augmentant; la décrépitude suit, et la mort termine ordinairement avant l'âge de quatre-vingt-dix ou cent ans la vieillesse et la vie.

Considérons en particulier ces différens objets; et de la même façon que nous avons examiné les causes de l'origine et du développement de notre corps, examinons aussi celles de son dépérissement et de sa destruc-

tion. Les os, qui sont les parties les plus solides du corps, ne sont dans le commencement que des filets d'une matière ductile qui prend peu à peu de la consistance et de la dureté. On peut considérer les os dans leur premier état comme autant de filets ou de petits tuyaux creux revêtus d'une membrane en dehors et en dedans : cette double membrane fournit la substance qui doit devenir osseuse, ou le devient elle-même en partie; car le petit intervalle qui est entre ces deux membranes, c'est-à-dire, entre le périoste intérieur et le périoste extérieur, devient bientôt une lame osseuse. On peut concevoir en partie comment se fait la production et l'accroissement des os et des autres parties solides du corps des animaux, par la comparaison de la manière dont se forment le bois et les autres parties solides des végétaux. Prenons pour exemple une espèce d'arbre dont le bois conserve une cavité à son intérieur, comme un figuier ou un sureau, et comparons la formation du bois de ce tuyau creux de sureau avec celle de l'os de la cuisse d'un animal, qui a de même une cavité. La première année, lorsque le bouton qui doit

former la branche commence à s'étendre, ce n'est qu'une matière ductile qui par son extension devient un filet herbacé, et qui se développe sous la forme d'un petit tuyau rempli de moelle; l'extérieur de ce tuyau est revêtu d'une membrane fibreuse, et les parois intérieures de la cavité sont aussi tapissées d'une pareille membrane; ces membranes, tant l'extérieure que l'intérieure, sont, dans leur très-petite épaisseur, composées de plusieurs plans superposés de fibres encore molles qui tirent la nourriture nécessaire à l'accroissement du tout; ces plans intérieurs de fibres se durcissent peu à peu par le dépôt de la séve qui y arrive, et la première année il se forme une lame ligneuse entre les deux membranes; cette lame est plus ou moins épaisse, à proportion de la quantité de séve nourricière qui a été pompée et déposée dans l'intervalle qui sépare la membrane extérieure de la membrane intérieure: mais quoique ces deux membranes soient devenues solides et ligneuses par leurs surfaces intérieures, elles conservent à leurs surfaces extérieures de la souplesse et de la ductilité; et l'année suivante, lorsque le

bouton qui est à leur sommet commun, vient à prendre de l'extension, la séve monte par ces fibres ductiles de chacune de ces membranes, et en se déposant dans les plans intérieurs de leurs fibres, et même dans la lame ligneuse qui les sépare, ces plans intérieurs deviennent ligneux comme les autres qui ont formé la première lame, et en même temps cette première lame augmente en densité : il se fait donc deux couches nouvelles de bois, l'une à la face extérieure, et l'autre à la face intérieure de la première lame; ce qui augmente l'épaisseur du bois, et rend plus grand l'intervalle qui sépare les deux membranes ductiles. L'année suivante, elles s'éloignent encore davantage par deux nouvelles couches de bois qui se collent contre les trois premières, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur; et de cette manière le bois augmente toujours en épaisseur et en solidité : la cavité intérieure augmente aussi à mesure que la branche grossit, parce que la membrane intérieure croît, comme l'extérieure, à mesure que tout le reste s'étend; elles ne deviennent toutes deux ligneuses que dans la partie qui touche au bois déja formé.

Si l'on ne considère donc que la petite branche qui a été produite pendant la première année, ou bien si l'on prend un intervalle entre deux nœuds, c'est-à-dire, la production d'une seule année, on trouvera que cette partie de la branche conserve en grand la même figure qu'elle avoit en petit; les nœuds qui terminent et séparent les productions de chaque année, marquent les extrémités de l'accroissement de cette partie de la branche; ces extrémités sont les points d'appui contre lesquels se fait l'action des puissances qui servent au développement et à l'extension des parties contiguës qui se développent l'année suivante; les boutons supérieurs poussent et s'étendent en réagissant contre ce point d'appui, et forment une seconde partie de la branche, de la même façon que s'est formée la première, et ainsi de suite, tant que la branche croît.

La manière dont se forment les os seroit assez semblable à celle que je viens de décrire, si les points d'appui de l'os, au lieu d'être à ses extrémités, comme dans le bois, ne se trouvoient au contraire dans la partie du milieu, comme nous allons tâcher de le

faire entendre. Dans les premiers temps, les os du fœtus ne sont encore que des filets d'une matière ductile que l'on apperçoit aisément et distinctement à travers la peau et les autres parties extérieures, qui sont alors extrêmement minces et presque transparentes. L'os de la cuisse, par exemple, n'est qu'un petit filet fort court qui, comme le filet herbacé dont nous venons de parler, contient une cavité. Ce petit tuyau creux est fermé aux deux bouts par une matière ductile, et il est revêtu, à sa surface extérieure et à l'intérieure de sa cavité, de deux membranes composées dans leur épaisseur de plusieurs plans de fibres toutes molles et ductiles. A mesure que ce petit tuyau reçoit des sucs nourriciers, les deux extrémités s'éloignent de la partie du milieu; cette partie reste toujours à la même place, tandis que toutes les autres s'en éloignent peu à peu des deux côtés; elles ne peuvent s'éloigner dans cette direction opposée, sans réagir sur cette partie du milieu : les parties qui environnent ce point du milieu, prennent donc plus de consistance, plus de solidite, et commencent à s'ossifier les premières. La première lame

osseuse est bien, comme la première lame ligneuse, produite dans l'intervalle qui sépare les deux membranes, c'est-à-dire, entre le périoste extérieur et le périoste qui tapisse les parois de la cavité intérieure; mais elle ne s'étend pas, comme la lame ligneuse, dans toute la longueur de la partie qui prend de l'extension. L'intervalle des deux périostes devient osseux, d'abord dans la partie du milieu de la longueur de l'os; ensuite les parties qui avoisinent le milieu sont celles qui s'ossifient, tandis que les extrémités de l'os et les parties qui avoisinent ces extrémités, restent ductiles et spongieuses; et comme la partie du milieu est celle qui est la première ossifiée, et que quand une fois une partie est ossifiée, elle ne peut plus s'étendre, il n'est pas possible qu'elle prenne autant de grosseur que les autres. La partie du milieu doit donc être la partie la plus menue de l'os; car les autres parties et les extrémités ne se durcissant qu'après celle du milieu, elles doivent prendre plus d'accroissement et de volume, et c'est par cette raison que la partie du milieu des os est plus menue que toutes les autres parties, et que

les têtes des os qui se durcissent les dernières, et qui sont les parties les plus éloignées du milieu, sont aussi les parties les plus grosses de l'os. Nous pourrions suivre plus loin cette théorie sur la figure des os : mais pour ne pas nous éloigner de notre principal objet, nous nous contenterons d'observer qu'indépendamment de cet accroissement en longueur qui se fait, comme l'on voit, d'une manière différente de celle dont se fait l'accroissement du bois, l'os prend en même temps un accroissement en grosseur qui s'opère à peu près de la même manière que celui du bois, car la première lame osseuse est produite par la partie intérieure du périoste; et lorsque cette première lame osseuse est formée entre le périoste intérieur et le périoste extérieur, il s'en forme bientôt deux autres qui se collent de chaque côté de la première, ce qui augmente en même temps la circonférence de l'os et le diamètre de sa cavité ; et les parties intérieures des deux périostes continuant ainsi à s'ossifier, l'os continue à grossir par l'addition de toutes ces couches osseuses produites par les périostes, de la même façon que le bois grossit

par l'addition des couches ligneuses produites par les écorces.

Mais lorsque l'os est arrivé à son développement entier, lorsque les périostes ne fournissent plus de matière ductile capable de s'ossifier, ce qui arrive lorsque l'animal a pris son accroissement en entier, alors les sucs nourriciers qui étoient employés à augmenter le volume de l'os, ne servent plus qu'à en augmenter la densité : ces sucs se déposent dans l'intérieur de l'os ; il devient plus solide, plus massif, plus pesant spécifiquement, comme on peut le voir par la pesanteur et la solidité des os d'un bœuf, comparées à la pesanteur et à la solidité des os d'un veau ; et enfin la substance de l'os devient, avec le temps, si compacte, qu'elle ne peut plus admettre les sucs nécessaires à cette espèce de circulation qui fait la nutrition de ces parties : dès-lors cette substance de l'os doit s'altérer, comme le bois d'un vieil arbre s'altère lorsqu'il a une fois acquis toute sa solidité. Cette altération dans la substance même des os est une des premières causes qui rendent nécessaire le dépérissement de notre corps.

Les cartilages, qu'on peut regarder comme des os mous et imparfaits, reçoivent, comme les os, des sucs nourriciers qui en augmentent peu à peu la densité : ils deviennent plus solides à mesure qu'on avance en âge; et dans la vieillesse, ils se durcissent presque jusqu'à l'ossification, ce qui rend les mouvemens des jointures du corps très-difficiles, et doit enfin nous priver de l'usage de nos membres, et produire une cessation totale du mouvement extérieur; seconde cause très-immédiate et très-nécessaire d'un dépérissement plus sensible et plus marqué que le premier, puisqu'il se manifeste par la cessation des fonctions extérieures de notre corps.

Les membranes, dont la substance a bien des choses communes avec celle des cartilages, prennent aussi, à mesure qu'on avance en âge, plus de densité et de sécheresse : par exemple, celles qui environnent les os, cessent d'être ductiles de bonne heure; dès que l'accroissement du corps est achevé, c'est-à-dire, dès l'âge de dix-huit ou vingt ans, elles ne peuvent plus s'étendre; elles commencent donc à augmenter en solidité.

et continuent à devenir plus denses à mesure qu'on vieillit. Il en est de même des fibres qui composent les muscles et la chair; plus on vit, plus la chair devient dure : cependant, à en juger par l'attouchement extérieur, on pourroit croire que c'est tout le contraire; car dès qu'on a passé l'âge de la jeunesse, il semble que la chair commence à perdre de sa fraîcheur et de sa fermeté; et à mesure qu'on avance en âge, il paroît qu'elle devient toujours plus molle. Il faut faire attention que ce n'est pas de la chair, mais de la peau, que cette apparence dépend : lorsque la peau est bien tendue, comme elle l'est en effet tant que les chairs et les autres parties prennent de l'augmentation de volume, la chair, quoique moins solide qu'elle ne doit le devenir, paroît ferme au toucher; cette fermeté commence à diminuer lorsque la graisse recouvre les chairs, parce que la graisse, sur-tout lorsqu'elle est trop abondante, forme une espèce de couche entre la chair et la peau : cette couche de graisse que recouvre la peau, étant beaucoup plus molle que la chair sur laquelle la peau portoit auparavant, on s'apperçoit, au toucher,

de cette différence, et la chair paroît avoir perdu de sa fermeté ; la peau s'étend et croît à mesure que la graisse augmente, et ensuite, pour peu qu'elle diminue, la peau se plisse, et la chair paroît être alors fade et molle au toucher. Ce n'est donc pas la chair elle-même qui se ramollit, mais c'est la peau dont elle est couverte, qui n'étant plus assez tendue, devient molle ; car la chair prend toujours plus de dureté à mesure qu'on avance en âge : on peut s'en assurer par la comparaison de la chair des jeunes animaux avec celle de ceux qui sont vieux ; l'une est tendre et délicate, et l'autre est si sèche et si dure qu'on ne peut en manger.

La peau peut toujours s'étendre tant que le volume du corps augmente : mais lorsqu'il vient à diminuer, elle n'a pas tout le ressort qu'il faudroit pour se rétablir en entier dans son premier état ; il reste alors des rides et des plis qui ne s'effacent plus. Les rides du visage dépendent en partie de cette cause ; mais il y a dans leur production une espèce d'ordre relatif à la forme, aux traits et aux mouvemens habituels du visage. Si l'on examine bien le visage d'un

homme de vingt-cinq ou trente ans, on pourra deja y découvrir l'origine de toutes les rides qu'il aura dans sa vieillesse; il ne faut pour cela que voir le visage dans un état de violente action, comme est celle du ris, des pleurs, ou seulement celle d'une forte grimace : tous les plis qui se formeront dans ces différentes actions, seront un jour des rides ineffaçables; elles suivent en effet la disposition des muscles, et se gravent plus ou moins par l'habitude plus ou moins répétée des mouvemens qui en dépendent.

A mesure qu'on avance en âge, les os, les cartilages, les membranes, la chair, la peau et toutes les fibres du corps, deviennent donc plus solides, plus dures, plus sèches; toutes les parties se retirent, se resserrent; tous les mouvemens deviennent plus lents, plus difficiles; la circulation des fluides se fait avec moins de liberté; la transpiration diminue; les sécrétions s'altèrent; la digestion des alimens devient lente et laborieuse; les sucs nourriciers sont moins abondans, et ne pouvant être reçus dans la plupart des fibres devenues trop solides, ils ne servent plus à la nutrition : ces parties trop solides

sont des parties déja mortes, puisqu'elles cessent de se nourrir. Le corps meurt donc peu à peu et par parties; son mouvement diminue par degrés; la vie s'éteint par nuances successives, et la mort n'est que le dernier terme de cette suite de degrés, la dernière nuance de la vie.

Comme les os, les cartilages, les muscles et toutes les autres parties qui composent le corps, sont moins solides et plus molles dans les femmes que dans les hommes, il faudra plus de temps pour que ces parties prennent cette solidité qui cause la mort: les femmes par conséquent doivent vieillir plus que les hommes; c'est aussi ce qui arrive, et on peut observer, en consultant les tables qu'on a faites sur la mortalité du genre humain, que quand les femmes ont passé un certain âge, elles vivent ensuite plus long-temps que les hommes du même âge. On doit aussi conclure de ce que nous avons dit, que les hommes qui sont en apparence plus foibles que les autres, et qui approchent plus de la constitution des femmes, doivent vivre plus long-temps que ceux qui paroissent être les plus forts et les

plus robustes : et de même on peut croire que, dans l'un et l'autre sexe, les personnes qui n'ont achevé de prendre leur accroissement que fort tard, sont celles qui doivent vivre le plus; car, dans ces deux cas, les os, les cartilages et toutes les fibres arriveront plus tard à ce degré de solidité qui doit produire leur destruction.

Cette cause de la mort naturelle est générale et commune à tous les animaux, et même aux végétaux. Un chêne ne périt que parce que les parties les plus anciennes du bois, qui sont au centre, deviennent si dures et si compactes, qu'elles ne peuvent plus recevoir de nourriture : l'humidité qu'elles contiennent, n'ayant plus de circulation et n'étant pas remplacée par une séve nouvelle, fermente, se corrompt et altère peu à peu les fibres du bois; elles deviennent rouges, elles se désorganisent, enfin elles tombent en poussière.

La durée totale de la vie peut se mesurer en quelque façon par celle du temps de l'accroissement : un arbre ou un animal qui prend en peu de temps tout son accroissement, périt beaucoup plus tôt qu'un autre

auquel il faut plus de temps pour croître. Dans les animaux, comme dans les végétaux, l'accroissement en hauteur est celui qui est achevé le premier. Un chêne cesse de grandir long-temps avant qu'il cesse de grossir. L'homme croît en hauteur jusqu'à seize ou dix-huit ans, et cependant le développement entier de toutes les parties de son corps en grosseur n'est achevé qu'à trente ans. Les chiens prennent en moins d'un an leur accroissement en longueur, et ce n'est que dans la seconde année qu'ils achèvent de prendre leur grosseur. L'homme qui est trente ans à croître, vit quatre-vingt-dix ou cent ans; le chien qui ne croît que pendant deux ou trois ans, ne vit aussi que dix ou douze ans; il en est de même de la plupart des autres animaux. Les poissons qui ne cessent de croître qu'au bout d'un très-grand nombre d'années, vivent des siècles, et, comme nous l'avons déja insinué, cette longue durée de leur vie doit dépendre de la constitution particulière de leurs arêtes, qui ne prennent jamais autant de solidité que les os des animaux terrestres. Nous examinerons dans l'histoire particulière des

animaux, s'il y a des exceptions à cette espèce de règle que suit la Nature dans la proportion de la durée de la vie à celle de l'accroissement, et si en effet il est vrai que les corbeaux et les cerfs vivent, comme on le prétend, un si grand nombre d'années : ce qu'on peut dire en général, c'est que les grands animaux vivent plus long-temps que les petits, parce qu'ils sont plus de temps à croître.

Les causes de notre destruction sont donc nécessaires, et la mort est inévitable ; il ne nous est pas plus possible d'en reculer le terme fatal que de changer les lois de la Nature. Les idées que quelques visionnaires ont eues sur la possibilité de perpétuer la vie par des remèdes, auroient dû périr avec eux, si l'amour-propre n'augmentoit pas toujours la crédulité au point de se persuader ce qu'il y a même de plus impossible, et de douter de ce qu'il y a de plus vrai, de plus réel et de plus constant. La panacée, quelle qu'en fût la composition, la transfusion du sang, et les autres moyens qui ont été proposés pour rajeunir ou immortaliser le corps, sont au moins aussi chimériques que la fontaine de Jouvence est fabuleuse.

Lorsque le corps est bien constitué, peut-être est-il possible de le faire durer quelques années de plus en le ménageant. Il se peut que la modération dans les passions, la tempérance et la sobriété dans les plaisirs, contribuent à la durée de la vie ; encore cela même paroît-il fort douteux : il est peut-être nécessaire que le corps fasse l'emploi de toutes ses forces, qu'il consomme tout ce qu'il peut consommer, qu'il s'exerce autant qu'il en est capable ; que gagnera-t-on dès-lors par la diète et par la privation? Il y a des hommes qui ont vécu au-delà du terme ordinaire ; et, sans parler de ces deux vieillards dont il est fait mention dans les *Transactions philosophiques*, dont l'un a vécu cent soixante-cinq ans, et l'autre cent quarante-quatre, nous avons un grand nombre d'exemples d'hommes qui ont vécu cent dix et même cent vingt ans : cependant ces hommes ne s'étoient pas plus ménagés que d'autres ; au contraire, il paroît que la plupart étoient des paysans accoutumés aux plus grandes fatigues, des chasseurs, des gens de travail, des hommes en un mot qui avoient employé toutes les

forces de leur corps, qui en avoient même abusé, s'il est possible d'en abuser autrement que par l'oisiveté et la débauche continuelle.

D'ailleurs, si l'on fait réflexion que l'Européen, le Nègre, le Chinois, l'Américain, l'homme policé, l'homme sauvage, le riche, le pauvre, l'habitant de la ville, celui de la campagne, si différens entre eux par tout le reste, se ressemblent à cet égard, et n'ont chacun que la même mesure, le même intervalle de temps à parcourir depuis la naissance à la mort; que la différence des races, des climats, des nourritures, des commodités, n'en fait aucune à la durée de la vie; que les hommes qui ne se nourrissent que de chair crue ou de poisson sec, de sagou ou de riz, de cassave ou de racines, vivent aussi long-temps que ceux qui se nourrissent de pain ou de mets préparés; on reconnoîtra encore plus clairement que la durée de la vie ne dépend ni des habitudes, ni des mœurs, ni de la qualité des alimens; que rien ne peut changer les lois de la mécanique, qui règlent le nombre de nos années, et qu'on ne peut guère les altérer que par

des excès de nourriture ou par de trop grandes diètes.

S'il y a quelque différence tant soit peu remarquable dans la durée de la vie, il semble qu'on doit l'attribuer à la qualité de l'air: on a observé que dans les pays élevés il se trouve communément plus de vieillards que dans les lieux bas; les montagnes d'Écosse, de Galles, d'Auvergne, de Suisse, ont fourni plus d'exemples de vieillesses extrêmes que les plaines de Hollande, de Flandre, d'Allemagne et de Pologne. Mais à prendre le genre humain en général, il n'y a, pour ainsi dire, aucune différence dans la durée de la vie; l'homme qui ne meurt point de maladies accidentelles, vit par-tout quatre-vingt-dix ou cent ans; nos ancêtres n'ont pas vécu davantage, et depuis le siècle de David ce terme n'a point du tout varié. Si l'on nous demande pourquoi la vie des premiers hommes étoit beaucoup plus longue, pourquoi ils vivoient neuf cents, neuf cent trente, et jusqu'à neuf cent soixante-neuf ans, nous pourrions peut-être en donner une raison en disant que les productions de la terre dont ils faisoient leur nourriture,

étoient alors d'une nature différente de ce qu'elles sont aujourd'hui ; la surface du globe devoit être, comme on l'a vu (tome I, *Théorie de la Terre*), beaucoup moins solide et moins compacte dans les premiers temps après la création qu'elle ne l'est aujourd'hui, parce que la gravité n'agissant que depuis peu de temps, les matières terrestres n'avoient pu acquérir en aussi peu d'années la consistance et la solidité qu'elles ont eues depuis ; les productions de la terre devoient être analogues à cet état ; la surface de la terre étant moins compacte, moins sèche, tout ce qu'elle produisoit devoit être plus ductile, plus souple, plus susceptible d'extension ; il se pouvoit donc que l'accroissement de toutes les productions de la Nature, et même celui du corps de l'homme, ne se fît pas en aussi peu de temps qu'il se fait aujourd'hui ; les os, les muscles, etc. conservoient peut-être plus long-temps leur ductilité et leur mollesse, parce que toutes les nourritures étoient elles-mêmes plus molles et plus ductiles; dès lors toutes les parties du corps n'arrivoient à leur développement entier qu'après un grand nombre d'années ; la génération ne

pouvoit s'opérer par conséquent qu'après cet accroissement pris en entier, ou presque en entier, c'est-à-dire, à cent vingt ou cent trente ans, et la durée de la vie étoit proportionnelle à celle du temps de l'accroissement, comme elle l'est encore aujourd'hui : car en supposant que l'âge de puberté des premiers hommes, l'âge auquel ils commençoient à pouvoir engendrer, fût celui de cent trente ans, l'âge auquel on peut engendrer aujourd'hui étant celui de quatorze ans, il se trouvera que le nombre des années de la vie des premiers hommes et de ceux d'aujourd'hui sera dans la même proportion, puisqu'en multipliant chacun de ces deux nombres par le même nombre, par exemple par sept, on verra que la vie des hommes d'aujourd'hui étant de quatre-vingt-dix-huit ans, celle des hommes d'alors devoit être de neuf cent dix ans ; il se peut donc que la durée de la vie de l'homme ait diminué peu à peu à mesure que la surface de la terre a pris plus de solidité par l'action continuelle de la pesanteur, et que les siècles qui se sont écoulés depuis la création jusqu'à celui de David, ayant suffi pour faire prendre aux matières

terrestres toute la solidité qu'elles peuvent acquérir par la pression de la gravité, la surface de la terre soit depuis ce temps-là demeurée dans le même état, qu'elle ait acquis dès lors toute la consistance qu'elle devoit avoir à jamais, et que tous les termes de l'accroissement de ses productions aient été fixés aussi-bien que celui de la durée de la vie.

Indépendamment des maladies accidentelles qui peuvent arriver à tout âge, et qui dans la vieillesse deviennent plus dangereuses et plus fréquentes, les vieillards sont encore sujets à des infirmités naturelles, qui ne viennent que du dépérissement et de l'affaissement de toutes les parties de leur corps; les puissances musculaires perdent leur équilibre, la tête vacille, la main tremble, les jambes sont chancelantes; la sensibilité des nerfs diminuant, les sens deviennent obtus, le toucher même s'émousse : mais ce qu'on doit regarder comme une très-grande infirmité, c'est que les vieillards fort âgés sont ordinairement inhabiles à la génération. Cette impuissance peut avoir deux causes, toutes deux suffisantes pour la produire :

l'une est le défaut de tension dans les organes extérieurs, et l'autre l'altération de la liqueur séminale. Le défaut de tension peut aisément s'expliquer par la conformation et la texture de l'organe même : ce n'est, pour ainsi dire, qu'une membrane vide, ou du moins qui ne contient à l'intérieur qu'un tissu cellulaire et spongieux; elle prête, s'étend, et reçoit dans ses cavités intérieures une grande quantité de sang qui produit une augmentation de volume apparent et un certain degré de tension. L'on conçoit bien que dans la jeunesse cette membrane a toute la souplesse requise pour pouvoir s'étendre et obéir aisément à l'impulsion du sang, et que pour peu qu'il soit porté vers cette partie avec quelque force, il dilate et développe aisément cette membrane molle et flexible : mais à mesure qu'on avance en âge, elle acquiert, comme toutes les autres parties du corps, plus de solidité ; elle perd de sa souplesse et de sa flexibilité ; dès lors, en supposant même que l'impulsion du sang se fît avec la même force que dans la jeunesse, ce qui est une autre question que je n'examine point ici, cette impulsion ne seroit pas suffisante

pour dilater aussi aisément cette membrane devenue plus solide, et qui par conséquent résiste davantage à cette action du sang ; et lorsque cette membrane aura encore pris plus de solidité et de sécheresse, rien ne sera capable de déployer ses rides et de lui donner cet état de gonflement et de tension nécessaire à l'acte de la génération.

A l'égard de l'altération de la liqueur séminale, ou plutôt de son infécondité dans la vieillesse, on peut aisément concevoir que la liqueur séminale ne peut être prolifique que lorsqu'elle contient, sans exception, des molécules organiques renvoyées de toutes les parties du corps ; car, comme nous l'avons établi *, la production du plus petit être organisé, semblable au grand, ne peut se faire que par la réunion de toutes ces molécules renvoyées de toutes les parties du corps de l'individu : mais, dans les vieillards fort âgés, les parties qui, comme les os, les cartilages, etc. sont devenues trop solides, ne pouvant plus admettre de nourriture, ne peuvent par conséquent s'assimiler cette matière nutri-

* Voyez le tome XVIII, chapitres 2, 3, etc.

tive, ni la renvoyer après l'avoir modelée et rendue telle qu'elle doit être. Les os et les autres parties devenues trop solides ne peuvent donc ni produire ni renvoyer des molécules organiques de leur espèce : ces molécules manqueront par conséquent dans la liqueur séminale de ces vieillards, et ce défaut suffit pour la rendre inféconde, puisque nous avons prouvé que pour que la liqueur séminale soit prolifique, il est nécessaire qu'elle contienne des molécules renvoyées de toutes les parties du corps, afin que toutes ces parties puissent en effet se réunir d'abord et se réaliser ensuite au moyen de leur développement.

En suivant ce raisonnement qui me paroît fondé, et en admettant la supposition que c'est en effet par l'absence des molécules organiques qui ne peuvent être renvoyées de celles des parties qui sont devenues trop solides, que la liqueur séminale des hommes fort âgés cesse d'être prolifique, on doit penser que ces molécules qui manquent, peuvent être quelquefois remplacées par celles de la femelle * si elle est jeune, et dans ce cas là

* Voyez le tome XIX, chapitre 10.

génération s'accomplira : c'est aussi ce qui arrive. Les vieillards décrépits engendrent, mais rarement; et lorsqu'ils engendrent, ils ont moins de part que les autres hommes à leur propre production : de là vient aussi que de jeunes personnes qu'on marie avec des vieillards décrépits, et dont la taille est déformée, produisent souvent des monstres, des enfans contrefaits, plus défectueux encore que leur père. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur ce sujet.

La plupart des gens âgés périssent par le scorbut, l'hydropisie, ou par d'autres maladies qui semblent provenir du vice du sang, de l'altération de la lymphe, etc. Quelque influence que les liquides contenus dans le corps humain puissent avoir sur son économie, on peut penser que ces liqueurs n'étant que des parties passives et divisées, elles ne font qu'obéir à l'impulsion des solides, qui sont les vraies parties organiques et actives, desquelles le mouvement, la qualité et même la quantité des liquides doivent dépendre en entier. Dans la vieillesse le calibre des vaisseaux se resserre, le ressort des muscles s'affoiblit, les filtres sécrétoires s'obs-

truent ; le sang, la lymphe et les autres humeurs doivent par conséquent s'épaissir, s'altérer, s'extravaser, et produire les symptômes des différentes maladies qu'on a coutume de rapporter aux vices des liqueurs, comme à leur principe, tandis que la première cause est en effet une altération dans les solides, produite par leur dépérissement naturel, ou par quelque lésion et quelque dérangement accidentel. Il est vrai que quoique le mauvais état des liquides provienne d'un vice organique dans les solides, les effets qui résultent de cette altération des liqueurs, se manifestent par des symptômes prompts et menaçans, parce que les liqueurs étant en continuelle circulation et en grand mouvement, pour peu qu'elles deviennent stagnantes par le trop grand rétrécissement des vaisseaux, ou que par leur relâchement forcé elles se répandent en s'ouvrant de fausses routes, elles ne peuvent manquer de se corrompre et d'attaquer en même temps les parties les plus foibles des solides, ce qui produit souvent des maux sans remède ; ou du moins elles communiquent à toutes les parties solides qu'elles abreuvent, leur mauvaise qualité,

ce qui doit en déranger le tissu et en changer la nature : ainsi les moyens de dépérissement se multiplient, le mal intérieur augmente de plus en plus et amène à la hâte l'instant de la destruction.

Toutes les causes de dépérissement que nous venons d'indiquer, agissent continuellement sur notre être matériel et le conduisent peu à peu à sa dissolution : la mort, ce changement d'état si marqué, si redouté, n'est donc dans la Nature que la dernière nuance d'un état précédent ; la succession nécessaire du dépérissement de notre corps amène ce degré, comme tous les autres qui ont précédé ; la vie commence à s'éteindre long-temps avant qu'elle s'éteigne entièrement, et dans le réel il y a peut-être plus loin de la caducité à la jeunesse que de la décrépitude à la mort ; car on ne doit pas ici considérer la vie comme une chose absolue, mais comme une quantité susceptible d'augmentation et de diminution. Dans l'instant de la formation du fœtus, cette vie corporelle n'est encore rien ou presque rien ; peu à peu elle augmente, elle s'étend, elle acquiert de

la consistance à mesure que le corps croît, se développe et se fortifie; dès qu'il commence à dépérir, la quantité de vie diminue; enfin lorsqu'il se courbe, se dessèche et s'affaisse, elle décroît, elle se resserre, elle se réduit à rien : nous commençons de vivre par degrés, et nous finissons de mourir comme nous commençons de vivre.

Pourquoi donc craindre la mort, si l'on a assez bien vécu pour n'en pas craindre les suites ? pourquoi redouter cet instant, puisqu'il est préparé par une infinité d'autres instans du même ordre, puisque la mort est aussi naturelle que la vie, et que l'une et l'autre nous arrivent de la même façon sans que nous le sentions, sans que nous puissions nous en appercevoir ? Qu'on interroge les médecins et les ministres de l'église, accoutumés à observer les actions des mourans et à recueillir leurs derniers sentimens; ils conviendront qu'à l'exception d'un très-petit nombre de maladies aiguës, où l'agitation causée par des mouvemens convulsifs semble indiquer les souffrances du malade, dans toutes les autres on meurt tranquillement, doucement et

sans douleurs : et même ces terribles agonies effraient plus les spectateurs qu'elles ne tourmentent le malade ; car combien n'en a-t-on pas vu qui, après avoir été à cette dernière extrémité, n'avoient aucun souvenir de ce qui s'étoit passé, non plus que de ce qu'ils avoient senti ! ils avoient réellement cessé d'être pour eux pendant ce temps, puisqu'ils sont obligés de rayer du nombre de leurs jours tous ceux qu'ils ont passés dans cet état duquel il ne leur reste aucune idée.

La plupart des hommes meurent donc sans le savoir ; et dans le petit nombre de ceux qui conservent de la connoissance jusqu'au dernier soupir, il ne s'en trouve peut-être pas un qui ne conserve en même temps de l'espérance, et qui ne se flatte d'un retour vers la vie : la Nature a, pour le bonheur de l'homme, rendu ce sentiment plus fort que la raison. Un malade dont le mal est incurable, qui peut juger son état par des exemples fréquens et familiers, qui en est averti par les mouvemens inquiets de sa famille, par les larmes de ses amis, par la contenance ou l'abandon des méde-

cins, n'en est pas plus convaincu qu'il touche à sa dernière heure; l'intérêt est si grand, qu'on ne s'en rapporte qu'à soi; on n'en croit pas les jugemens des autres, on les regarde comme des alarmes peu fondées; tant qu'on se sent et qu'on pense, on ne réfléchit, on ne raisonne que pour soi, et tout est mort que l'espérance vit encore.

Jetez les yeux sur un malade qui vous aura dit cent fois qu'il se sent attaqué à mort, qu'il voit bien qu'il ne peut pas en revenir, qu'il est prêt à expirer; examinez ce qui se passe sur son visage lorsque par zèle ou par indiscrétion quelqu'un vient à lui annoncer que sa fin est prochaine en effet: vous le verrez changer comme celui d'un homme auquel on annonce une nouvelle imprévue. Ce malade ne croit donc pas ce qu'il dit lui-même, tant il est vrai qu'il n'est nullement convaincu qu'il doit mourir; il a seulement quelque doute, quelque inquiétude sur son état: mais il craint toujours beaucoup moins qu'il n'espère; et si l'on ne réveilloit pas ses frayeurs par ces tristes soins et cet appareil lugubre qui

devancent la mort, il ne la verroit point arriver.

La mort n'est donc pas une chose aussi terrible que nous nous l'imaginons ; nous la jugeons mal de loin ; c'est un spectre qui nous épouvante à une certaine distance, et qui disparoît lorsqu'on vient à en approcher de près : nous n'en avons donc que des notions fausses ; nous la regardons non seulement comme le plus grand malheur, mais encore comme un mal accompagné de la plus vive douleur et des plus pénibles angoisses ; nous avons même cherché à grossir dans notre imagination ces funestes images, et à augmenter nos craintes en raisonnant sur la nature de la douleur. Elle doit être extrême, a-t-on dit, lorsque l'ame se sépare du corps ; elle peut aussi être de très-longue durée, puisque le temps n'ayant d'autre mesure que la succession de nos idées, un instant de douleur très-vive pendant lequel ces idées se succèdent avec une rapidité proportionnée à la violence du mal, peut nous paroître plus long qu'un siècle pendant lequel elles coulent lentement et relativement aux sen-

timens tranquilles qui nous affectent ordinairement. Quel abus de la philosophie dans ce raisonnement! Il ne mériteroit pas d'être relevé s'il étoit sans conséquence : mais il influe sur le malheur du genre humain, il rend l'aspect de la mort mille fois plus affreux qu'il ne peut être; et n'y eût-il qu'un très-petit nombre de gens trompés par l'apparence spécieuse de ces idées, il seroit toujours utile de les détruire et d'en faire voir la fausseté.

Lorsque l'ame vient à s'unir à notre corps, avons-nous un plaisir excessif, une joie vive et prompte qui nous transporte et nous ravisse? Non : cette union se fait sans que nous nous en appercevions; la désunion doit s'en faire de même sans exciter aucun sentiment. Quelle raison a-t-on pour croire que la séparation de l'ame et du corps ne puisse se faire sans une douleur extrême? quelle cause peut produire cette douleur, ou l'occasionner? la fera-t-on résider dans l'ame ou dans le corps? La douleur de l'ame ne peut être produite que par la pensée; celle du corps est toujours proportionnée à sa force et à sa foiblesse. Dans l'instant de

la mort naturelle, le corps est plus foible que jamais ; il ne peut donc éprouver qu'une très-petite douleur, si même il en éprouve aucune.

Maintenant supposons une mort violente, un homme, par exemple, dont la tête est emportée par un boulet de canon : souffre-t-il plus d'un instant ? a-t-il dans l'intervalle de cet instant une succession d'idées assez rapides pour que cette douleur lui paroisse durer une heure, un jour, un siècle ? c'est ce qu'il faut examiner.

J'avoue que la succession de nos idées est en effet, par rapport à nous, la seule mesure du temps, et que nous devons le trouver plus court ou plus long, selon que nos idées coulent plus uniformément ou se croisent plus irrégulièrement : mais cette mesure a une unité dont la grandeur n'est point arbitraire ni indéfinie ; elle est au contraire déterminée par la Nature même, et relative à notre organisation. Deux idées qui se succèdent, ou qui sont seulement différentes l'une de l'autre, ont nécessairement entre elles un certain intervalle qui les sépare ; quelque prompte que soit la

pensée, il faut un petit temps pour qu'elle soit suivie d'une autre pensée; cette succession ne peut se faire dans un instant indivisible. Il en est de même du sentiment : il faut un certain temps pour passer de la douleur au plaisir, ou même d'une douleur à une autre douleur. Cet intervalle de temps qui sépare nécessairement nos pensées, nos sentimens, est l'unité dont je parle; il ne peut être ni extrêmement long, ni extrêmement court; il doit même être à peu près égal dans sa durée, puisqu'elle dépend de la nature de notre ame et de l'organisation de notre corps, dont les mouvemens ne peuvent avoir qu'un certain degré de vîtesse déterminée : il ne peut donc y avoir dans le même individu des successions d'idées plus ou moins rapides au degré qui seroit nécessaire pour produire cette différence énorme de durée qui d'une minute de douleur feroit un siècle, un jour, une heure.

Une douleur très-vive, pour peu qu'elle dure, conduit à l'évanouissement ou à la mort; nos organes n'ayant qu'un certain degré de force, ne peuvent résister que pen-

dant un certain temps à un certain degré de douleur ; si elle devient excessive, elle cesse, parce qu'elle est plus forte que le corps, qui ne pouvant la supporter, peut encore moins la transmettre à l'ame, avec laquelle il ne peut correspondre que quand les organes agissent : ici l'action des organes cesse; le sentiment intérieur qu'ils communiquent à l'ame, doit donc cesser aussi.

Ce que je viens de dire est peut-être plus que suffisant pour prouver que l'instant de la mort n'est point accompagné d'une douleur extrême ni de longue durée; mais pour rassurer les gens les moins courageux, nous ajouterons encore un mot. Une douleur excessive ne permet aucune réflexion ; cependant on a vu souvent des signes de réflexion dans le moment même d'une mort violente. Lorsque Charles XII reçut le coup qui termina dans un instant ses exploits et sa vie, il porta la main sur son épée : cette douleur mortelle n'étoit donc pas excessive, puisqu'elle n'excluoit pas la réflexion; il se sentit attaqué, il réfléchit qu'il falloit se défendre; il ne souffrit donc qu'autant que l'on souffre par un coup ordinaire.

On ne peut pas dire que cette action ne fût que le résultat d'un mouvement mécanique; car nous avons prouvé, à l'article des passions *, que leurs mouvemens, même les plus prompts, dépendent toujours de la réflexion, et ne sont que des effets d'une volonté habituelle de l'ame.

Je ne me suis un peu étendu sur ce sujet que pour tâcher de détruire un préjugé si contraire au bonheur de l'homme; j'ai vu des victimes de ce préjugé, des personnes que la frayeur de la mort a fait mourir en effet, des femmes sur-tout, que la crainte de la douleur anéantissoit. Ces terribles alarmes semblent même n'être faites que pour des personnes élevées et devenues par leur éducation plus sensibles que les autres; car le commun des hommes, sur-tout ceux de la campagne, voient la mort sans effroi.

La vraie philosophie est de voir les choses telles qu'elles sont; le sentiment intérieur seroit toujours d'accord avec cette philosophie, s'il n'étoit perverti par les illusions de

* Voyez ci-devant la description de l'homme, page 163.

notre imagination et par l'habitude malheureuse que nous avons prise de nous forger des fantômes de douleur et de plaisir : il n'y a rien de terrible ni rien de charmant que de loin ; mais pour s'en assurer, il faut avoir le courage ou la sagesse de voir l'un et l'autre de près.

Si quelque chose peut confirmer ce que nous avons dit au sujet de la cessation graduelle de la vie, et prouver encore mieux que sa fin n'arrive que par nuances souvent insensibles, c'est l'incertitude des signes de la mort. Qu'on consulte les recueils d'observations, et en particulier celles que MM. Winslow et Bruhier nous ont données sur ce sujet, on sera convaincu qu'entre la mort et la vie il n'y a souvent qu'une nuance si foible, qu'on ne peut l'appercevoir même avec toutes les lumières de l'art de la médecine et de l'observation la plus attentive. Selon eux, « le coloris du visage, la chaleur « du corps, la mollesse des parties flexibles, « sont des signes incertains d'une vie encore « subsistante, comme la pâleur du visage, « le froid du corps, la roideur des extrémi- « tés, la cessation des mouvemens et l'abo-

« lition des sens externes sont des signes très-« équivoques d'une mort certaine ». Il en est de même de la cessation apparente du pouls et de la respiration ; ces mouvemens sont quelquefois tellement engourdis et assoupis, qu'il n'est pas possible de les appercevoir. On approche un miroir ou une lumière de la bouche du malade ; si le miroir se ternit, ou si la lumière vacille, on conclut qu'il respire encore : mais souvent ces effets arrivent par d'autres causes, lors même que le malade est mort en effet ; et quelquefois ils n'arrivent pas, quoiqu'il soit encore vivant. Ces moyens sont donc très-équivoques. On irrite les narines par des sternutatoires, des liqueurs pénétrantes ; on cherche à réveiller les organes du tact par des piqûres, des brûlures, etc. ; on donne des lavemens de fumée, on agite les membres par des mouvemens violens, on fatigue l'oreille par des sons aigus et des cris ; on scarifie les omoplates, le dedans des mains et la plante des pieds ; on y applique des fers rouges, de la cire d'Espagne brûlante, etc. lorsqu'on veut être bien convaincu de la certitude de la mort de quelqu'un : mais il y a des cas où

toutes ces épreuves sont inutiles, et on a des exemples, sur-tout de personnes cataleptiques, qui les ayant subies sans donner aucun signe de vie, sont ensuite revenues d'elles-mêmes, au grand étonnement des spectateurs.

Rien ne prouve mieux combien un certain état de vie ressemble à l'état de la mort; rien aussi ne seroit plus raisonnable et plus selon l'humanité, que de se presser moins qu'on ne fait d'abandonner, d'ensevelir et d'enterrer les corps: pourquoi n'attendre que dix, vingt ou vingt-quatre heures, puisque ce temps ne suffit pas pour distinguer une mort vraie d'une mort apparente, et qu'on a des exemples de personnes qui sont sorties de leur tombeau au bout de deux ou trois jours? pourquoi laisser, avec indifférence précipiter les funérailles des personnes mêmes dont nous aurions ardemment desiré de prolonger la vie? pourquoi cet usage, au changement duquel tous les hommes sont également intéressés, subsiste-t-il? ne suffit-il pas qu'il y ait eu quelquefois de l'abus par les enterremens précipités, pour nous engager à les différer et à suivre les avis des

sages médecins, qui nous disent « qu'il est « incontestable que le corps est quelquefois « tellement privé de toute fonction vitale, et « que le souffle de vie y est quelquefois telle- « ment caché, qu'il ne paroît en rien diffé- « rent de celui d'un mort; que la charité et « la religion veulent qu'on détermine un « temps suffisant pour attendre que la vie « puisse, si elle subsiste encore, se manifes- « ter par des signes; qu'autrement on s'ex- « pose à devenir homicide en enterrant des « personnes vivantes : or, disent-ils, c'est « ce qui peut arriver, si l'on en croit la plus « grande partie des auteurs, dans l'espace de « trois jours naturels ou de soixante-douze « heures; mais si pendant ce temps il ne « paroît aucun signe de vie, et qu'au con- « traire les corps exhalent une odeur cada- « véreuse, on a une preuve infaillible de la « mort, et on peut les enterrer sans scru- « pule. »

Nous parlerons ailleurs des usages des différens peuples au sujet des obsèques, des enterremens, des embaumemens, etc. : la plupart même de ceux qui sont sauvages font plus d'attention que nous à ces derniers

instans; ils regardent comme le premier devoir ce qui n'est chez nous qu'une cérémonie; ils respectent leurs morts, ils les habillent, ils leur parlent; ils récitent leurs exploits, louent leurs vertus : et nous qui nous piquons d'être sensibles, nous ne sommes pas même humains, nous fuyons, nous les abandonnons, nous ne voulons pas les voir, nous n'avons ni le courage ni la volonté d'en parler, nous évitons même de nous trouver dans les lieux qui peuvent nous en rappeler l'idée; nous sommes donc trop indifférens ou trop foibles.

Après avoir fait l'histoire de la vie et de la mort par rapport à l'individu, considérons l'une et l'autre dans l'espèce entière. L'homme, comme l'on sait, meurt à tout âge; et quoiqu'en général on puisse dire que la durée de sa vie est plus longue que celle de la vie de presque tous les animaux, on ne peut pas nier qu'elle ne soit en même temps plus incertaine et plus variable. On a cherché dans ces derniers temps à connoître les degrés de ces variations, et à établir par des observations quelque chose de fixe sur la mortalité des hommes à différens âges; si ces

observations étoient assez exactes et assez multipliées, elles seroient d'une très-grande utilité pour la connoissance de la quantité du peuple, de sa multiplication, de la consommation des denrées, de la répartition des impôts, etc. Plusieurs personnes habiles ont travaillé sur cette matière; et en dernier lieu M. de Parcieux, de l'académie des sciences, nous a donné un excellent ouvrage qui servira de règle à l'avenir au sujet des tontines et des rentes viagères : mais comme son projet principal a été de calculer la mortalité des rentiers, et qu'en général des rentiers à vie sont des hommes d'élite dans un état, on ne peut pas en conclure pour la mortalité du genre humain en entier. Les tables qu'il a données dans le même ouvrage sur la mortalité dans les différens ordres religieux, sont aussi très-curieuses : mais étant bornées à un certain nombre d'hommes qui vivent différemment des autres, elles ne sont pas encore suffisantes pour fonder des probabilités exactes sur la durée générale de la vie. MM. Halley, Graunt, Kersboom, Simpson, etc. ont aussi donné des tables de la mortalité du genre humain, et ils les ont fondées sur le

dépouillement des registres mortuaires de quelques paroisses de Londres, de Breslau, etc. ; mais il me paroît que leurs recherches, quoique très-amples et d'un très-long travail, ne peuvent donner que des approximations assez éloignées sur la mortalité du genre humain en général. Pour faire une bonne table de cette espèce, il faut dépouiller non seulement les registres des paroisses d'une ville comme Londres, Paris, etc. où il entre des étrangers et d'où il sort des natifs, mais encore ceux des campagnes, afin qu'ajoutant ensemble tous les résultats, les uns compensent les autres : c'est ce que M. Dupré de Saint-Maur, de l'académie françoise, a commencé à exécuter sur douze paroisses de la campagne et trois paroisses de Paris. Il a bien voulu me communiquer les tables qu'il en a faites, pour les publier ; je le fais d'autant plus volontiers, que ce sont les seules sur lesquelles on puisse établir les probabilités de la vie des hommes en général avec quelque certitude.

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 1	2	3	4	5
Clémont....	1391	578	73	36	29	16
Brinon......	1141	441	75	31	27	10
Jouy.......	588	231	43	11	13	5
Lestiou.....	223	89	16	9	7	1
Vandeuvre ..	672	156	58	18	19	10
Saint-Agil ..	954	359	64	30	21	20
Thury......	262	103	31	8	4	3
Saint-Amant.	748	170	61	24	11	12
Montigny...	833	346	57	19	25	16
Villeneuve...	131	14	3	5	1	1
Goussainville.	1615	565	184	63	38	34
Ivry........	2247	686	298	96	61	50
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		3738	963	350	256	178
Morts avant la fin de leur première, seconde année, etc. sur 10805 sépultures.		3738	4701	5051	5307	5485
Nombre des personnes entrées dans leur première, seconde année, etc. sur 10805.		10805	7067	6104	5754	5498

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 1	2	3	4	5
Saint-André.	1728	201	122	94	82	50
S. Hippolyte.	2516	754	361	127	64	60
Saint-Nicolas.	8945	1761	932	414	298	221
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		2716	1415	635	444	331
Morts avant la fin de leur première, seconde année, etc. sur 13189 sépultures.		2716	4131	4766	5210	5541
Nombre des personnes entrées dans leur première, seconde année, etc. sur 13189.		13189	10473	9058	8423	7979

Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.	6454	2378	985	700	509
Morts avant la fin de leur première, seconde année, etc. sur 23994 sépultures.	6454	8832	9817	10517	11026
Nombre des personnes entrées dans leur première, seconde année, etc. sur 23994.	23994	17540	15162	14177	12477

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 6	7	8	9	10
Clémont	1391	16	14	10	8	4
Brinon......	1141	16	9	9	8	5
Jouy	588	8	4	6	1	0
Lestiou	223	4	3	1	1	1
Vandeuvre ..	672	11	8	10	3	2
Saint-Agil...	954	11	4	7	2	7
Thury	262	2	2	2	1	2
Saint-Amant.	748	15	3	6	8	6
Montigny ...	833	21	9	7	5	5
Villeneuve...	131	0	0	0	0	0
Goussainville.	1615	21	17	15	12	8
Ivry	2247	29	34	26	13	19
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		154	107	99	62	59
Morts avant la fin de leur 6e, 7e année, etc. sur 10805 sépultures.		5639	5746	5845	5907	5966
Nombre des personnes entrées dans leur 6e, 7e année, etc. sur 10805.		5320	5166	5059	4960	4898

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 6	7	8	9	10
Saint-André.	1728	35	28	14	8	7
S. Hippolyte.	2516	55	25	16	20	8
Saint-Nicolas.	8945	162	147	111	64	40
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		252	200	141	92	55
Morts avant la fin de leur 6e, 7e année, etc. sur 13189 sépultures.		5793	5993	6134	6226	6281
Nombre des personnes entrées dans leur 6e, 7e année, etc. sur 13189.		7648	7396	7196	7055	6963
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		406	307	240	154	114
Morts avant la fin de leur 6e, 7e année, etc. sur 23994 sépultures.		11432	11639	11979	12133	12247
Nombre des personnes entrées dans leur 6e, 7e année, etc. sur 23994.		12968	12562	12255	12015	11861

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 11	12	13	14	15
Clémont	1391	6	5	6	5	5
Brinon.	1141	2	12	2	6	4
Jouy	588	3	0	3	3	1
Lestiou	223	0	1	0	1	1
Vandeuvre. . .	672	1	3	3	4	5
Saint-Agil. . .	954	3	3	3	3	5
Thury.	262	0	0	0	0	1
Saint-Amant.	748	4	4	2	5	1
Montigny . . .	833	2	4	4	2	4
Villeneuve. . .	131	0	1	0	0	1
Goussainville.	1615	5	5	9	5	5
Ivry	2247	9	6	4	4	8
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		35	44	36	38	41
Morts avant la fin de leur 11e, 12e année, etc. sur 10805 sépultures.		6001	6045	6081	6119	6160
Nombre des personnes entrées dans leur 11e, 12e année, etc. sur 10805.		4839	4804	4760	4724	4686

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 11	12	13	14	15
Saint-André.	1728	3	9	6	7	10
S. Hippolyte.	2516	9	9	6	7	6
Saint-Nicolas.	8945	34	38	25	21	33
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		46	56	37	35	49
Morts avant la fin de leur 11e, 12e année, etc. sur 13189 sépultures.		6327	6383	6420	6455	6504
Nombre des personnes entrées dans leur 11e, 12e année, etc. sur 13189.		6908	6862	6806	6769	6734

Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.	81	100	73	73	90
Morts avant la fin de leur 11e, 12e année, etc. sur 23994 sépultures.	12328	12428	12501	12574	12664
Nombre des personnes entrées dans leur 11e, 12e année, etc. sur 23994.	11747	11666	11566	11493	11420

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 16	17	18	19	20
Clémont	1391	6	6	10	3	13
Brinon......	1141	5	9	4	5	14
Jouy	588	6	4	4	3	5
Lestiou	223	1	1	0	0	0
Vandeuvre...	672	6	3	3	4	7
Saint-Agil...	954	2	7	8	5	6
Thury	262	0	1	1	1	1
Saint-Amant.	748	5	3	6	1	4
Montigny ...	833	2	2	3	3	5
Villeneuve...	131	0	2	4	0	1
Goussainville.	1615	2	5	10	9	10
Ivry........	2247	7	4	14	10	12
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		42	47	67	44	78
Morts avant la fin de leur 16e, 17e année, etc. sur 10805 sépultures.		6202	6249	6316	6360	6438
Nombre des personnes entrées dans leur 16e, 17e année, etc. sur 10805.		4645	4603	4556	4489	4445

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 16	17	18	19	20
Saint-André.	1728	13	13	11	10	7
S. Hippolyte.	2516	5	7	9	7	3
Saint-Nicolas.	8945	37	37	28	44	53
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		55	57	48	61	63
Morts avant la fin de leur 16e, 17e année, etc. sur 13189 sépultures		6559	6616	6664	6725	6788
Nombre des personnes entrées dans leur 16e, 17e année, etc. sur 13189.		6685	6630	6573	6525	6464

	16	17	18	19	20
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages	97	104	115	105	141
Morts avant la fin de leur 16e, 17e année, etc. sur 23994 sépultures.	12761	12865	12980	13085	13226
Nombre des personnes entrées dans leur 16e, 17e année, etc. sur 23994.	11330	11233	11129	11014	10909

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 21	22	23	24	25
Clémont	1391	8	9	10	7	22
Brinon......	1141	8	14	7	11	24
Jouy	588	2	4	4	4	5
Lestiou	223	0	0	3	0	1
Vandeuvre...	672	4	6	8	6	22
Saint-Agil...	954	4	6	3	6	11
Thury......	262	1	3	1	1	2
Saint-Amant.	748	7	6	6	4	5
Montigny ...	833	4	3	10	8	7
Villeneuve...	131	1	4	1	0	1
Goussainville	1615	6	10	5	6	11
Ivry........	2247	6	15	10	9	10
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		51	80	68	62	121
Morts avant la fin de leur 21e, 22e année, etc. sur 10805 sépultures.		6480	6569	6637	6699	6820
Nombre des personnes entrées dans leur 21e, 22e année, etc. sur 10805.		4367	4316	4236	4168	4106

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 21	22	23	24	25
Saint-André.	1728	9	17	11	9	9
S. Hippolyte.	2516	2	8	7	9	10
Saint-Nicolas.	8945	31	56	48	41	59
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		42	81	66	59	78
Morts avant la fin de leur 21e, 22e année, etc. sur 13189 sépultures.		6830	6911	6977	7036	7114
Nombre des personnes entrées dans leur 21e, 22e année, etc. sur 13189.		6401	6359	6278	6212	6153
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		93	161	134	121	199
Morts avant la fin de leur 21e, 22e année, etc. sur 23994 sépultures.		13319	13480	13614	13735	13934
Nombre des personnes entrées dans leur 21e, 22e année, etc. sur 23994.		10768	10675	10514	10380	10259

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 26	27	28	29	30
Clémont....	1391	9	13	10	7	24
Brinon......	1141	9	7	13	6	28
Jouy.......	588	2	2	3	4	8
Lestiou.....	223	1	1	3	1	1
Vandeuvre ..	672	3	5	10	1	28
Saint-Agil ..	954	10	4	9	2	16
Thury......	262	2	0	5	2	2
Saint-Amant.	748	4	4	3	3	8
Montigny...	833	3	3	3	0	6
Villeneuve...	131	0	2	1	1	2
Goussainville.	1615	9	9	8	10	10
Ivry........	2247	14	5	9	5	13
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		66	55	77	42	146
Morts avant la fin de leur 26e, 27e année, etc. sur 10805 sépultures.		6886	6941	7018	7060	7206
Nombre des personnes entrées dans leur 26e, 27e année, etc. sur 10805.		3985	3919	3864	3787	3745

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 26	27	28	29	30
Saint-André.	1728	8	17	13	11	21
S. Hippolyte.	2516	13	10	10	9	7
Saint-Nicolas.	8945	47	53	51	34	63
Tota	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		68	80	74	54	91
Morts avant la fin de leur 26e, 27e année, etc. sur 13189 sépultures.		7182	7262	7336	7390	7481
Nombre des personnes entrées dans leur 26e, 27e année, etc. sur 13189.		6075	6007	5927	5853	5799
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		134	135	151	96	237
Morts avant la fin de leur 26e, 27e année, etc. sur 23994 sépultures.		14068	14203	14354	14450	14687
Nombre des personnes entrées dans leur 26e, 27e année, etc. sur 23994.		10060	9926	9793	9640	9544

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 31	32	33	34	35
Clémont....	1391	4	13	14	8	17
Brinon......	1141	6	15	3	4	20
Jouy	588	2	5	4	3	13
Lestiou......	223	4	4	3	1	6
Vandeuvre ..	672	2	9	1	3	17
Saint-Agil...	954	8	7	2	5	18
Thury	262	0	3	1	0	7
Saint-Amant.	748	2	8	6	5	7
Montigny...	833	1	10	3	4	8
Villeneuve...	131	1	2	1	0	6
Goussainville.	1615	4	14	6	7	8
Ivry	2247	8	11	18	10	19
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		42	101	62	50	146
Morts avant la fin de leur 31e, 32e année, etc. sur 10805 sépultures.		7248	7349	7411	7461	7607
Nombre des personnes entrées dans leur 31e, 32e année, etc. sur 10805.		3599	3557	3456	3394	3344

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 31	32	33	34	35
Saint-André.	1728	6	10	17	15	21
S. Hippolyte.	2516	9	12	13	13	16
Saint-Nicolas.	8945	25	57	41	54	82
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		40	79	71	82	119
Morts avant la fin de leur 31e, 32e année, etc. sur 13189 sépultures.		7521	7600	7671	7753	7872
Nombre des personnes entrées dans leur 31e, 32e année, etc. sur 13189.		5708	5668	5589	5518	5436
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		82	180	133	132	265
Morts avant la fin de leur 31e, 32e année, etc. sur 23994 sépultures.		14769	14949	15082	15214	15479
Nombre des personnes entrées dans leur 31e, 32e année, etc. sur 23994.		9307	9245	9045	8912	8770

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 36	37	38	39	40
Clémont....	1391	12	18	15	3	41
Brinon......	1141	8	8	8	6	37
Jouy.......	588	6	7	4	1	20
Lestiou.....	223	4	4	1	1	4
Vandeuvre...	672	5	5	4	0	41
Saint-Agil ..	954	9	4	5	1	22
Thury......	262	0	1	2	2	4
Saint-Amant.	748	4	5	5	3	20
Montigny...	833	4	1	2	0	8
Villeneuve...	131	5	0	5	0	7
Goussainville.	1615	8	5	2	7	14
Ivry........	2247	12	13	23	3	27
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		77	71	76	27	245
Morts avant la fin de leur 36e, 37e année, etc. sur 10805 sépultures.		7684	7755	7831	7858	8103
Nombre des personnes entrées dans leur 36e, 37e année, etc. sur 10805.		3198	3121	3050	2974	2947

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 36	37	38	39	40
Saint-André.	1728	14	8	12	4	26
S. Hippolyte.	2516	21	15	13	10	24
Saint-Nicolas.	8945	75	58	59	46	109
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		110	81	84	60	159
Morts avant la fin de leur 36e, 37e année, etc. sur 13189 sépultures.		7982	8063	8147	8207	8366
Nombre des personnes entrées dans leur 36e, 37e année, etc. sur 13189.		5317	5207	5126	5042	4982
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		187	158	160	87	404
Morts avant la fin de leur 36e, 37e année, etc. sur 23994 sépultures.		15666	15818	15978	16065	16469
Nombre des personnes entrées dans leur 36e, 37e année, etc. sur 23994.		8515	8328	8176	8016	7929

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 41	42	43	44	45
Clémont	1391	4	10	10	6	20
Brinon......	1141	6	8	3	6	11
Jouy	588	0	3	0	4	13
Lestiou	223	0	2	2	0	3
Vandeuvre...	672	1	3	2	2	14
Saint-Agil...	954	2	8	7	3	14
Thury......	262	1	3	1	4	3
Saint-Amant.	748	1	6	2	4	13
Montigny...	833	3	6	5	4	13
Villeneuve...	131	0	3	1	0	2
Goussainville.	1615	10	11	4	5	11
Ivry........	2247	7	19	7	14	22
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		35	82	44	52	139
Morts avant la fin de leur 41e, 42e année, etc. sur 10805 sépultures.		8138	8220	8264	8316	8455
Nombre des personnes entrées dans leur 41e, 42e année, etc. sur 10805.		2702	2667	2585	2541	2489

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 41	42	43	44	45
Saint-André.	1728	5	19	12	10	24
S. Hippolyte.	2516	4	18	14	9	33
Saint-Nicolas.	8945	37	73	58	45	111
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		46	110	84	64	168
Morts avant la fin de leur 41e, 42e année, etc. sur 13189 sépultures.		8412	8522	8606	8670	8838
Nombre des personnes entrées dans leur 41e, 42e année, etc. sur 13189.		4823	4777	4667	4583	4519
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		81	192	128	116	307
Morts avant la fin de leur 41e, 42e année, etc. sur 23994 sépultures.		16550	16742	16870	16986	17293
Nombre des personnes entrées dans leur 41e, 42e année, etc. sur 23994.		7525	7444	7252	7124	7008

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 46	47	48	49	50
Clémont	1391	5	8	5	6	31
Brinon......	1141	5	6	9	0	23
Jouy	588	3	4	2	0	20
Lestiou	223	3	0	3	3	5
Vandeuvre...	672	5	3	1	0	31
Saint-Agil...	954	1	3	3	0	24
Thury......	262	0	0	0	0	3
Saint-Amant.	748	3	4	6	0	23
Montigny ...	833	6	1	6	1	10
Villeneuve...	131	1	2	3	0	7
Goussainville	1615	9	5	12	6	15
Ivry........	2247	10	7	12	6	24
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		51	43	62	22	216
Morts avant la fin de leur 46e, 47e année, etc. sur 10805 sépultures.		8506	8549	8611	8633	8849
Nombre des personnes entrées dans leur 46e, 47e année, etc. sur 10805.		2350	2299	2256	2194	2172

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 46	47	48	49	50
Saint-André.	1728	21	9	13	10	24
S. Hippolyte.	2516	14	13	15	12	20
Saint-Nicolas.	8945	54	47	68	50	120
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		89	69	96	72	164
Morts avant la fin de leur 46e, 47e année, etc. sur 13189 sépultures.		8927	8996	9092	9164	9328
Nombre des personnes entrées dans leur 46e, 47e année, etc. sur 13189.		4351	4262	4193	4097	4025

Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.	140	112	158	94	380
Morts avant la fin de leur 46e, 47e année, etc. sur 23994 sépultures.	17433	17545	17703	17797	18177
Nombre des personnes entrées dans leur 46e, 47e année, etc. sur 23994.	6701	6561	6449	6291	6197

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 51	52	53	54	55
Clémont....	1391	0	5	5	5	14
Brinon......	1141	1	3	3	2	10
Jouy........	588	2	3	2	5	7
Lestiou.....	223	1	1	0	0	2
Vandenvre...	672	0	2	1	1	13
Saint-Agil...	954	3	9	2	2	10
Thury......	262	0	0	1	1	4
Saint-Amant.	748	1	4	4	4	6
Montigny...	833	2	5	2	5	10
Villeneuve...	131	2	1	0	1	0
Goussainville.	1615	4	9	5	9	6
Ivry........	2247	6	14	13	9	29
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		22	56	38	44	111
Morts avant la fin de leur 51e, 52e année, etc. sur 10805 sépultures.		8871	8927	8965	9009	9120
Nombre des personnes entrées dans leur 51e, 52e année, etc. sur 10805.		1956	1934	1878	1840	1796

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE.				
		51	52	53	54	55
Saint-André.	1728	7	18	8	10	19
S. Hippolyte.	2516	10	19	6	10	25
Saint-Nicolas.	8945	40	59	49	46	125
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		57	96	63	63	169
Morts avant la fin de leur 51e, 52e année, etc. sur 13189 sépultures.		9385	9481	9544	9610	9779
Nombre des personnes entrées dans leur 51e, 52e année, etc. sur 13189.		3861	3804	3708	3645	3579
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		79	152	101	110	280
Morts avant la fin de leur 51e, 52e année, etc. sur 23994 sépultures.		18256	18408	18509	18619	18899
Nombre des personnes entrées dans leur 51e, 52e année, etc. sur 23994.		5817	5738	5586	5485	5375

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE.				
		56	57	58	59	60
Clémont....	1391	5	5	4	4	52
Brinon......	1141	6	2	3	0	24
Jouy.......	588	4	5	2	0	20
Lestiou.....	223	2	0	3	0	2
Vandeuvre...	672	1	1	2	0	35
Saint-Agil...	954	3	5	3	3	22
Thury......	262	0	1	3	1	6
Saint-Amant.	748	5	4	7	2	27
Montigny...	833	3	4	9	2	13
Villeneuve...	131	3	1	2	1	4
Goussainville.	1615	10	10	10	3	24
Ivry........	2247	12	13	13	3	40
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		54	51	61	19	269
Morts avant la fin de leur 56e, 57e année, etc. sur 10805 sépultures.		9174	9225	9286	9305	9574
Nombre des personnes entrées dans leur 56e, 57e année, etc. sur 10805.		1685	1631	1580	1519	1500

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 56	57	58	59	60
Saint-André.	1728	11	15	17	11	46
S. Hippolyte.	2516	9	15	18	12	35
Saint-Nicolas.	8945	56	48	86	48	184
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		76	78	121	71	265
Morts avant la fin de leur 56e, 57e année, etc. sur 13189 sépultures.		9855	9933	10054	10125	10390
Nombre des personnes entrées dans leur 56e, 57e année, etc. sur 13189.		3410	3334	3256	3135	3064
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		130	129	182	90	534
Morts avant la fin de leur 56e, 57e année, etc. sur 23994 sépultures.		19029	19158	19340	19430	19964
Nombre des personnes entrées dans leur 56e, 57e année, etc. sur 23994.		5095	4965	4836	4654	4564

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 61	62	63	64	65
Clémont....	1391	2	6	5	2	5
Brinon......	1141	1	3	4	7	7
Jouy.......	588	0	5	2	4	5
Lestiou.....	223	0	0	1	0	3
Vandeuvre...	672	0	0	1	1	5
Saint-Agil...	954	3	2	7	5	7
Thury......	262	0	3	2	2	2
Saint-Amant.	748	0	4	3	4	12
Montigny...	833	3	7	5	5	7
Villeneuve...	131	3	0	1	1	2
Goussainville.	1615	6	9	7	6	13
Ivry........	2247	3	12	12	11	14
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		21	51	50	48	82
Morts avant la fin de leur 61e, 62e année, etc. sur 10805 sépultures.		9595	9646	9696	9744	9826
Nombre des personnes entrées dans leur 61e, 62e année, etc. sur 10805.		1231	1210	1159	1109	1061

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE.				
		61	62	63	64	65
Saint-André.	1728	11	21	19	17	20
S. Hippolyte.	2516	7	28	21	23	25
Saint-Nicolas.	8945	42	77	71	73	95
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		60	126	111	113	140
Morts avant la fin de leur 61e, 62e année, etc. sur 13189 sépultures.		10450	10576	10687	10800	10940
Nombre des personnes entrées dans leur 61e, 62e année, etc. sur 13189.		2799	2739	2613	2502	2389
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		81	177	161	161	122
Morts avant la fin de leur 61e, 62e année, etc. sur 23994 sépultures.		20045	20222	20383	20544	20766
Nombre des personnes entrées dans leur 61e, 62e année, etc. sur 23994.		4030	3949	3772	3611	3450

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 66	67	68	69	70
Clémont....	1391	5	3	4	1	11
Brinon......	1141	6	3	6	0	6
Jouy.......	588	2	1	1	1	3
Lesiiou.....	223	1	1	0	1	0
Vandeuvre ..	672	3	0	2	1	9
Saint-Agil ..	954	3	6	5	2	19
Thury.......	262	1	3	1	0	7
Saint-Amant.	748	7	5	6	6	18
Montigny...	833	6	2	5	1	9
Villeneuve...	131	3	0	1	0	4
Goussainville.	1615	17	13	15	5	16
Ivry........	2247	21	5	23	7	31
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		75	42	69	25	133
Morts avant la fin de leur 66e, 67e année, etc. sur 10805 sépultures.		9901	9943	10012	10037	10170
Nombre des personnes entrées dans leur 66e, 67e année, etc. sur 10805.		979	904	862	793	768

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 66	67	68	69	70
Saint-André.	1728	27	21	25	9	36
S. Hippolyte.	2516	10	12	20	13	35
Saint-Nicolas.	8945	95	67	115	50	177
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		141	100	160	72	248
Morts avant la fin de leur 66e, 67e année, etc. sur 13189 sépultures.		11081	11181	11341	11413	11661
Nombre des personnes entrées dans leur 66e, 67e année, etc. sur 13189.		2249	2108	2008	1848	1776
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		216	142	229	97	381
Morts avant la fin de leur 66e, 67e année, etc. sur 23994 sépultures.		20982	21124	21353	21450	21831
Nombre des personnes entrées dans leur 66e, 67e année, etc. sur 23994.		3228	3012	2870	2641	2544

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE.				
		71	72	73	74	75
Clémont	1391	1	3	1	3	5
Brinon.	1141	2	12	2	0	4
Jouy	588	1	2	0	1	1
Lestiou	223	0	[illegible]	0	0	0
Vandeuvre . .	672	1	4	0	0	3
Saint-Agil. . .	954	1	11	5	5	8
Thury	262	0	2	1	0	0
Saint-Amant.	748	3	10	2	2	18
Montigny . . .	833	2	8	3	2	9
Villeneuve. . .	131	0	3	0	0	0
Goussainville.	1615	8	22	12	12	16
Ivry	2247	6	21	11	19	24
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés		25	100	37	44	88
Morts avant la fin de leur 71e, 72e année, etc. sur 10805 sépultures.		10193	10295	10332	10376	10464
Nombre des personnes entrées dans leur 71e, 72e année ; etc. sur 10805.		635	610	510	473	429

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 71	72	73	74	75
Saint-André.	1728	9	25	14	19	20
S. Hippolyte.	2516	10	28	5	15	23
Saint-Nicolas.	8945	64	118	53	90	127
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		83	171	72	124	170
Morts avant la fin de leur 71e, 72e année, etc. sur 13189 sépultures.		11744	11915	11987	12111	12281
Nombre des personnes entrées dans leur 71e, 72e année, etc. sur 13189.		1528	1445	1274	1202	1078

	71	72	73	74	75
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.	108	271	109	168	258
Morts avant la fin de leur 71e, 72e année, etc. sur 23994 sépultures.	21939	22210	22319	22487	22745
Nombre des personnes entrées dans leur 71e, 72e année, etc. sur 23994.	2160	2155	1784	1675	1507

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE.				
		76	77	78	79	80
Clémont....	1391	1	1	2	2	6
Brinon......	1141	2	0	3	0	3
Jouy.......	588	0	0	0	0	2
Lestiou.....	223	0	0	0	0	1
Vandeuvre...	672	0	1	0	0	7
Saint-Agil ..	954	0	3	4	0	6
Thury......	262	0	1	0	0	3
Saint-Amant.	748	2	4	4	2	17
Montigny...	833	1	4	2	0	5
Villeneuve...	131	0	2	1	1	1
Goussainville.	1615	6	6	8	1	17
Ivry........	2247	12	11	14	9	19
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		24	33	38	15	89
Morts avant la fin de leur 76e, 77e année, etc. sur 10805 sépultures.		10488	10521	1055	10574	10663
Nombre des personnes entrées dans leur 76e, 77e année, etc. sur 10805.		341	317	284	246	231

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 76	77	78	79	80
Saint-André.	1728	16	10	25	8	17
S. Hippolyte.	2516	11	18	15	8	18
Saint-Nicolas.	8945	63	59	69	30	121
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		90	87	109	46	156
Morts avant la fin de leur 76e, 77e année, etc. sur 13189 sépultures.		12371	12458	12567	12613	12769
Nombre des personnes entrées dans leur 76e, 77e année, etc. sur 13189.		908	818	731	622	576

Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.	114	120	147	61	245
Morts avant la fin de leur 76e, 77e année, etc. sur 23994 sépultures.	22859	22979	23126	23187	23432
Nombre des personnes entrées dans leur 76e, 77e année, etc. sur 23994.	1249	1135	1015	868	807

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE.				
		81	82	83	84	85
Clémont	1391	0	0	0	3	0
Brinon......	1141	1				
Jouy	588	0	0	0	0	0
Lestiou	223	0	0	0	0	1
Vandeuvre...	672	0	0	0	0	0
Saint-Agil...	954	0	0	0	0	0
Thury......	262					
Saint-Amant.	748	1	3	1	3	4
Montigny...	833	1	4	1	1	0
Villeneuve...	131	0	0	0	0	0
Goussainville.	1615	6	9	5	7	2
Ivry........	2247	7	14	4	7	5
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		16	30	11	21	12
Morts avant la fin de leur 81e, 82e année, etc. sur 10805 sépultures.		10679	10709	10720	10741	10753
Nombre des personnes entrées dans leur 81e, 82e année, etc. sur 10805.		142	126	96	85	64

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 81	82	83	84	85
Saint-André.	1728	4	10	8	7	3
S. Hippolyte.	2516	4	5	16	4	10
Saint-Nicolas.	8945	32	41	37	25	35
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		40	56	61	36	48
Morts avant la fin de leur 81e, 82e année, etc. sur 13189 sépultures.		12809	12865	12926	12962	13010
Nombre des personnes entrées dans leur 81e, 82e année, etc. sur 13189.		420	380	324	263	227
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		56	86	72	57	50
Morts avant la fin de leur 81e, 82e année, etc. sur 23994 sépultures.		23488	23574	23646	23703	23763
Nombre des personnes entrées dans leur 81e, 82e année, etc. sur 23994.		562	506	420	348	291

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE.				
		86	87	88	89	90
Clémont	1391	1	0	0	1	
Brinon......	1141					
Jouy	588	0	0	1		
Lestiou	223					
Vandeuvre...	672	0	1	1		
Saint-Agil...	954	0	0	0	0	2
Thury......	262					
Saint-Amant.	748	0	1	2	0	4
Montigny ...	833	0	0	0	0	1
Villeneuve...	131	0	0	0	1	
Goussainville	1615	4	4	2	2	
Ivry........	2247	4	2	3	1	2
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		9	8	9	5	9
Morts avant la fin de leur 86e, 87e année, etc. sur 10805 sépultures.		10762	10770	10779	10784	10793
Nombre des personnes entrées dans leur 86e, 87e année, etc. sur 10805.		52	43	35	26	21

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 86	87	88	89	90
Saint-André.	1728	7	4	5	2	4
S. Hippolyte.	2516	4	1	4	2	2
Saint-Nicolas.	8945	19	20	25	4	17
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		30	25	34	8	23
Morts avant la fin de leur 86e, 87e année, etc. sur 13189 sépultures.		13040	13065	13099	13107	13130
Nombre des personnes entrées dans leur 86e, 87e année, etc. sur 13189.		179	149	124	90	82
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		39	33	43	13	32
Morts avant la fin de leur 86e, 87e année, etc. sur 23994 sépultures.		23802	23835	23878	23891	23923
Nombre des personnes entrées dans leur 86e, 87e année, etc. sur 23994.		231	192	159	116	103

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 91	92	93	94	95
Clémont	1391					
Brinon......	1141					
Jouy	588					
Lestiou	223					
Vandeuvre...	672					
Saint-Agil...	954	0	0	0	0	0
Thury......	262					
Saint-Amant.	748	1	1	0	0	2
Montigny ...	833					
Villeneuve...	131					
Goussainville.	1615					
Ivry........	2247	0	2	0	0	1
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		1	3	0	0	3
Morts avant la fin de leur 91e, 92e année, etc. sur 10805 sépultures.		10794	10797	10797	10797	10800
Nombre des personnes entrées dans leur 91e, 92e année, etc. sur 10805.		12	11	8	8	8

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 91	92	93	94	95
Saint-André.	1728	0	2	1	2	0
S. Hippolyte.	2516	2	2	1	1	2
Saint-Nicolas.	8945	5	9	5	4	5
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		7	13	7	7	7
Morts avant la fin de leur 91e, 92e année, etc. sur 13189 sépultures.		13137	13150	13157	13164	13171
Nombre des personnes entrées dans leur 91e, 92e année, etc. sur 13189.		59	52	39	32	25
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		8	16	7	7	10
Morts avant la fin de leur 91e, 92e année, etc. sur 23994 sépultures.		23931	23947	23954	23961	23971
Nombre des personnes entrées dans leur 91e, 92e année, etc. sur 23994.		71		47	41	33

PAROISSES de la CAMPAGNE.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 96	97	98	99	100
Clémont.....	1391					
Brinon.......	1141					
Jouy........	588					
Lestiou......	223					
Vandeuvre...	672					
Saint-Agil...	954	o	o	o	o	1
Thury......	262					
Saint-Amant.	748	1	o	3		
Montigny...	833					
Villeneuve...	131					
Goussainville.	1615					
Ivry........	2247					
Total	10805					
Séparation des 10805 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		1	o	3	o	1
Morts avant la fin de leur 96e, 97e année, etc. sur 10805 sépultures.		10801	10801	10804	10804	10805
Nombre des personnes entrées dans leur 96e, 97e année, etc. sur 10805.		5	4	4	1	1

PAROISSES de PARIS.	Morts.	ANNÉES DE LA VIE. 96	97	98	99	100
Saint-André.	1728	1	1	0	0	0
S. Hippolyte.	2516	1	0	1		
Saint-Nicolas.	8945	2	1	4	1	4
Total	13189					
Séparation des 13189 morts dans les années de la vie où ils sont décédés.		4	2	5	1	4
Morts avant la fin de leur 96e, 97e année, etc. sur 13189 sépultures.		13175	13177	13182	13183	13187
Nombre des personnes entrées dans leur 96e, 97e année, etc. sur 13189.		18	14	12	7	6
Séparation des 23994 morts sur les trois paroisses de Paris et sur les douze villages.		5	2	8	1	5
Morts avant la fin de leur 96e, 97e année, etc. sur 23994 sépultures.		23976	23978	23986	23987	23992
Nombre des personnes entrées dans leur 96e, 97e année, etc. sur 23994.		23	18	16	8	7

On peut tirer plusieurs connoissances utiles de cette table que M. Dupré a faite avec beaucoup de soin ; mais je me bornerai ici à ce qui regarde les degrés de probabilité de la durée de la vie. On peut observer que dans les colonnes qui répondent à 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80 ans, et aux autres nombres ronds, comme 25, 35, etc., il y a dans les paroisses de campagne beaucoup plus de morts que dans les colonnes précédentes ou suivantes ; cela vient de ce que les curés ne mettent pas sur leurs registres l'âge au juste, mais à peu près : la plupart des paysans ne savent pas leur âge à deux ou trois années près ; s'ils meurent à 58 ou 59 ans, on écrit 60 ans sur le registre mortuaire. Il en est de même des autres termes en nombres ronds. Mais cette irrégularité peut aisément s'estimer par la loi de la suite des nombres, c'est-à-dire, par la manière dont ils se succèdent dans la table : ainsi cela ne fait pas un grand inconvénient.

Par la table des paroisses de la campagne, il paroît que la moitié de tous les enfans qui naissent, meurent à peu près avant l'âge de quatre ans révolus ; par celle des paroisses de Paris il paroît au contraire qu'il faut seize

ans pour éteindre la moitié des enfans qui naissent en même temps : cette grande différence vient de ce qu'on ne nourrit pas à Paris tous les enfans qui y naissent, même à beaucoup près ; on les envoie dans les campagnes, où il doit par conséquent mourir plus de personnes en bas âge qu'à Paris. Mais en estimant les degrés de mortalité par les deux tables réunies, ce qui me paroît approcher beaucoup de la vérité, j'ai calculé les probabilités de la durée de la vie comme il suit :

TABLE des probabilités de la durée de la vie.

AGE.	DURÉE DE LA VIE.		AGE.	DURÉE DE LA VIE.	
ans.	années.	mois.	ans.	années.	mois.
0.	8	0.	12.	38	9.
1.	33	0.	13.	38	1.
2.	38	0.	14.	37	5.
3.	40	0.	15.	36	9.
4.	41	0.	16.	36	0.
5.	41	6.	17.	35	4.
6.	42	0.	18.	34	8.
7.	42	3.	19.	34	0.
8.	41	6.	20.	33	5.
9.	40	10.	21.	32	11.
10.	40	2.	22.	32	4.
11.	39	6.	23.	31	10.

AGE.	DURÉE DE LA VIE.		AGE.	DURÉE DE LA VIE.	
ans.	années.	mois.	ans.	années.	mois.
24.	31	3.	55.	14	0.
25.	30	9.	56.	13	5.
26.	30	2.	57.	12	10.
27.	29	7.	58.	12	3.
28.	29	0.	59.	11	8.
29.	28	6.	60.	11	1.
30.	28	0.	61.	10	6.
31.	27	6.	62.	10	0.
32.	26	11.	63.	9	6.
33.	26	3.	64.	9	0.
34.	25	7.	65.	8	6.
35.	25	0.	66.	8	0.
36.	24	5.	67.	7	6.
37.	23	10.	68.	7	0.
38.	23	3.	69.	6	7.
39.	22	8.	70.	6	2.
40.	22	1.	71.	5	8.
41.	21	6.	72.	5	4.
42.	20	11.	73.	5	0.
43.	20	4.	74.	4	9.
44.	19	9.	75.	4	6.
45.	19	3.	76.	4	3.
46.	18	9.	77.	4	1.
47.	18	2.	78.	3	11.
48.	17	8.	79.	3	9.
49.	17	2.	80.	3	7.
50.	16	7.	81.	3	5.
51.	16	0.	82.	3	3.
52.	15	6.	83.	3	2.
53.	15	0.	84.	3	1.
54.	14	6.	85.	3	0.

On voit par cette table qu'on peut espérer raisonnablement, c'est-à-dire, parier un contre un qu'un enfant qui vient de naître ou qui a zéro d'âge, vivra huit ans; qu'un enfant qui a déja vécu un an ou qui a un an d'âge, vivra encore trente-trois ans; qu'un enfant de deux ans révolus vivra encore trente-huit ans; qu'un homme de vingt ans révolus vivra encore trente-trois ans cinq mois; qu'un homme de trente ans vivra encore vingt-huit ans, et ainsi de tous les autres âges.

On observera, 1°. que l'âge auquel on peut espérer une plus longue durée de vie, est l'âge de sept ans, puisqu'on peut parier un contre un qu'un enfant de cet âge vivra encore 42 ans 3 mois; 2°. qu'à l'âge de 12 ans on a vécu le quart de sa vie, puisqu'on ne peut légitimement espérer que 38 ou 39 ans de plus, et de même qu'à l'âge de 28 ou 29 ans on a vécu la moitié de sa vie, puisqu'on n'a plus que 28 ans à vivre, et enfin qu'avant 50 ans on a vécu les trois quarts de sa vie, puisqu'on n'a plus que 16 ou 17 ans à espérer. Mais ces vérités physiques, si mortifiantes en elles-

mêmes, peuvent se compenser par des considérations morales : un homme doit regarder comme nulles les quinze premières années de sa vie ; tout ce qui lui est arrivé, tout ce qui s'est passé dans ce long intervalle de temps, est effacé de sa mémoire, ou du moins a si peu de rapport avec les objets et les choses qui l'ont occupé depuis, qu'il ne s'y intéresse en aucune façon, ce n'est pas la même succession d'idées, ni, pour ainsi dire, la même vie : nous ne commençons à vivre moralement que quand nous commençons à ordonner nos pensées, à les tourner vers un certain avenir, et à prendre une espèce de consistance, un état relatif à ce que nous devons être dans la suite. En considérant la durée de la vie sous ce point de vue qui est le plus réel, nous trouverons dans la table qu'à l'âge de 25 ans on n'a vécu que le quart de sa vie, qu'à l'âge de 38 ans on n'en a vécu que la moitié, et que ce n'est qu'à l'âge de 56 ans qu'on a vécu les trois quarts de sa vie.

ADDITION

A L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

J'AI cité, d'après les *Transactions philosophiques*, deux vieillesses extraordinaires, l'une de cent soixante-cinq ans, et l'autre de cent quarante-quatre. On vient d'imprimer en danois la vie d'un Norvégien, Christian-Jacobsen Drachenberg, qui est mort en 1772, âgé de cent quarante-six ans : il étoit né le 18 novembre 1626, et pendant presque toute sa vie il a servi et voyagé sur mer, ayant même subi l'esclavage en Barbarie pendant près de seize ans; il a fini par se marier à l'âge de cent onze ans.

Un autre exemple est celui du vieillard de Turin, nommé *André-Brisio de Bra*, qui a vécu cent vingt-deux ans sept mois et vingt-cinq jours, et qui auroit probablement vécu plus long-temps ; car il a péri par accident, s'étant fait une forte contusion à la tête en

tombant : il n'avoit, à cent vingt-deux ans, encore aucune des infirmités de la vieillesse ; c'étoit un domestique actif, et qui a continué son service jusqu'à cet âge.

Un quatrième exemple est celui du sieur de la Haye, qui a vécu cent vingt ans : il étoit né en France ; il avoit fait par terre, et presque toujours à pied, le voyage des Indes, de la Chine, de la Perse et de l'Égypte. Cet homme n'avoit atteint la puberté qu'à l'âge de cinquante ans ; il s'est marié à soixante-dix ans, et a laissé cinq enfans.

Exemples que j'ai pu recueillir de personnes qui ont vécu cent dix ans et au-delà.

Guillaume Lecomte, berger de profession, mort subitement le 17 janvier 1776, en la paroisse de Theuville-aux-Maillots, dans le pays de Caux, âgé de cent dix ans ; il s'étoit marié en secondes noces à quatre-vingts ans. (*Journal de politique et de littérature*, 15 mars 1776, article *Paris*.)

Dans la nomenclature d'un professeur de Dantzick, nommé *Hanovius*, on cite un

médecin impérial nommé *Cramer,* qui avoit vu à Temeswar deux frères, l'un de cent dix ans, l'autre de cent douze ans, qui tous deux devinrent pères à cet âge. (*Journal de politique et de littérature*), 15 février 1775, p. 197.)

La nommée *Marie Cocu*, morte vers le nouvel an 1776, à Websborough en Irlande, à l'âge de cent douze ans.

Le sieur Istwan-Horwaths, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de hussards au service de France, mort à Sar-Albe en Lorraine, le 4 décembre 1775, âgé de cent douze ans dix mois et vingt-six jours: il étoit né à Raab en Hongrie le 8 janvier 1663, et avoit passé en France en 1712, avec le régiment de Berchény; il se retira du service en 1756. Il a joui, jusqu'à la fin de sa vie, de la santé la plus robuste, que l'usage peu modéré des liqueurs fortes n'a pu altérer. Les exercices du corps, et sur-tout la chasse, dont il se délassoit par l'usage des bains, étoient pour lui des plaisirs vifs. Quelque temps avant sa mort, il entreprit un voyage très-long, et le fit à cheval. *Ibidem*, 15 mars 1776, article *Paris.*)

Rosine Jwiwarowska, morte à Minsk en Lithuanie, âgée de cent treize ans. (*Journal de politique et de littérature*, 5 mai 1776, article *Paris.*)

Le 26 novembre 1773, il est mort dans la paroisse de Frise, au village d'Oldeborn, une veuve nommée *Fockjd Johannes*, âgée de cent treize ans seize jours; elle a conservé tous ses sens jusqu'à sa mort. (*Journal historique et politique*, 30 décembre 1773, page 47.)

La nommée *Jenneken Maghbargh*, veuve *Faus*, morte le 2 février 1776, à la maison de Charité de Zutphen, dans la province de Gueldres, à l'âge de cent treize ans et sept mois; elle avoit toujours joui de la santé la plus ferme, et n'avoit perdu la vue qu'un an avant sa mort. (*Journal de politique et de littérature*, 15 mars 1776, article *Paris.*)

Le nommé *Patrik Meriton*, cordonnier à Dublin, paroît encore fort robuste, quoiqu'il soit actuellement (en 1773) âgé de cent quatorze ans: il a été marié onze fois, et la femme qu'il a présentement, a soixante-dix-huit ans. (*Journal historique et politique*, 10 septembre 1773, article *Londres.*)

Marguerite Bonefaut est morte à Wear-Gifford, au comté de Devon, le 26 mars 1774, âgée de cent quatorze ans. (*Journal historique et politique*, 10 avril 1774, page 59.)

M. Eastman, procureur, mort à Londres, le 11 janvier 1776, à l'âge de cent quinze ans. (*Journal de politique et de littérature*, 15 mars 1776, article *Paris*.)

Térence Gallabar, mort le 21 février 1776, dans la paroisse de Killymon, près de Dungannon en Irlande, âgé de cent seize ans et quelques mois. (*Ibid.* 5 mai 1776; article *Paris.*)

David Bian, mort au mois de mars 1776, à Tismerane, dans le comté de Clark en Irlande, à l'âge de cent dix-sept ans. (*Ibidem.*)

A Villejack en Hongrie, un paysan nommé *Marsk Jonas* est mort le 20 janvier 1775, âgé de cent dix-neuf ans, sans jamais avoir été malade. Il n'avoit été marié qu'une fois, et n'a perdu sa femme qu'il y a deux ans. (*Ibidem*, 15 février 1775, page 197.)

Éléonore Spicer est morte au mois de juillet 1773, à Accomak, dans la Virginie, âgée de cent vingt-un ans. Cette femme n'avoit

jamais bu aucune liqueur spiritueuse, et a conservé l'usage de ses sens jusqu'au dernier terme de sa vie. (*Journal historique et politique*, 30 décembre 1773, page 47.)

Les deux vieillards cités dans les *Transactions philosophiques*, âgés, l'un de cent quarante-quatre ans, et l'autre de cent soixante-cinq ans. (page 252 de ce volume.)

Hanovius, professeur de Dantzick, fait mention, dans sa nomenclature, d'un vieillard mort à l'âge de cent quatre-vingt-quatre ans, et encore d'un vieillard trouvé en Valachie, qui, selon lui, étoit âgé de cent quatre-vingt-dix ans. (*Journal de politique et de littérature*, 15 février 1775, page 197.)

D'après des registres où l'on inscrivoit la naissance et la mort de tous les citoyens, du temps des Romains, il paroît que l'on trouva, dans la moitié seulement du pays compris entre les Apennins et le Pô, plusieurs vieillards d'un âge fort avancé : savoir, à Parme, trois vieillards de cent vingt ans, et deux de cent trente; à Brixillum, un de cent vingt-cinq; à Plaisance, un de cent trente-un; à Faventin, une femme de cent trente-deux; à Bologne, un homme de

cent cinquante ; à Rimini, un homme et une femme de cent trente-sept ; dans les collines autour de Plaisance, six personnes de cent dix ans, quatre de cent vingt, et une de cent cinquante. Enfin dans la huitième partie de l'Italie seulement, d'après un dénombrement authentique fait par les censeurs, on trouva cinquante-quatre hommes âgés de cent ans, vingt-sept âgés de cent dix ans, deux de cent vingt-cinq, quatre de cent trente, autant de cent trente-cinq ou cent trente-sept, et trois de cent quarante, sans compter celui de Bologne, âgé d'un siècle et demi. Pline observe que l'empereur Claude, alors régnant, fut curieux de constater ce dernier fait : on le vérifia avec le plus grand soin ; et après la plus scrupuleuse recherche, on trouva qu'il étoit exact. (*Journal de politique et de littérature*, 15 février 1775, p. 197.)

Il y a dans les animaux, comme dans l'espèce humaine, quelques individus privilégiés, dont la vie s'étend presque au double du terme ordinaire, et je puis citer l'exemple d'un cheval qui a vécu plus de cinquante ans; la note m'en a été donnée par M. le duc

de la Rochefoucauld, qui non seulement s'intéresse au progrès des sciences, mais les cultive avec grand succès.

« En 1734, M. le duc de Saint-Simon étant à Frescati en Lorraine, vendit à son cousin, évêque de Metz, un cheval normand qu'il réformoit de son attelage, comme étant plus vieux que les autres, ce cheval ne marquant plus à la dent : M. de Saint-Simon assura son cousin qu'il n'avoit que dix ans, et c'est de cette assurance qu'on part pour fixer la naissance du cheval à l'année 1724.

Cet animal étoit bien proportionné et de belle taille, si ce n'est l'encolure qu'il avoit un peu trop épaisse.

M. l'évêque de Metz (Saint-Simon) employa ce cheval jusqu'en 1760 à traîner une voiture dont son maître-d'hôtel se servoit pour aller à Metz chercher les provisions de la table ; il faisoit tous les jours, au moins deux fois et quelquefois quatre, le chemin de Frescati à Metz, qui est de 3600 toises.

M. l'évêque de Metz étant mort en 1760, ce cheval fut employé jusqu'à l'arrivée de M. l'évêque actuel, en 1762, et sans aucun

ménagement, à tous les travaux du jardin, et à conduire souvent un cabriolet du concierge.

M. l'évêque actuel, à son arrivée à Frescati, employa ce cheval au même usage que son prédécesseur; et comme on le faisoit fort souvent courir, on s'apperçut, en 1766, que son flanc commençoit à s'altérer, et dès lors M. l'évêque cessa de l'employer à conduire la voiture de son maître-d'hôtel, et ne le fit plus servir qu'à trainer une ratissoire dans les allées du jardin. Il continua ce travail jusqu'en 1772, depuis la pointe du jour jusqu'a l'entrée de la nuit, excepté le temps des repas des ouvriers. On s'apperçut alors que ce travail lui devenoit trop pénible, et on lui fit faire un petit tombereau, de moitié moins grand que les tombereaux ordinaires, dans lequel il traînoit tous les jours du sable, de la terre, du fumier, etc. M. l'évêque, qui ne vouloit pas qu'on laissât cet animal sans rien faire, dans la crainte qu'il ne mourût bientôt, et voulant le conserver, recommanda que pour peu que le cheval parût fatigué, on le laissât reposer pendant vingt-quatre heures; mais

on a été rarement dans ce cas : il a continué à bien manger, à se conserver gras et à se bien porter jusqu'à la fin de l'automne 1773, qu'il commença à ne pouvoir presque plus broyer son avoine, et à la rendre presque entière dans ses excrémens. Il commença à maigrir ; M. l'évêque ordonna qu'on lui fît concasser son avoine, et le cheval parut reprendre de l'embonpoint pendant l'hiver : mais, au mois de février 1774, il avoit beaucoup de peine à traîner son petit tombereau deux ou trois heures par jour, et maigrissoit à vue d'œil. Enfin le mardi de la semaine sainte, dans le moment où on venoit de l'atteler, il se laissa tomber au premier pas qu'il voulut faire ; on eut peine à le relever ; on le ramena à l'écurie, où il se coucha sans vouloir manger, se plaignit, enfla beaucoup, et mourut le vendredi suivant, répandant une infection horrible.

Ce cheval avoit toujours bien mangé son avoine et fort vîte : il n'avoit pas, à sa mort, les dents plus longues que ne les ont ordinairement les chevaux à douze ou quinze ans ; les seules marques de vieillesse qu'il donnoit, étoient les jointures et articula-

tions des genoux, qu'il avoit un peu grosses; beaucoup de poils blancs et les salières fort enfoncées : il n'a jamais eu les jambes engorgées. »

Voilà donc, dans l'espèce du cheval, l'exemple d'un individu qui a vécu cinquante ans, c'est-à-dire, le double du temps de la vie ordinaire de ces animaux. L'analogie confirme en général ce que nous ne connoissions que par quelques faits particuliers, c'est qu'il doit se trouver dans toutes les espèces, et par conséquent dans l'espèce humaine comme dans celle du cheval, quelques individus dont la vie se prolonge au double de la vie ordinaire, c'est-à-dire, à cent soixante ans au lieu de quatre-vingts. Ces priviléges de la Nature sont, à la vérité, placés de loin en loin pour le temps, et à de grandes distances dans l'espace; ce sont les gros lots dans la loterie universelle de la vie : néanmoins ils suffisent pour donner aux vieillards même les plus âgés, l'espérance d'un âge encore plus grand.

Nous avons dit qu'une raison pour vivre est d'avoir vécu, et nous l'avons démontré

par l'échelle des probabilités de la durée de la vie. Cette probabilité est, à la vérité, d'autant plus petite que l'âge est plus grand; mais lorsqu'il est complet, c'est-à-dire, à quatre-vingts ans, cette même probabilité, qui décroît de moins en moins, devient, pour ainsi dire, stationnaire et fixe. Si l'on peut parier un contre un, qu'un homme de uatre-vingts ans vivra trois ans de plus, on peut le parier de même pour un homme de quatre-vingt-trois, de quatre-vingt-six, et peut-être encore de même pour un homme de quatre-vingt-dix ans. Nous avons donc toujours, dans l'âge même le plus avancé, l'espérance légitime de trois années de vie. Et trois années ne sont-elles pas une vie complète, ne suffisent-elles pas à tous les projets d'un homme sage? Nous ne sommes donc jamais vieux si notre morale n'est pas trop jeune: le philosophe doit dès lors regarder la vieillesse comme un préjugé, comme une idée contraire au bonheur de l'homme, et qui ne trouble pas celui des animaux. Les chevaux de dix ans, qui voyoient travailler ce cheval de cinquante ans, ne le jugeoient pas plus près qu'eux de

la mort. Ce n'est que par notre arithmétique que nous en jugeons autrement. mais cette même arithmétique, bien entendue, nous démontre que, dans notre grand âge, nous sommes toujours à trois ans de distance de la mort, tant que nous nous portons bien; que vous autres jeunes gens vous en êtes souvent bien plus près, pour peu que vous abusiez des forces de votre âge; que d'ailleurs, et tout abus égal, c'est-à-dire, proportionnel, nous sommes aussi sûrs à quatre-vingts ans de vivre encore trois ans, que vous l'êtes à trente ans d'en vivre vingt-six. Chaque jour que je me lève en bonne santé, n'ai-je pas la jouissance de ce jour aussi présente, aussi plénière que la vôtre? Si je conforme mes mouvemens, mes appetits, mes desirs, aux seules impulsions de la sage Nature, ne suis-je pas aussi sage et plus heureux que vous? ne suis-je pas même plus sûr de mes projets, puisqu'elle me défend de les étendre au-delà de trois ans? et la vue du passé, qui cause les regrets des vieux fous, ne m'offre-t-elle pas au contraire des jouissances de mémoire, des tableaux agréables, des images précieuses qui valent bien vos objets de plaisir? car

elles sont douces, ces images, elles sont pures, elles ne portent dans l'ame qu'un souvenir aimable ; les inquiétudes, les chagrins, toute la triste cohorte qui accompagne vos jouissances de jeunesse, disparoissent dans le tableau qui me les représente ; les regrets doivent disparoître de même, ils ne sont que les derniers élans de cette folle vanité qui ne vieillit jamais.

N'oublions pas un autre avantage, ou du moins une forte compensation pour le bonheur dans l'âge avancé ; c'est qu'il y a plus de gain au moral que de perte au physique : tout au moral est acquis ; et si quelque chose au physique est perdu, on en est pleinement dédommagé. Quelqu'un demandoit au philosophe Fontenelle, âgé de quatre-vingt-quinze ans, quelles étoient les vingt années de sa vie qu'il regrettoit le plus ; il répondit qu'il regrettoit peu de chose, que néanmoins l'age où il avoit été le plus heureux étoit de cinquante-cinq à soixante-quinze ans. Il fit cet aveu de bonne foi, et il prouva son dire par des vérités sensibles et consolantes. A cinquante-cinq ans la fortune est établie, la réputation faite, la considération

obtenue, l'état de la vie fixe, les prétentions évanouies ou remplies, les projets avortés ou mûris, la plupart des passions calmées ou du moins refroidies, la carrière à peu près remplie pour les travaux que chaque homme doit à la société, moins d'ennemis ou plutôt moins d'envieux nuisibles, parce que le contre-poids du mérite est connu par la voix du public ; tout concourt dans le moral à l'avantage de l'âge, jusqu'au temps où les infirmités et les autres maux physiques viennent à troubler la jouissance tranquille et douce de ces biens acquis par la sagesse, qui seuls peuvent faire notre bonheur.

L'idée la plus triste, c'est-à-dire, la plus contraire au bonheur de l'homme, est la vue fixe de sa prochaine fin; cette idée fait le malheur de la plupart des vieillards, même de ceux qui se portent le mieux, et qui ne sont pas encore dans un âge fort avancé : je les prie de s'en rapporter à moi ; ils ont encore à soixante-dix ans l'espérance légitime de six ans deux mois, à soixante-quinze ans l'espérance tout aussi légitime de quatre ans six mois de vie, enfin à quatre-vingts et même à quatre-vingt-six ans celle de trois

années de plus. Il n'y a donc de fin prochaine que pour ces ames foibles qui se plaisent à la rapprocher : néanmoins le meilleur usage que l'homme puisse faire de la vigueur de son esprit, c'est d'agrandir les images de tout ce qui peut lui plaire en les rapprochant, et de diminuer au contraire, en les eloignant, tous les objets désagréables, et sur-tout les idees qui peuvent faire son malheur, et souvent il suffit pour cela de voir les choses telles qu'elles sont en effet. La vie, ou, si l'on veut, la continuité de notre existence, ne nous appartient qu'autant que nous la sentons ; or ce sentiment de l'existence n'est-il pas détruit par le sommeil? Chaque nuit, nous cessons d'être, et dès lors nous ne pouvons regarder la vie comme une suite non interrompue d'existences senties ; ce n'est point une trame continue, c'est un fil divisé par des nœuds ou plutôt par des coupures qui toutes appartiennent à la mort ; chacune nous rappelle l'idée du dernier coup de ciseau, chacune nous représente ce que c'est que de cesser d'ètre : pourquoi donc s'occuper de la longueur plus ou moins grande de cette chaîne

qui se rompt chaque jour ? Pourquoi ne pas regarder et la vie et la mort pour ce qu'elles sont en effet ? Mais, comme il y a plus de cœurs pusillanimes que d'ames fortes, l'idée de la mort se trouve toujours exagérée, sa marche toujours précipitée, ses approches trop redoutées, et son aspect insoutenable : on ne pense pas que l'on anticipe malheureusement sur son existence toutes les fois que l'on s'affecte de la destruction de son corps ; car cesser d'être n'est rien, mais la crainte est la mort de l'ame. Je ne dirai pas avec le Stoïcien, *Mors homini summum bonum Diis denegatum ;* je ne la vois ni comme un grand bien ni comme un grand mal, et j'ai tâché de la représenter telle qu'elle est (tome IV, page 261 et suiv. de ce volume) ; j'y renvoie mes lecteurs, par le desir que j'ai de contribuer à leur bonheur.

MOMIES*.

Les momies dont il est ici question, sont des corps embaumés : on donne particulièrement ce nom à ceux qui ont été tirés des tombeaux des anciens Égyptiens ; mais on a étendu plus loin la signification de ce mot, en appelant aussi du nom de *momie* les cadavres qui ont été desséchés dans les sables brûlans de l'Afrique et de l'Asie. A proprement parler, on ne devroit donner ce nom qu'aux corps embaumés, et peut-être faudroit-il de plus qu'ils eussent été conservés dans cet état pendant un long temps pour être ainsi nommés ; car je ne crois pas qu'on puisse dire que les corps qui ont été em-

* Ce Mémoire est de Daubenton, l'illustre coopérateur de Buffon. Le sujet de ce Mémoire étant un complément nécessaire de l'histoire naturelle de l'homme, nous avons cru devoir l'imprimer à la suite de cette histoire. (*Note des éditeurs.*)

baumés en Europe dans le siècle présent, soient des momies : quand même ils auroient été ainsi conservés depuis plusieurs siècles par-tout ailleurs qu'en Égypte, peut-être y auroit-il des gens qui hésiteroient à les reconnoître pour des momies, parce qu'on n'en a presque jamais eu qui ne soient venues de l'Egypte, et parce qu'on pourroit croire que la bonne composition des momies, c'est-à-dire, la meilleure façon d'embaumer les corps, n'auroit été bien connue que par les anciens Égyptiens. Il est vrai que cet usage a été général dans cette nation, tous les morts y étoient embaumés ; et les Egyptiens savoient si bien faire les embaumemens, que l'on trouve dans leurs tombeaux des corps qui y ont eté conservés depuis plus de deux mille ans. Ces faits prouvent seulement que les momies de l'Égypte pouvoient être meilleures que celles des autres pays, soit pour leur durée, soit pour les propriétés que l'on voudroit leur attribuer ; mais au fond tous les corps embaumés depuis long-temps sont de vraies momies, quels que soient les pays où ils se trouvent, et quelle que soit la composition de l'embaumement.

Il étoit assez naturel, après la mort des personnes que l'on chérissoit, ou de celles qui avoient été célèbres ou fameuses, de chercher les moyens de conserver leurs tristes restes : une momie chez les Egyptiens, ou des cendres dans une urne chez les Romains, étoient un objet d'affection ou de respect ; chacun devoit même être flatté dans l'espérance qu'il resteroit après sa mort quelques parties de son propre corps, qui conserveroient le souvenir de son existence, et qui entretiendroient en quelque façon les sentimens qu'il auroit mérités des autres hommes. L'embaumement étoit le moyen le plus facile pour préserver les corps de la corruption : aussi cet usage est-il le plus ancien qui ait jamais été pratiqué dans les funérailles ; il a été reçu par la plupart des nations, et il est encore en usage aujourd'hui pour les rois et pour les grands.

Les Égyptiens sont les premiers, que nous sachions, qui aient fait embaumer les corps des morts ; nous en avons des preuves authentiques dans les livres sacrés au chapitre L de la *Genèse*, où il est dit : « Joseph « voyant son père expiré. . . . il commanda

« aux médecins qu'il avoit à son service « d'embaumer le corps de son père, et « ils exécutèrent l'ordre qui leur avoit été « donné ; ce qui dura quarante jours, parce « que c'étoit la coutume d'employer ce temps « pour embaumer les corps morts. »

Le plus ancien des historiens profanes, Hérodote, est entré dans le détail de cette pratique ; cet auteur est si précis, que j'ai cru qu'il étoit plus à propos de rapporter en entier l'article dont il s'agit, que d'en faire l'extrait : voici la traduction que du Ryer en a faite * : « Ils (les Égyptiens) por- « tent embaumer le corps, il y a certains « hommes qui en font métier.... alors on « embaume le corps le plus promptement « qu'il est possible. Premièrement on tire « la cervelle par les narines avec des ferre- « mens propres pour cela ; et à mesure qu'on « la fait sortir, on fait couler à la place des « parfums ; ensuite ils coupent le ventre « vers les flancs avec une pierre éthiopique « bien aiguisée, et en tirent les entrailles, « qu'ils nettoient et qu'ils lavent dans du

* In-12, à Paris, 1660, tome I, page 255.

« vin de palme. Quand ils ont fait cette « opération, ils les font encore passer dans « une poudre aromatique, et ensuite ils les « emplissent de myrrhe pure, de casse et « d'autres parfums, excepté d'encens, et les « remettent dans le corps, qu'ils recousent. « Après toutes ces façons ils salent le corps « avec du nitre, et le tiennent dans le lieu « où il est salé durant l'espace de soixante « et dix jours, n'étant pas permis de l'y « tenir plus long-temps. Lorsque les soixante « et dix jours sont accomplis, et qu'on a « encore lavé le corps, ils l'enveloppent « avec des bandes faites de fin lin, qu'ils « frottent par-dessus avec une gomme dont « les Égyptiens se servent ordinairement au « lieu de sel. Quand les parens ont repris « le corps, ils font faire de bois creusé « comme la statue d'un homme, dans la-« quelle ils enferment le mort; et l'ayant « enfermé là-dedans, ils le mettent comme « un trésor dans un coffre qu'ils dressent « debout contre la muraille : voilà les céré-« monies qu'on fait pour les riches. Quant à « ceux qui se contentent de moins, et qui « ne veulent pas faire tant de dépenses, ils

« les traitent de la sorte. Ils remplissent « une seringue d'une liqueur odoriférante « qu'on tire du cèdre, qu'ils poussent par « le fondement dans le corps du mort sans « lui faire aucune incision, et sans en tirer « les entrailles, et le tiennent dans le sel « autant de temps que j'ai dit des autres. « Quand le temps est expiré, ils font sortir « du corps du mort la liqueur de cèdre « qu'ils y avoient mise; et cette liqueur a « tant de vertu, qu'elle fait fondre les intes- « tins et les entraîne avec elle; pour le nitre « il mange et consomme les chairs, et ne « laisse que la peau et les ossemens du « mort : alors celui qui l'a embaumé, le « rend à ses parens et ne s'en met pas « davantage en peine. La troisième façon « dont on se sert pour embaumer les morts, « est celle qui regarde ceux de la moindre « condition, de qui l'on se contente de purger « et de nettoyer le ventre par des lavemens, « et d'en faire sécher le corps dans du sel « durant le même temps de soixante et « dix jours, afin de le rendre ensuite à ses « parens. »

Diodore de Sicile a aussi fait mention du

procédé que suivoient les Égyptiens pour embaumer les morts. Il y avoit, selon cet auteur, plusieurs officiers qui travailloient successivement à cette opération : le premier, que l'on appeloit *l'écrivain*, marquoit sur le côté gauche du corps l'endroit où on devoit l'ouvrir; le coupeur faisoit l'incision, et l'un de ceux qui devoient le saler, tiroit tous les viscères, excepté le cœur et les reins; un autre les lavoit avec du vin de palme et des liqueurs odoriférantes : ensuite on l'oignoit pendant plus de trente jours avec de la gomme de cèdre, de la myrrhe, du cinnamome et d'autres parfums. Tous ces aromates conservoient le corps dans son entier pendant très-long-temps et lui donnoient une odeur très-suave : il n'étoit défiguré en aucune manière par cette préparation, après laquelle on le rendoit aux parens, qui le gardoient dans un cercueil posé debout contre une muraille.

La plupart des auteurs modernes qui ont voulu parler des embaumemens des anciens Egyptiens, ont seulement répété ce qu'en a dit Hérodote; s'ils ajoutent quelques faits ou quelques circonstances de plus, ils ne

peuvent les donner que pour des probabilités. Dumont dit qu'il y a bien de l'apparence qu'il entroit dans l'aloès du bitume ou asphalte, et du cinnamome dans les drogues que l'on mettoit à la place des entrailles des corps morts : il dit encore qu'après l'embaumement on enfermoit ces corps dans des cercueils faits de bois de sycomore, qui est presque incorruptible. On trouve dans le Catalogue du cabinet de la société royale de Londres, que M. Grew remarqua dans une momie d'Égypte de ce cabinet, que la drogue dont on s'étoit servi pour l'embaumer, avoit pénétré jusqu'aux parties les plus dures, comme les os; ce qui les avoit rendus si noirs, qu'ils sembloient avoir été brûlés : cette observation lui fit croire que les Égyptiens avoient coutume d'embaumer les corps en les faisant cuire dans une chaudière pleine d'une espèce de baume liquide, jusqu'à ce que toutes les parties aqueuses du corps fussent exhalées, et que la substance huileuse et gommeuse du baume l'eût entièrement pénétré. Grew propose à cette occasion une façon d'embaumer les corps en les faisant macérer et ensuite bouillir dans de l'huile de noix.

Je crois qu'en effet il y auroit plusieurs moyens de préserver les cadavres de la pourriture, et qu'ils ne seroient pas de difficile exécution, puisque différens peuples les ont employés avec succès. On en a eu un exemple chez les Guanches, anciens peuples de l'île de Tenériffe : ceux qui furent épargnés par les Espagnols lorsqu'ils firent la conquête de cette île, leur apprirent que l'art d'embaumer les corps étoit connu des Guanches, et qu'il y avoit dans leur nation une tribu de prêtres qui en faisoient un secret, et même un mystère sacré. La plus grande partie de cette nation ayant été détruite par les Espagnols, on ne put avoir une entière connoissance de cet art; on a seulement su par tradition une partie du procédé. Après avoir tiré les entrailles, ils lavoient le corps plusieurs fois de suite avec une lessive d'écorce de pin séchée au soleil pendant l'été, ou dans une étuve pendant l'hiver; ensuite on l'oignoit avec du beurre ou de la graisse d'ours que l'on avoit fait bouillir avec des herbes odoriférantes qui étoient des espèces de lavande, de sauge, etc. Après cette onction, on laissoit sécher le corps, et on la

réitéroit autant de fois qu'il le falloit pour que le cadavre en fût entièrement pénétré. Lorsqu'il étoit devenu fort léger, c'étoit une preuve qu'il avoit été bien préparé : alors on l'enveloppoit dans des peaux de chèvres passées, on y laissoit même le poil lorsqu'on vouloit épargner la dépense. Purchas dit qu'il a vu deux de ces momies à Londres, et il cite le chevalier Scory pour en avoir vu plusieurs à Ténériffe, qui existoient depuis depuis plus de deux mille ans ; mais on n'a aucune preuve de cette antiquité. Si les Guanches ont été originaires d'Afrique, ils auroient pu avoir appris des Égyptiens l'art des embaumemens.

Le père Acosta et Garcilasso de la Vega n'ont pas douté que les Péruviens n'eussent connu l'art de conserver les corps pendant très-long-temps : ces deux auteurs assurent avoir vu ceux de quelques Incas et de quelques Mamas, qui étoient parfaitement conservés; ils avoient tous leurs cheveux et leurs sourcils, mais on leur avoit mis des yeux d'or; ils étoient vêtus de leurs habits ordinaires, et assis à la façon des Indiens, les bras croisés sur l'estomac. Garcilasso toucha

un doigt de la main, qui lui parut aussi dur que du bois; le corps entier n'étoit pas assez pesant pour surcharger un homme foible qui auroit voulu le porter. Acosta présume que ces corps avoient été embaumés avec un bitume dont les Indiens connoissent la propriété. Garcilasso dit qu'il ne s'étoit pas apperçu en les voyant, qu'il y eût du bitume; mais il avoue qu'il ne les avoit pas observés exactement, et il regrette de ne s'être pas informé des moyens que l'on avoit employés pour les conserver : il ajoute qu'étant Péruvien, les gens de sa nation ne lui auroient pas caché le secret, comme aux Espagnols, au cas que cet art eût encore été connu au Pérou.

Garcilasso ne sachant rien de certain sur les embaumemens des Péruviens, tâche d'en découvrir les moyens par quelques inductions; il prétend que l'air est si sec et si froid à Cusco, que la chair s'y dessèche comme du bois sans se corrompre, et il croit que l'on faisoit dessécher les corps dans la neige, avant que d'y appliquer le bitume dont parle le père Acosta : il ajoute que, du temps des Incas, on exposoit à l'air les viandes qui

étoient destinées pour les provisions de guerre, et que lorsqu'elles avoient perdu leur humidité, on pouvoit les garder sans les saler et sans aucune autre préparation.

On dit qu'au pays de Spitzberg, qui est à 79 et 80 degrés de latitude, et par conséquent dans un climat extrêmement froid, il n'arrive presque aucune altération apparente aux cadavres qui sont ensevelis depuis trente ans : rien ne se pourrit ni ne se corrompt dans ce pays; les bois qui ont été employés pour bâtir les huttes où on fait cuire les graisses de baleine, paroissent aussi frais que lorsqu'ils ont été coupés.

Si le grand froid préserve les cadavres de la corruption, comme on peut le voir par les faits que je viens de citer, il n'est pas moins certain que la sécheresse qui est causée par la grande chaleur, fait aussi le même effet. On sait que les hommes et les animaux qui sont enterrés dans les sables de l'Arabie, se dessèchent promptement, et se conservent pendant plusieurs siècles, comme s'ils avoient été embaumés. Il est souvent arrivé que des caravanes entières ont péri dans les déserts de l'Arabie, soit par les vents brûlans qui

s'y élèvent et qui raréfient l'air au point que les hommes ni les animaux ne peuvent plus respirer, soit par les sables que les vents impétueux soulèvent à une grande hauteur, et qu'ils déplacent à une grande distance: ces cadavres se conservent dans leur entier, et on les retrouve dans la suite par quelque effet du hasard. Plusieurs auteurs, tant anciens que modernes, en ont fait mention. M. Shaw dit qu'on lui a assuré qu'il y avoit un grand nombre d'hommes, d'ânes et de chameaux, qui étoient conservés depuis un temps immémorial dans les sables brûlans de Saibah, qui est un lieu que cet auteur croit situé entre Rassem et l'Égypte.

La corruption des cadavres n'étant causée que par la fermentation des humeurs, tout ce qui est capable d'empêcher ou de retarder cette fermentation, contribue à leur conservation. Le froid et le chaud, quoique contraires, produisent le même effet à cet égard par le desséchement qu'ils causent, le froid en condensant et en épaississant les humeurs du corps, et la chaleur en les raréfiant et en accélérant leur évaporation avant qu'elles pussent fermenter et agir sur les parties

solides : mais il faut que ces deux extrêmes soient constamment les mêmes; car s'il y avoit une vicissitude du chaud au froid, et de la sécheresse à l'humidité, comme il se fait d'ordinaire, la corruption arriveroit nécessairement. Cependant il y a dans les climats tempérés des causes naturelles qui peuvent conserver les cadavres : telles sont les qualités de la terre dans laquelle on les enferme ; si elle est desséchante et astringente, elle s'imbibe de l'humidité du corps : c'est ainsi, à ce que je crois, que les cadavres se conservent aux Cordeliers de Toulouse ; ils s'y dessèchent au point qu'on peut aisément les soulever d'une main.

Les gommes, les résines, les bitumes, etc. que l'on applique sur les cadavres, les défendent de l'impression qu'ils recevroient dans les changemens de température ; et si de plus on déposoit dans les sables arides et brûlans un corps ainsi embaumé, on auroit deux puissans moyens réunis pour sa conservation. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que Chardin nous rapporte du pays de Corassan en Perse, qui est l'ancienne Bactriane : il dit que les corps que l'on met dans

les sables de ce pays, après avoir été embaumés, s'y pétrifient, c'est-à-dire, y deviennent fort durs, tant ils sont desséchés, et s'y conservent pendant plusieurs siècles : on assure qu'il y en a qui y sont depuis deux mille ans.

Les Égyptiens entouroient de bandelettes les cadavres embaumés, et les renfermoient dans des cercueils. Peut-être qu'avec toutes ces précautions ils ne se seroient pas conservés pendant tant de siècles, si les caveaux ou les puits dans lesquels on les enfermoit, n'avoient pas été dans un sol de matière bolaire et crétacée, qui n'étoit pas susceptible d'humidité, et qui d'ailleurs étoit recouvert de sable aride de plusieurs pieds d'épaisseur.

Les sépulcres des anciens Égyptiens subsistent encore à présent : la plupart des voyageurs ont fait la description de ceux de l'ancienne Memphis, et y ont vu des momies ; ils sont à deux lieues des ruines de cette ville, à neuf lieues du grand Caire du côté du midi, et à trois quarts de lieue du village de Saccara ou Zaccara ; ils s'étendent jusqu'aux pyramides de Pharaon, qui en sont éloignées de deux lieues et demie. Ces sépulcres sont

dans des campagnes couvertes d'un sable mouvant, jaunâtre et très-fin ; le pays est aride et montueux ; les entrées des tombeaux sont remplies de sable : il y en a plusieurs qui ont été ouvertes ; mais il en reste encore de cachées, il est question de les trouver dans des plaines à perte de vue. Les habitans de Saccara n'ont pas d'autre ressource et d'autre commerce dans leurs déserts, que de chercher des momies dont ils font un commerce en les vendant aux étrangers qui se trouvent au grand Caire. Pietro della Valle voulant descendre dans un tombeau qui n'eût pas encore été fouillé, se détermina à prendre des pionniers à Saccara, et à les accompagner pour les voir travailler en sa présence dans les endroits où le sable n'avoit pas été remué ; mais il auroit peut-être perdu beaucoup de temps dans cette recherche faite au hasard, si un de ces ouvriers n'avoit trouvé d'avance ce qu'il cherchoit.

Lorsqu'on a détourné le sable, on rencontre une petite ouverture quarrée, profonde de dix-huit pieds, et faite de façon qu'on peut y descendre en mettant les pieds dans des trous qui se trouvent les uns vis-à-vis les

autres : cette sorte d'entrée a fait donner à ces tombeaux le nom de *puits*; ils sont creusés dans une pierre blanche et tendre, qui est dans tout ce pays sous quelques pieds d'épaisseur de sable ; les moins profonds ont quarante-deux pieds. Quand on est descendu au fond, on y voit des ouvertures quarrées, et des passages de dix ou quinze pieds, qui conduisent dans des chambres de quinze ou vingt pieds en quarré. Tous ces espaces sont sous des voûtes à peu près comme celles de nos citernes, parce qu'ils sont taillés dans la carrière; chacun des puits a plusieurs chambres et plusieurs grottes qui communiquent les unes aux autres. Tous ces caveaux occupent l'espace d'environ trois lieues et demie sous terre; ainsi ils alloient jusque sous la ville de Memphis : c'est à peu près comme les vides des carrières qui ont été fouillées aux environs de Paris, et même sous plusieurs endroits de la ville.

Il y a des chambres dont les murs sont ornés par des figures et des hiéroglyphes ; dans d'autres, des momies sont renfermées dans des tombeaux creusés dans la pierre tout autour de la chambre, et taillés en

forme d'hommes dont les bras sont étendus. On trouve d'autres momies, et c'est le plus grand nombre, dans des coffres de bois ou dans des toiles enduites de bitume. Ces coffres ou ces enveloppes sont chargés de plusieurs sortes d'ornemens : il y a aussi des figures, même celle du mort, et des sceaux de plomb sur lesquels on voit différentes empreintes. Il y a de ces coffres qui sont sculptés en figure d'homme, mais on n'y reconnoît que la tête ; le reste du corps est tout uni et terminé par un piédestal. D'autres figures ont les bras pendans : on reconnoît à ces marques les momies des gens distingués ; elles sont posées sur des pierres autour de la chambre. Il y en a d'autres au milieu, posées simplement sur le pavé, et moins ornées : il paroît que ce sont celles des gens d'une condition inférieure, ou des domestiques. Enfin dans d'autres chambres les momies sont posées pêle-mêle dans le sable.

On trouve des momies qui sont couchées sur le dos, la tête du côté du nord, les deux mains sur le ventre. Les bandes de toile de lin qui les enveloppent, ont plus de mille

aunes de longueur : ainsi elles font un très-grand nombre de circonvolutions autour du corps, en commençant par la tête et en finissant aux pieds ; mais elles ne passent pas sur le visage. Lorsqu'il est resté à découvert, il tombe en poussière dès que la momie est à l'air; pour que la tête se conserve en entier, il faut que le visage ait été couvert d'une petite enveloppe de toile, qui est appliquée de façon que l'on peut reconnoître la forme des yeux, du nez et de la bouche. On a vu des momies qui avoient une longue barbe, des cheveux qui descendoient jusqu'à moitié de la jambe, et des ongles fort grands; quelquefois on a trouvé qu'ils étoient dorés, ou simplement peints de couleur orangée. Il y a des momies qui ont sur l'estomac des bandes avec des figures hiéroglyphiques d'or, d'argent ou de terre verte, et de petites idoles de leurs dieux tutélaires, et d'autres figures de jaspe ou d'autre matière dans la poitrine. On leur trouve aussi assez ordinairement sous la langue une pièce d'or qui vaut environ deux pistoles : c'est pour avoir cette pièce que les Arabes gâtent toutes les momies qu'ils peuvent rencontrer.

On reconnoît que la matière de l'embaumement n'a pas été la même pour toutes les momies : il y en a qui sont noires et qui paroissent n'avoir été enduites que de sel, de poix et de bitume ; d'autres ont été embaumées de myrrhe et d'aloès ; les linges de celles-ci sont plus beaux et plus propres.

Fin du tome vingtième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

Histoire de l'homme.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00769 6636